

AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE

ETUDE D'IMPACT, VALANT DOSSIER LOI SUR L'EAU – ANNEXES 8 à 11

OPERATION D'INTERET NATIONAL DE GUYANE

PERIMETRE N°22

Projet de Zone d'Aménagement Concerté

ZAC MARGOT

Commune de SAINT-LAURENT DU MARONI

Décembre 2023

 **as**
architecturestudio
10 rue Lacuée 75012 Paris France



ANNEXE 8

PROJET DE COMPENSATION POUR LES 3
OIN DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI

BIOTOPE, 2023



Mesures de compensation pour les OIN 22, 23, et 24

18 décembre 2023

Projet de compensation pour les OIN Margot, Vampire et Malgaches Paradis



Citation recommandée	Biotope, 2023, Nom du projet. Maîtrise d'ouvrage. Mandataire. Nombre de pages. + Cartes + Annexes.	
Version/Indice	Version 1 du rapport intermédiaire	
Date	03/11/2023	
Nom de fichier	2023_Compensation_OIN_Saint-Laurent_EPFAG_Rapport intermédiaire	
N° de contrat	202300006	
Date de démarrage de la mission	2023	
Maître d'ouvrage	Etablissement public foncier d'aménagement de la Guyane (EPFAG) Saint-Laurent du Maroni	
Interlocuteur	Cyrille Chevalier	Contact : c.chevalier@epfag.fr Tél : +594 694 384 084
Biotope, Responsable du projet	Clarisse PETTIER	Contact : cpettier@biotope.fr Tél : +594 694 953 502
Biotope, Contrôleur qualité	Vincent RUFRAY	Contact : vrufay@biotope.fr

Sauf mention contraire explicite, toutes les photos du rapport ont été prises sur site par le personnel de Biotope dans le cadre des prospections de terrain.

Table des matières

1	Contexte du projet et méthodes	5
1.1	Objectifs du projet	5
1.2	Objectifs de l'étude et références réglementaires	7
1.2.1	Objectifs de l'étude	7
1.2.2	Références réglementaires – statut des espèces	8
1.3	Aspects méthodologiques	9
1.3.1	Terminologie employée	9
1.3.2	Aires d'études	9
1.3.3	Équipe de travail	10
1.3.4	Méthodes d'acquisition des données	10
1.3.5	Synthèse des méthodes d'inventaires et difficultés rencontrées	12
2	Rappels sur l'évaluation des besoins de compensation des 3 OIN	13
2.1	Méthodologie d'évaluation des besoins de compensation	13
2.2	Rappel des impacts sur les habitats naturels (OIN 22,23,24)	14
2.2.1	OIN Vampire	Erreur ! Signet non défini.
2.2.1	OIN Malgaches-Paradis	15
2.2.2	OIN Margot – ZAC Margot	14
2.3	Rappel des impacts sur les espèces floristiques et faunistiques	21
2.3.1	OIN Vampire	21
2.3.1	OIN Malgaches Paradis	21
2.3.2	OIN Margot	Erreur ! Signet non défini.
2.4	Besoins surfaciques de compensation	24
2.4.1	OIN Vampire	26
2.4.2	OIN Malgaches Paradis	25
2.4.3	OIN Margot	24
2.4.4	BILAN : besoins de compensation par type d'habitat naturel	27
3	Présentation du site de compensation	28
3.1	Généralités	28
3.2	Zonages du patrimoine naturel	30
3.3	Continuités et fonctionnalités écologiques	32
3.4	Respect des critères d'éligibilité	34
4	Equivalence écologique : état du milieu naturel, de la flore et de la faune sur le site pré-identifié pour la compensation	35
4.1	Habitats naturels et flore	35
4.1.1	Habitats naturels	35
4.1.2	Flore	37
4.2	Faune	38
4.2.1	Poissons	38
4.2.2	Amphibiens – espèces remarquables	38
4.2.3	Reptiles	39
4.2.4	Oiseaux	40
4.2.5	Mammifères (hors chiroptères)	46
4.2.6	Chiroptères	48
4.3	Synthèse de la correspondance entre impacts des projets d'aménagement et compensation	50

5	Stratégie compensatoire – Orientations	51
6	Annexes	52
	Synthèse des statuts réglementaires	52
	Terminologie	53
	Méthodes d'inventaires	54
	Annexe 1 : Habitats naturels	54
	Annexe 2 : Flore	54
	Annexe 3 : Poissons	54
	Annexe 4 : Amphibiens	54
	Annexe 5 : Reptiles	54
	Annexe 6 : Oiseaux	55
	Annexe 7 : Mammifères (hors chiroptères)	55
	Annexe 8 : Chiroptères	55
	Liste complète des espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée	56

1 Contexte du projet et méthodes

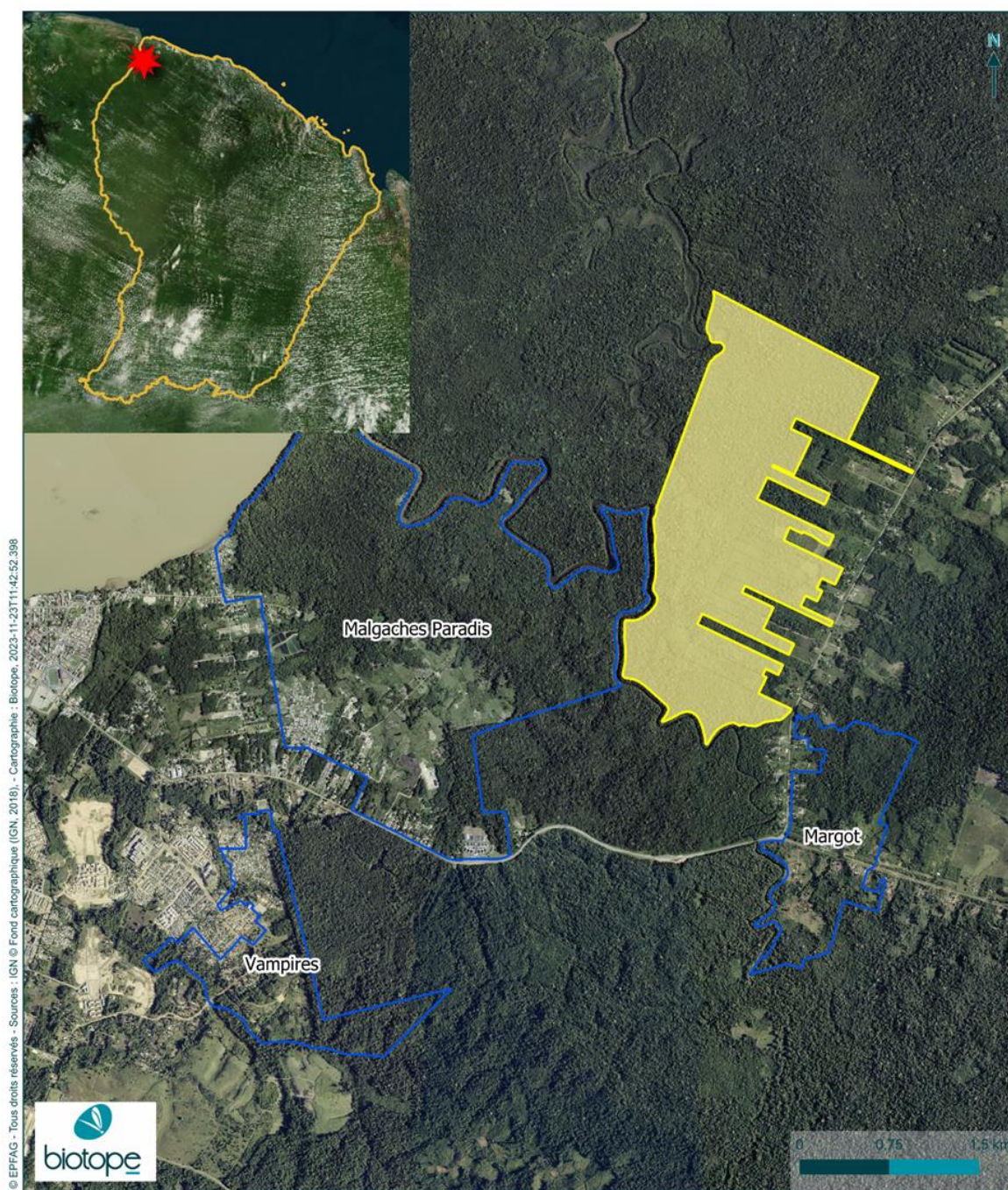
1.1 Objectifs du projet

Dans le cadre de l'aménagement de 3 périmètres de l'OIN de Guyane : 22 Margot, 23 Malgaches-Paris, et 24 Vampires, l'EPFA Guyane envisage de mutualiser les mesures compensatoires.

Elles viseront à compenser, pour les 3 périmètres, les impacts temporaires et permanents sur la faune et la flore, liés à la destruction d'habitat et d'individus, ainsi qu'au dérangement des espèces présentant des enjeux de conservation.

Pour cela, un ensemble de parcelles, représentant une surface totale de 394ha, a été pré-identifié. La zone délimitée est représentée en jaune dans la carte page suivante.

L'ensemble de ces parcelles appartiennent en pleine propriété à l'EPFA Guyane.



Localisation du projet

Compensation - Saint-Laurent

Carte 1 : Localisation de l'aire d'étude

1.2 Objectifs de l'étude et références réglementaires

1.2.1 Objectifs de l'étude

L'objectif de cette présente étude est d'évaluer si la zone prédéfinie pour la compensation représente une option pertinente au vu des impacts liés aux projets d'aménagements relatifs aux périmètres des 3 périmètres de l'OIN de Guyane désignées ci-dessus.

En effet, les mesures compensatoires doivent respecter les 5 critères présentés dans le tableau ci-dessous :

Critère d'éligibilité	Définition
Additionnalité	Les mesures compensatoires doivent être additionnelles aux actions publiques existantes ou prévues en matière de protection de l'environnement (plan de protection d'espèces, instauration d'un espace protégé, programme de mesure de la directive-cadre sur l'eau, trame verte et bleue...). Elles peuvent conforter ces actions publiques, mais ne pas s'y substituer.
Proximité géographique	Les mesures de compensation doivent être mises en œuvre à proximité des impacts causés par le projet afin d'atteindre une absence de perte nette de biodiversité à une échelle écologique cohérente au regard des espèces concernées.
Faisabilité	Le maître d'ouvrage doit évaluer la faisabilité de mise en œuvre des mesures de compensation. Cette faisabilité doit notamment s'étudier au travers d'une évaluation des coûts, d'une analyse de la faisabilité technique, d'une analyse des procédures administratives le cas échéant nécessaires, d'une identification des acteurs et des partenariats à mettre en place ou encore d'une analyse du planning de mise en œuvre des mesures.
Pérennité	Les mesures de compensation doivent être effectives pendant toute la durée des atteintes. Leur pérennité doit donc être assurée et justifiée.
Equivalence écologique	Ce principe d'équivalence écologique été réaffirmée dans la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016 dans la mesure où les mesures de compensation doivent permettre d'atteindre une absence de perte nette de biodiversité voire un gain net. Cette équivalence écologique implique avant tout une dimension écologique (mêmes composantes naturelles que celles impactées) mais également une dimension fonctionnelle (fonctionnalité des composantes naturelles recherchées) et temporelle (le site impacté dans le cadre du projet ne doit pas avoir subi de dommages irréversibles avant que les mesures compensatoires ne soient mises en place).

Si nous savons d'ores et déjà que la zone de compensation prédéfinie remplit certains de ces critères (principe d'additionnalité, proximité géographique), des inventaires de terrain sont nécessaires pour évaluer si la zone remplit le critère d'équivalence écologique. Ces inventaires ont aussi pour objectif de pouvoir proposer des mesures de gestion et de restauration faisables et pertinentes sur la zone.

Pour cela, la présente étude a pour objectif premier de dresser une cartographie des habitats de la zone prédéfinie pour la compensation, et d'y identifier les enjeux de conservation, pour l'ensemble des taxons faisant l'objet d'un inventaire. Elle vise également à proposer dans un second temps des mesures de gestion adaptées pour cette zone.

1.2.2 Références réglementaires – statut des espèces

Mise à jour le 09 mai 2022.

Une espèce protégée est une espèce pour laquelle s'applique une réglementation particulière. La protection des espèces s'appuie sur des listes d'espèces protégées sur un territoire donné.

La loi française traite de ces espèces protégées dans différents textes de loi :

Article L. 411-1 du Code de l'environnement qui régit la protection des espèces ;

Les prescriptions générales sont ensuite précisées pour chaque groupe par un arrêté ministériel fixant la liste des espèces protégées, le territoire d'application de cette protection et les modalités précises de celle-ci (article R. 411-1 du Code de l'environnement - cf. détail des arrêtés ministériels par groupe en Annexe I) ;

Régime de dérogation à la réglementation sur les espèces protégées : possible dans certains cas listés à l'article L. 411-2 du Code de l'environnement. L'arrêté ministériel du 19 février 2007 modifié (NOR : DEVN0700160A) en précise les conditions de demande et d'instruction.

En Guyane française, les listes d'espèces protégées ont été établies pour quatre groupes taxonomiques :

Les trachéophytes (i.e. : ptéridophytes et embryophytes) : arrêté ministériel du 9 avril 2001 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Guyane (JORF N°0154 du 05/07/2001), modifié par l'arrêté du 5 mai 2017 interdisant la destruction de tout ou partie de ces espèces (JORF N°0109 du 10/05/2017) ;

La batrachofaune et l'herpétofaune : arrêté ministériel du 19 novembre 2020 fixant sur tout ou partie du territoire national des mesures de protection des reptiles et amphibiens représentés dans le département de la Guyane (JORF du 03/012/2020) ;

L'avifaune : arrêté ministériel du 25 mars 2015 (JORF N°0080 du 04/04/2015) fixant la liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

La mammalofaune (chiroptères non compris) : arrêté ministériel du 15 mai 1986 fixant sur tout ou partie du territoire national des mesures de protection des mammifères représentés dans le département de la Guyane (JORF du 25/06/1986) et modifié par l'arrêté du 20 janvier 1987 (JORF du 11/04/1987), par l'arrêté du 29 juillet 2005 (JORF N°0260 du 08/11/2005) et par l'arrêté du 24 juillet 2006 (JORF N°0213 du 14/09/2006). Ainsi que l'arrêté préfectoral du 31 janvier 1975 fixant protection du Jaguar, du Puma et du Porc-épic arboricole qui ne sont pas présents sur l'arrêté de 1986.

Pour les autres groupes taxonomiques, il n'existe pas de réglementation.

1.3 Aspects méthodologiques

1.3.1 Terminologie employée

Afin d'alléger la lecture, le nom scientifique de chaque espèce est cité uniquement lors de la première mention de l'espèce dans le texte. Le nom vernaculaire est ensuite utilisé.

Il est important, pour une compréhension facilitée et partagée de cette étude, de s'entendre sur la définition des principaux termes techniques utilisés dans ce rapport. Celles-ci sont reprises en annexe II de ce rapport.

1.3.2 Aires d'études

Cf. carte : « Localisation des aires d'étude »

Le site identifié pour faire l'objet de la compensation se situe au Nord-Est du secteur urbanisé de Saint-Laurent du Maroni, proche des trois périmètres de l'OIN : 22, 23 et 24.

Il est situé au Nord de la crique Margot, et au Sud de la crique Chameau. A l'Est, l'extrémité de la zone jouxte la route départementale 9 reliant Saint-Laurent du Maroni à Mana.

Les données issues des inventaires faune-flore de l'ensemble des 3 périmètres de l'OIN constituent la base de cette étude.

Des prospections de terrain ont également été réalisées sur l'aire ciblée pour la compensation.

Différentes aires d'étude ont été distinguées dans le cadre de cette expertise de terrain (cf. tableau ci-dessous).

Aires d'étude du projet

Aires d'étude de l'expertise écologique	Principales caractéristiques et délimitation dans le cadre du projet
Aire d'étude rapprochée	Aire d'étude sur laquelle sont menés les inventaires de terrain. Un état initial complet des milieux naturels y est réalisé, en particulier : - Un inventaire des espèces animales et végétales ; - Une cartographie des habitats ; - Une analyse des fonctionnalités écologiques à l'échelle locale ; - Une identification des enjeux écologiques et des implications réglementaires. L'expertise s'appuie essentiellement sur des observations de terrain. Cette aire d'étude correspond au parcellaire pré-désigné pour la compensation des projets d'aménagements relatifs aux 3 périmètres de l'OIN de Guyane concernés. Elle représente 394ha.
Aire d'étude éloignée (région naturelle d'implantation du projet)	Analyse du positionnement de la parcelle dans le fonctionnement écologique de la région naturelle d'implantation. Analyse des impacts cumulés avec d'autres projets. L'expertise s'appuie essentiellement sur des informations issues de la bibliographie et de la consultation d'acteurs ressources. Cette aire d'étude représente un tampon de 5km autour de l'aire d'étude rapprochée.

1.3.3 Équipe de travail

La constitution d'une équipe pluridisciplinaire a été nécessaire dans le cadre de cette étude (cf. tableau ci-dessous).

Équipe projet

Domaines d'intervention	Intervenants	Qualité et qualification
Coordination et rédaction de l'étude	Clarisse PETTIER	Cheffe de projet Écologue pluridisciplinaire
Expertise des habitats naturels et de la flore	Nils SERVIENTIS	Expert Botaniste
Expertise des oiseaux	Mickaël BAUMANN	Expert Fauniste – Ornithologue
Expertise des mammifères terrestres	Jonathan COSTA	Expert Fauniste – Mammalogue
Expertise des chauves-souris		Expert Fauniste – Chiroptérologue
Expertise des poissons	HYDRECO	
Expertise des amphibiens et des reptiles	Elodie COURTOIS et Maël DEWYNTER (Sous-traitance) Experts faunistes	
Contrôle Qualité	Vincent RUFRAÏ	Directeur Régional de Biotope Amazonie-Caraïbes

1.3.4 Méthodes d'acquisition des données

1.3.4.1 Acteurs ressources consultés et bibliographie

Les références bibliographiques utilisées dans le cadre de cette étude font l'objet d'un chapitre dédié en fin de rapport, avant les annexes.

1.3.4.2 Prospections de terrain

1.3.4.2.1. Effort d'inventaire

Ainsi, les prospections ont concerné les groupes de faune et la flore les plus représentatifs de la biodiversité de l'aire d'étude rapprochée.

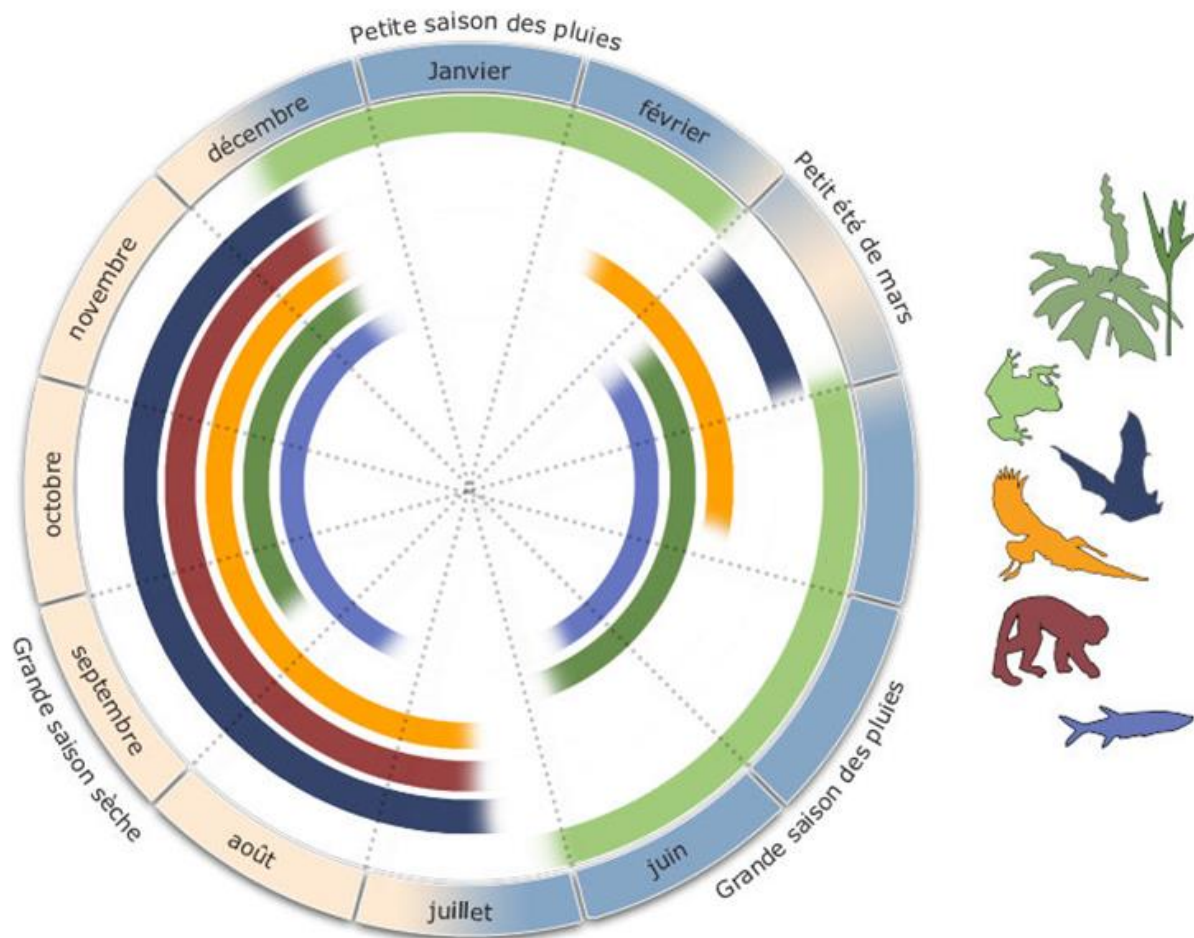
Le tableau et la figure suivants indiquent les dates de réalisation et les groupes visés par les inventaires de la faune et de la flore sur le terrain dans le cadre du projet (cf. tableau ci-après).

À chaque passage, les observations opportunistes concernant des groupes non ciblés initialement sont notées pour être intégrées dans la synthèse des données.

Dates des prospections de terrain

Date		Groupe taxonomique étudié					
Mois	Jour	Habitats et flore	Ichtyofaune	Batrachofaune	Herpétofaune	Avifaune	Mammalofaune
2023							
Juillet	17	x				x	x
	18	x				x	x
	19	x				x	x
	20	x				x	x
	21	x				x	x
	24			x	x		
	25			x	x		
	26			x	x		
	27			x			
	28			x	x		
2024							
Inventaires à réaliser en saison des pluies 2024 (prévus en janvier)							

Représentation synthétique des périodes de prospections les plus favorables à l'expertise des différents groupes



1.3.5 Synthèse des méthodes d'inventaires et difficultés rencontrées

Cf. Annexe III : « Méthodes d'inventaires »

Le tableau suivant présente une synthèse des méthodes d'inventaires mises en œuvre dans le cadre de cette étude. Les méthodes d'inventaire de la faune et de la flore sur l'aire d'étude ont été adaptées pour tenir compte des exigences écologiques propres à chaque groupe et permettre l'inventaire le plus représentatif et robuste possible. Les méthodologies détaillées sont présentées en annexe de ce rapport pour chacun des groupes étudiés.

Méthodes utilisées pour établir l'état initial - Généralités

Thématique	Description sommaire
Méthodes utilisées pour l'étude des habitats naturels et de la flore	Habitats : Interprétation d'orthophotographies de la zone d'étude rapprochée, rattachement des habitats à la typologie HabRef 5 (...) ; validation et corrections éventuel du zonage préétabli lors des inventaires floristiques. Flore : Relevés itinérants sans standardisation visant à couvrir l'ensemble des habitats prédéfinis. Les observations d'espèces remarquables sont pointées au moyen d'un GPS.
Méthodes utilisées pour l'étude des poissons	Capture à la nasse et à l'épuisette, dans les différents milieux aquatiques présents sur l'aire d'étude.
Méthodes utilisées pour l'étude des amphibiens	Repérage diurne des milieux aquatiques favorables. Recherche nocturne par écoute des chants et recherche de contact visuel au niveau des milieux aquatiques favorables à la reproduction au sein de l'aire d'étude rapprochée.
Méthodes utilisées pour les reptiles	Relevés itinérants sans standardisation visant à couvrir l'ensemble des habitats.
Méthodes utilisées pour les oiseaux	Relevés itinérants et inventaire à vue et par points d'écoute diurnes et nocturnes.
Méthodes utilisées pour l'étude des mammifères (hors chiroptères)	Relevés itinérants, inventaire à vue des individus et recherche d'indices de présence (terriers, excréments, poils...). Pose de pièges photographiques.
Méthodes utilisées pour l'étude des chiroptères	Pose de filets et d'enregistreurs sonores (pour les espèces de haut vol) pendant la nuit.
Difficultés scientifiques et techniques rencontrées sur l'aire d'étude Pas de difficulté identifiée lors de la mission. Néanmoins, l'aire d'étude représente une grande surface (394ha). La première saison de prospection n'a permis de couvrir qu'une partie de la zone.	

2 Synthèse de l'évaluation des besoins de compensation des 3 périmètres de l'OIN de Guyane – 22, 23 et 24

2.1 Méthodologie d'évaluation des besoins de compensation

Le besoin compensatoire dimensionne la réponse à apporter afin d'atteindre une absence de perte nette de biodiversité. Il définit ainsi un objectif à atteindre au travers de la stratégie de compensation.

Dans le cadre des projets d'aménagements sur les périmètres 22, 23 et 24 de l'OIN, la méthode choisie pour définir le besoin de compensation est une approche surfacique. Les objectifs du programme de compensation sont ainsi définis sur la base de surfaces d'habitats d'espèces sur lesquels seront définies des mesures de préservation, de gestion et de restauration à l'origine d'une plus-value écologique. L'habitat est en effet l'entrée la plus appropriée pour apporter une réponse compensatoire : les pertes de biodiversité sont très majoritairement liées à des pertes d'habitats d'espèces (intégrant les pertes indirectes d'habitats d'espèces par délaissement d'un habitat subissant un dérangement trop important ou encore perte de fonctionnalité d'un habitat lié à un rabattement de nappe par exemple).

Ces surfaces sont évaluées sur la base de l'application d'un coefficient de compensation supérieur ou égal à 1 appliqué aux habitats et habitats d'espèces concernés par un impact résiduel notable. Ce coefficient de compensation est défini sur la base de l'enjeu écologique de l'habitat. Cet enjeu écologique (défini à l'issue du diagnostic écologique) apparaît comme intégrateur de la diversité spécifique observée, de la patrimonialité des espèces dont il est le support, de son rôle dans le cycle de vie de ces espèces mais aussi de sa participation au réseau écologique régional et local. Il apporte ainsi une vision fonctionnelle à l'habitat considéré.

Le coefficient de compensation ainsi défini a été appliqué à chaque habitat concerné par une perte nette de biodiversité, de telle sorte que la réponse compensatoire soit adaptée et proportionnée. L'approche surfacique est ainsi abordée sous un angle fonctionnel afin de répondre à la réglementation en vigueur et notamment à un point fondamental énoncé dans le cadre de la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages : **l'objectif d'absence de perte nette, voire de gain de biodiversité.**

2.2 Rappel des impacts sur les habitats naturels (périmètres 22,23, et 24 de l'OIN)

2.2.1 Périmètre 22 : Margot – ZAC Margot

2.2.1.1 Impacts à l'échelle de l'OIN

Bien que les inventaires des habitats et des espèces faunistiques et floristiques, les impacts à l'échelle de l'OIN MARGOT, n'ont pas encore été évalués dans leur ensemble car le projet sur sa partie nord fait l'objet

Ces impacts pourront être évalués à l'issue de livraison du plan de composition de quartier de la partie nord, soit à partir du mois de février 2024.

2.2.1.2 Impacts à l'échelle de la ZAC MARGOT

Comme suite à l'élaboration et la validation du plan de composition de quartier de la ZAC Margot, le projet impacte une série d'habitat dans les proportions indiquées dans le tableau ci-après

Habitat	Surface impactée	Enjeu de conservation
Forêt marécageuse	2,41	Fort
Forêt mature	12,11	Fort
Forêt secondaire	18,5	Modéré
Friche agricole	14,12	Faible
Total / Synthèse	47,14	

Source : bureau d'étude AGE

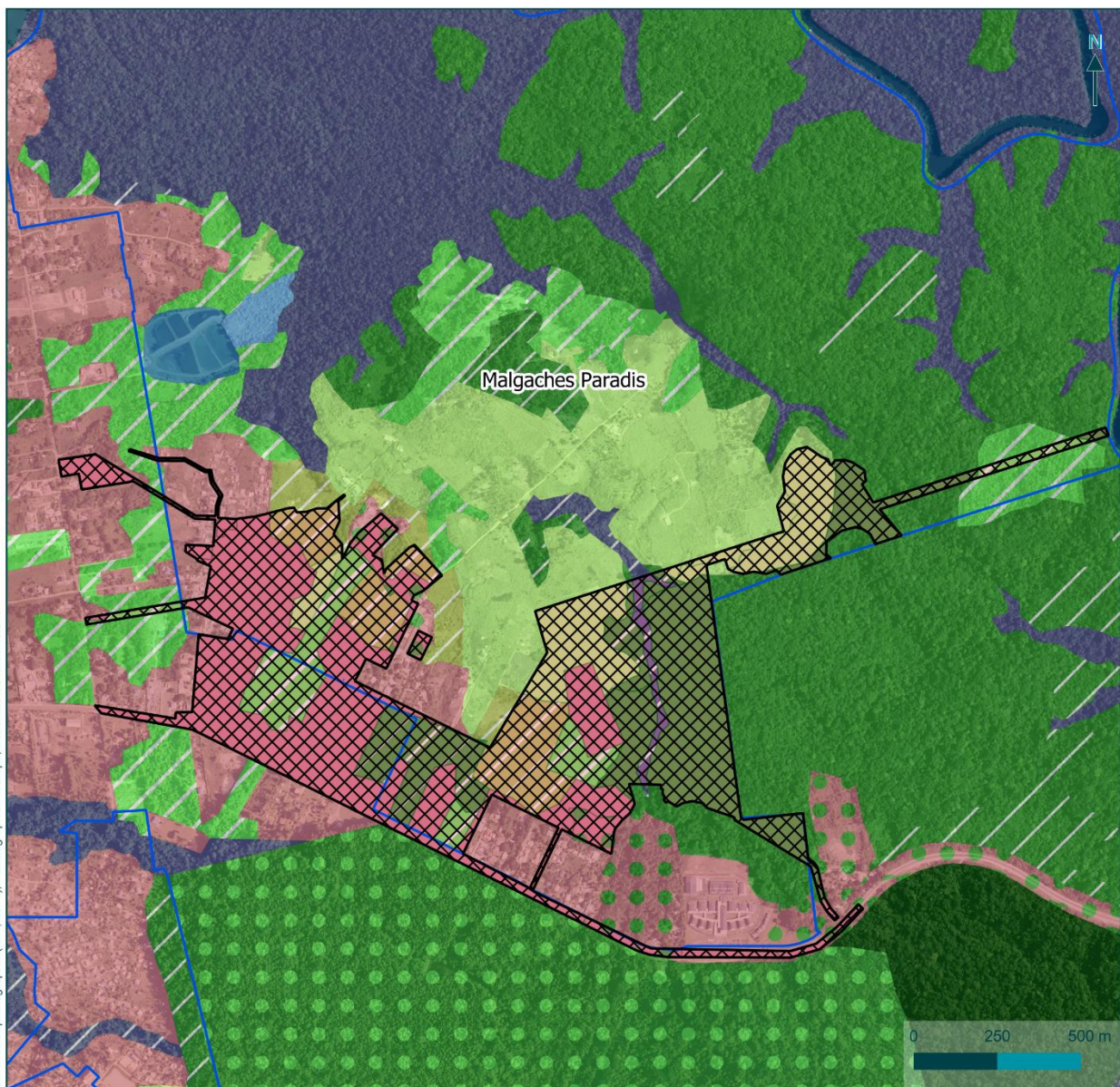
2.2.2 Périmètre 23 : Malgaches-Paradis

2.2.2.1 Impacts à l'échelle de l'OIN

Sont calculés ici les impacts surfaciques bruts sur les habitats naturels, calculés sur la base de la cartographie des habitats naturels de l'OIN Malgaches en 2018.

Le tableau représente les impacts de l'emprise du projet d'aménagement de l'OIN Malgaches dans le plan guide de 2023.

Habitat	Enjeu de conservation	Surface détruite (ha)	Sensibilité de l'habitat au projet	Incidence du projet
Tissus urbains et végétation rudérale	Négligeable	46,3	Forte	Faible
Abattis – brûlis	Négligeable	14,8	Forte	Faible
Végétation rudérale, bords de route	Négligeable	12,8	Forte	Faible
Forêts de la plaine côtière ancienne	Fort	23,0	Forte	Forte
Forêts inondées ou marécageuses dégradées	Modéré	1,75	Forte	Faible
Forêts dégradées de terre ferme	Modéré	9,32	Forte	Modérée
Forêts et végétation arbustive en mutation	Modéré	11,0	Forte	Modérée
Total / Synthèse		118,9 ha		



Epfa
Guyane

Emprise des aménagements OIN MALGACHES

Compensation OIN -
Saint-Laurent

- Périmètres OIN
- Emprise des aménagements
- Milieux naturels OIN (2)**
 - 111_ Tissu urbain continu
 - 112_ Tissu urbain discontinu
 - 113_ Bâti isolé
 - 121_ Zones industrielles ou commerciales
 - 242_ systèmes cultureux et parcellaires complexes (abattis)
 - 243_ Territoires principalement occupés par l'agriculture avec présence de végétation (abattis itinérant)
 - 3152_ forêts de la plaine côtière ancienne
 - 3161_ forêts hautes
 - 317_ forêts inondées ou marécageuses
 - 319_ Plantations forestières
 - 341_ Forêts dégradées de terre ferme
 - 342_ Forêts inondables ou marécageuses dégradées
 - 343_ Forêts et végétation arbustive en mutation
 - 345_ Végétation rudérale, bords de route
 - 411_ Marais intérieurs et marécages boisés
 - 511_ Cours et voies d'eau
 - 512_ Plans d'eau
 - 513_ Pisciculture et autres bassins

2.2.2.2 Impacts à l'échelle de Montoute

La premier projet d'aménagement porté sur le secteur de l'OIN 23 concerne l'opération Montoute,

Sur les 6 ha aménagés, il n'y a pas d'habitats naturels non dégradés.

La zone accueille des zones boisées constituées de forêts dégradées de terre ferme et de forêts et végétation arbustive en mutation à hauteur de 39% (soit 1,9 hectares).

Cependant, ces habitats ayant subi de fortes perturbations anthropiques récemment, l'enjeu de conservation associé est modéré. Des forêts inondables ou marécageuses sont également présentes sur 5% de la zone. Cet habitat est également dégradé et l'enjeu associé est donc modéré également.

Le reste des habitats détruits pour réaliser l'opération Montoute sont des habitats anthropisés à fortement anthropisés et ne représentent pas d'enjeu de conservation (enjeu très faible à négligeable).

Habitat	Enjeu de conservation	Surface détruite zone principale(ha)	Surface dégradée (ha)	Surface impactée (Total destruction + dégradation)	Sensibilité de l'habitat au projet	Incidence du projet	Justification
Tissus urbains et végétation rudérale	Négligeable	2,8	-	2,8 ha	Forte	Négligeable	Zone déjà très anthropisée ne représentant pas d'enjeux faune ou flore particulier.
Forêts et végétation arbustive en mutation	Très faible	0,9	-	0,9 ha	Forte	Négligeable	Zone déjà très anthropisée ne représentant pas d'enjeux faune ou flore particulier.
Forêts dégradées de terre ferme	Modéré	1	0,5	1,5 ha	Forte	Faible	Habitat forestier dégradé de taille réduite et enclavé.
Forêts inondables ou marécageuses dégradées	Modéré	0,2	0,5	0,8	Forte	Faible	Habitat dégradé de taille réduite et enclavé.
Total / Synthèse		5ha	1 ha	6ha			Les habitats présents sont dégradés et plus ou moins anthropisés. L'impact principal concerne la destruction de 1 ha de forêts de terre ferme dégradées et de 0,2 ha de forêt inondée ou marécageuse.

2.2.3 Périmètre 24 : Vampires

2.2.3.1 Impacts à l'échelle du périmètre 24 de l'OIN

Les habitats naturels non dégradés couvrent 52,5ha du périmètre de l'OIN 24 soit 29% de la zone d'étude principale, et sont particulièrement localisés dans la pointe naturelle sud-est. **Il est notable de souligner que la majorité de ces habitats préservés est évitée par le projet.**

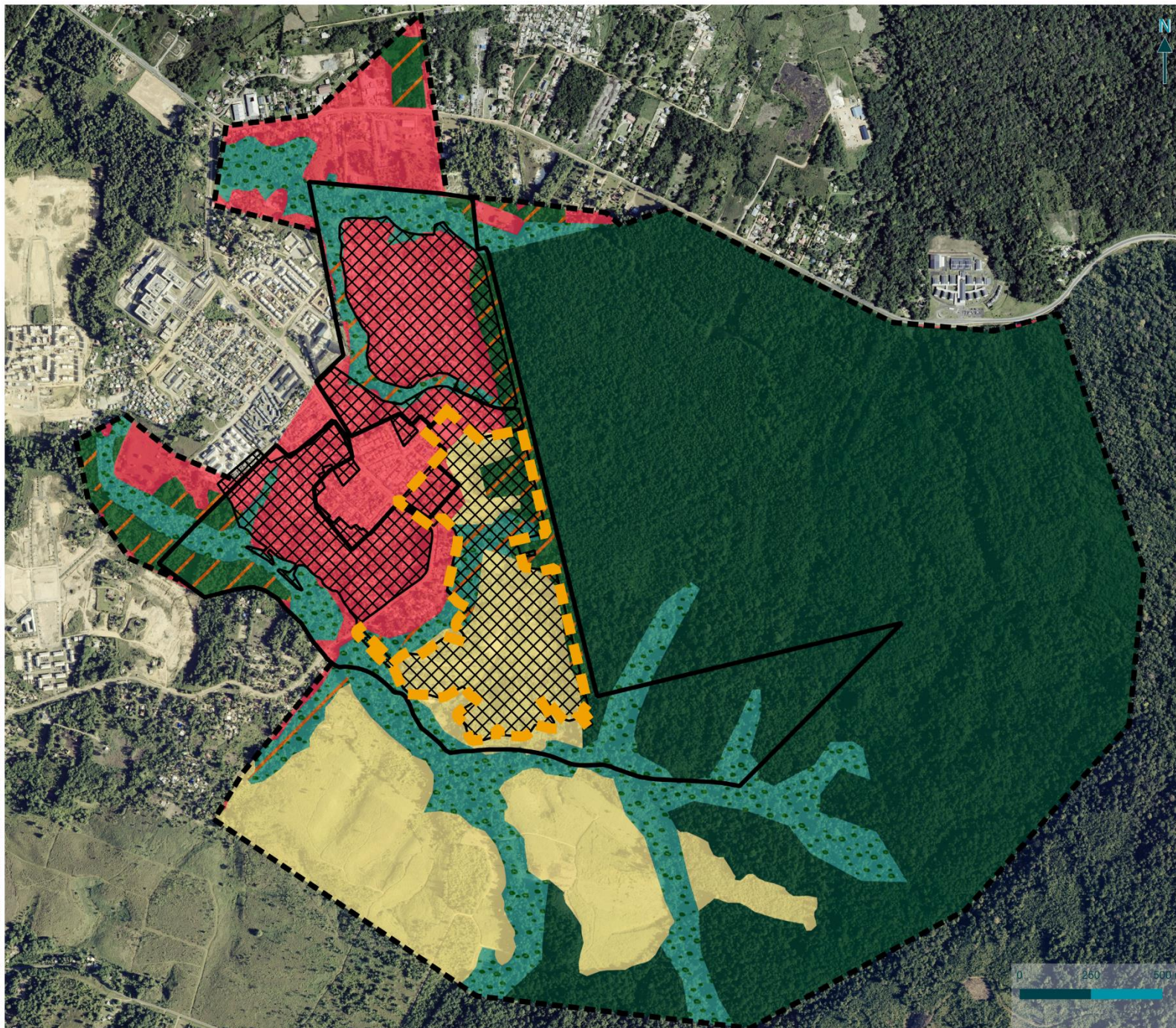
Un tiers de l'aire d'étude principale est d'ores et déjà recouvert par du bâti et des zones anthropisées. L'aménagement de la zone visera donc principalement à la restructuration de ces logements ; cela limite considérablement les impacts sur les autres habitats.

Sur le périmètre de l'OIN 24, l'impact principal du projet est la conversion d'environ 15ha d'habitats forestiers fortement dégradés en habitats anthropiques. Moins de 3ha de forêt en bon état de conservation seront impactés par le projet.

Nom de l'habitat	Enjeu de conservation	Surface détruite OIN (ha)	Incidence du projet	Justification
Tissus urbains et végétation rudérale	Négligeable	55,80	Négligeable	Zone déjà très anthropisée ne représentant pas d'enjeux faune ou flore particulier.
Abattis – brûlis	Négligeable	28,9	Faible	Zone déjà très anthropisée comportant relativement peu d'enjeux faune flore
Forêts inondées ou marécageuses	Très fort	2,20	Faible	Habitat de zone humide patrimonial accueillant de nombreux enjeux faune- flore. Habitat majoritairement évité.
Forêts de la plaine côtière ancienne	Fort	0,26	Nul	Habitat forestier relativement préservé à fort enjeu de conservation, reliés aux réservoirs biologiques alentours et comportant la majorité des enjeux faune flore. Habitat majoritairement évité
Forêts inondables ou marécageuses dégradées	Modéré	6,24	Faible	Habitat de zone humide fortement dégradé, surface réduite.
Forêts dégradées de terre ferme	Modéré	8,63	Faible	Habitat forestier fortement dégradé peu favorable à l'accueil de la faune à enjeu de conservation. Surface relativement réduite.
TOTAL		102,02	Les habitats les plus amenés à être détruits sont majoritairement dégradés voir pour la grande majorité, déjà urbanisés.	

2.2.3.2 Impacts à l'échelle de la ZAC Château d'Eau

Nom de l'habitat	Enjeu de conservation	Surface détruite ZAC Château d'eau	Surface dégradée par effet lisière	Total surface impactée	Incidence du projet	Justification
Tissus urbains et végétation rudérale	Négligeable	4,38		4,38	Négligeable	Zone déjà très anthropisée ne représentant pas d'enjeux faune ou flore particulier.
Abattis – brûlis	Négligeable	28,78		28,78	Faible	Zone déjà très anthropisée comportant relativement peu d'enjeux faune flore
Forêts inondées ou marécageuses	Très fort	0	0,41	0,41	Nul	Habitat de zone humide patrimonial accueillant de nombreux enjeux faune- flore. Bénéficie d'une mesure d'évitement . Seul un effet lisière pouvant dégrader l'habitat sur quelques mètres est à prévoir.
Forêts de la plaine côtière ancienne	Fort	0,26	0,36	0,62	Nul	Habitat forestier relativement préservé à fort enjeu de conservation, reliés aux réservoirs biologiques alentours et comportant la majorité des enjeux faune flore. Bénéficie d'une mesure d'évitement
Forêts inondables ou marécageuses dégradées	Modéré	5,16	0,72	5,88	Faible	Habitat de zone humide fortement dégradé, surface réduite.
Forêts dégradées de terre ferme	Modéré	4,81	1,63	6,44	Faible	Habitat forestier fortement dégradé peu favorable à l'accueil de la faune à enjeu de conservation. Surface relativement réduite.
TOTAL		43,39	3,12	46,51	Les habitats les plus amenés à être détruits sont majoritairement dégradés voire pour la grande majorité, déjà urbanisés.	



Impacts du projet d'aménagement sur les habitats naturels

OIN 24 - Vampires

-  Zac Chateau d'eau
-  Aire d'étude secondaire
-  Aire d'étude principale
-  Emprise du projet d'aménagement

Habitat

-  Forêts dégradées de terre ferme
-  Forêts de la plaine côtière anciennes
-  Forêts inondables ou marécageuses
-  Forêts inondables ou marécageuses dégradées
-  Systèmes culturels et parcelles complexes
-  Tissu urbain continu ou discontinu

2.3 Rappel des impacts sur les espèces floristiques et faunistiques

Seules les espèces subissant **une incidence notable** sont rappelées ici. Cette liste se base sur les études menées par Biotope en 2020 et 2021 sur les secteurs Malgaches et Vampires, ainsi que sur l'expertise d'AGE menée sur le secteur Margot suite aux inventaires de 2019, 2020, 2021 et 2023.

Nom normalisé	Statut	OIN 22 ZAC MARGOT FLORE	OIN 23 Secteur Tarcy	OIN 24 Totalité
<i>Ananas comosus</i> (cultivé)	P			
AVIFAUNE				
Aigle orné	P	x		
Aigle tyran	P	x		
Barbichon rougequeue	P	x		
Batara à gorge noire	P/D	x	x	
Bec-en-croc de Cayenne	P	x		x
Bec-en-croc de Temminck	P / D		x	
Buse à face noire	P	x		
Buse à gros bec	P			
Buse à queue courte	P			x
Buse à queue barrée	H / D			x
Buse blanche	P	x		
Buse cendrée	P		x	
Buse échasse	P	x	x	x
Buse roussâtre	P		x	
Caurale soleil	P / D			
Carnifex à collier	P/D	x		x
Chouette à lunettes	P	x		
Colibri améthyste	P			
Colibri topaze	P	x		
Conopophage à oreilles blanches	P / D		x	
Coquette huppe-col	P	x		
Duc à aigrettes	P	x		
Ermite d'Antonia	P/D	x		
Faucon des chauves-souris	P	x		
Faucon orangé	H / D		x	

Nom normalisé	Statut	OIN 22 ZAC MARGOT	OIN 23 Secteur Tarcy	OIN 24 Totalité
Grand Urubu	P	x	x	
Grand batara	P			x
Grimpar enfumé	P	x		
Grisin sombre	P			x
Harpage bidenté	P	x		
Héron garde-boeufs	P/D			
Hibou strié	P		x	x
Ibijau gris	P	x		
Ibis vert	P	x		
Macagua rieur	P		x	
Martinet de Cayenne	P	x	x	
Merle cacao	P	x		x
Microbate à collier	P	x		
Microbate à long bec	P	x		
Microtyran bifascié	P	x		
Naucler à queue fourchue	P	x		
Onoré rayé	P	x		x
Paruline des rives	P	x		
Porte-éventail roi	P		x	
Râle de Cayenne	P	x		
Râle grêle	P			
Râle kiolo	P			
Râle concolore	-			x
Marouette plombée	P			
Sarcoramphé roi	P	x		
Sclérure des ombres	P	x		
Sporophile faux-bouvron	P		x	
Tamatia tacheté	P			x
Tohi silencieux	P	x		
Troglodyte à face pâle	P		x	
Tyran grisâtre	P	x		
Tyranneau olivâtre	P	x		
Urubu noir	P			
BATRACHOFAUNE				
Ostéocephale de Leprieur	H/D	x		
Elachistocle du Suriname	P	x		
HERPETOFAUNE				
Lézard coureur galonné (<i>Cnemidophorus lemniscatus</i>)	H/D	x		

Nom normalisé	Statut	OIN 22 ZAC MARGOT	OIN 23 Secteur Tarcy	OIN 24 Totalité
MAMMALOFAUNE NON VOLANTE				
Jaguaroundi	D	x		
Tapir commun	D		x	
Singe hurleur roux	D		x	
MAMMALOFAUNE VOLANTE				
Murin givré			x	
Saccoptère givré/à queue courte			x	x
Chrotophane oreillard			x	
Grand Péroptère			x	

2.4 Besoins surfaciques de compensation

2.4.1 OIN Margot

Le bureau d'étude AGE a évalué les besoins de compensation à appliquer pour le projet d'aménagement de la ZAC Margot, sur l'OIN Margot. Le résultat de cette évaluation est présenté dans le tableau suivant.

Habitat	Espèce ciblée par la compensation	Surface à compenser - ZAC Margot (ha)
Forêts inondées ou marécageuses	Ermite d'Antonia	15,2
Forêts matures	Osteocéphale de Leprieur Carnifex à collier	61,2
TOTAL (surfaces forestières à compenser)		76,4

2.4.2 OIN Malgaches Paradis

Habitat	Enjeu de conservation	Surface détruite		Ratio de compensation	Surface de compensation estimée	
		TOTAL OIN (ha)	MONTOUTE (ha)		TOTAL OIN (ha)	MONTOUTE (ha)
Tissus urbains et végétation rudérale	Négligeable	46,3	2,8	-	0	0
Abattis – brûlis	Négligeable	14,8	0,9	-	0	0
Végétation rudérale, bords de route	Négligeable	12,8	0	-	0	0
Forêts de la plaine côtière ancienne	Fort	23	0	3	69	0
Forêts inondées ou marécageuses dégradées	Modéré	1,75	0,2	2	3,5	0,4
Forêts dégradées de terre ferme	Modéré	9,32	0	2	18,64	0
Forêts et végétation arbustive en mutation	Modéré	11	1	2	22	2
TOTAL (surfaces détruites)		118,97	4,9	TOTAL (surfaces à compenser)	113,14	2,4

Les besoins résiduels pour les deux projets (OIN Malgaches et Montoute) représentent :

- 111,6ha de forêt de terre ferme
- 3,9ha de forêt marécageuse

2.4.3 OIN Vampire

Habitat	Enjeu de conservation	Surface détruite		Ratio de compensation	Surface de compensation estimée	
		TOTAL OIN (ha)	ZAC Château d'eau (ha)		TOTAL OIN (ha)	ZAC Château d'eau (ha)
Tissus urbains et végétation rudérale	Négligeable	55,80	4,38	-	0	0
Abattis – brûlis	Négligeable	28,90	28,78	-	0	0
Forêts inondées ou marécageuses	Très fort	2,20	0	4	8,79	0
Forêts de la plaine côtière ancienne	Fort	0,26	0,26	3	0,78	0,78
Forêts inondables ou marécageuses dégradées	Modéré	6,24	5,16	2	12,49	10,32
Forêts dégradées de terre ferme	Modéré	8,63	4,81	2	17,25	9,62
TOTAL (surfaces détruites)		102,02	43,39	TOTAL (surfaces à compenser)	39,31	20,72

Les besoins de compensation représentent :

- 18 ha de forêt de terre ferme sur la plaine côtière
- 22,8 ha de forêt marécageuse ou ripicole

2.4.4 BILAN : besoins de compensation par type d'habitat naturel

Définition du besoin de compensation

Habitat	Besoins de compensation (surfaces à compenser en ha)			TOTAL
	OIN MARGOT Partie nord exclue	OIN Malgaches - Paradis	OIN VAMPIRE	Hors secteur Margot Nord
Forêts inondées ou marécageuses	15,2	3,5	12,5	31,2
Forêts de terre ferme	61,5	111,6	18,3	191,4

3 Présentation du site de compensation

3.1 Généralités

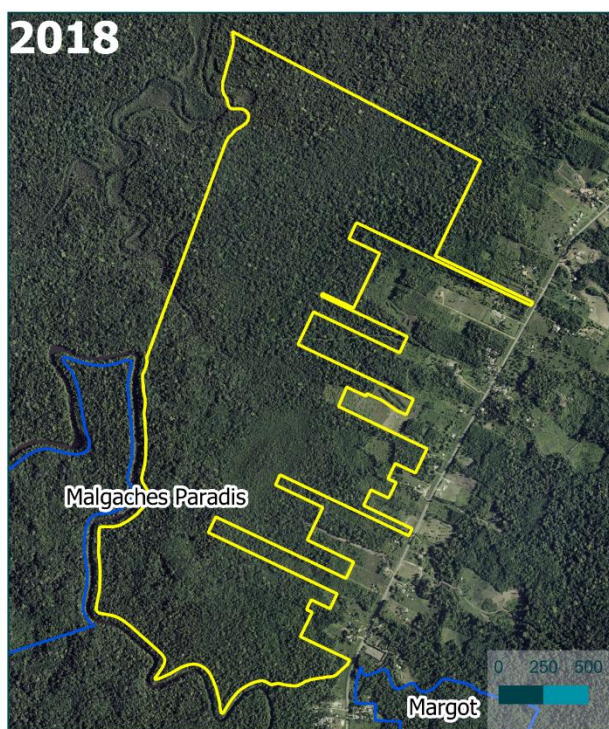
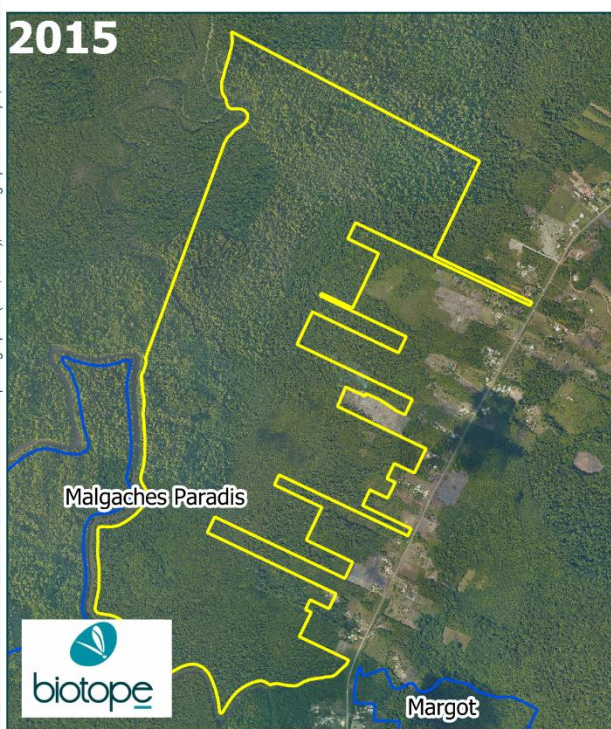
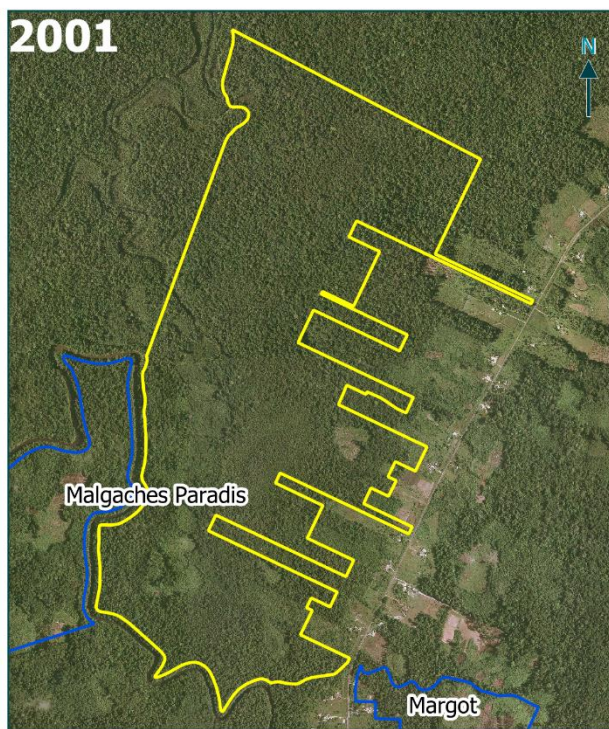
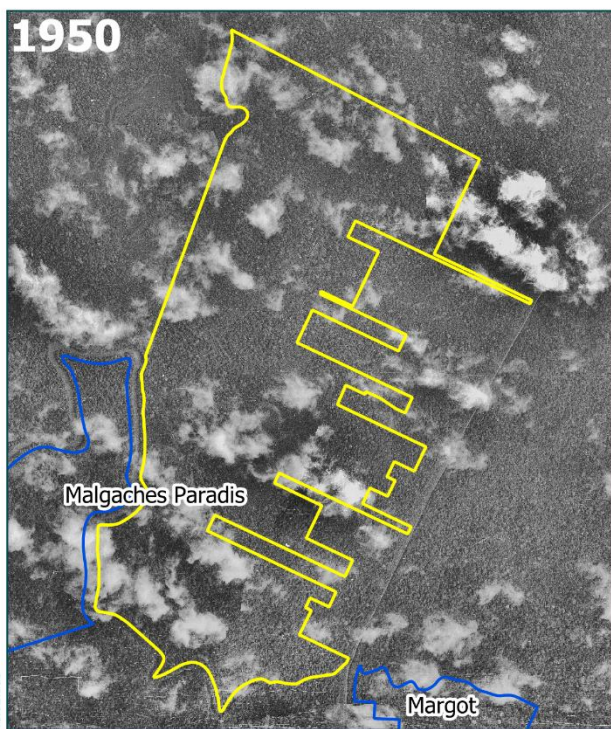
L'aire d'étude se situe en contexte naturel. Elle est composée d'une mosaïque d'habitats naturels, en bon état de conservation général, bien que les habitats forestiers présentent quelques marques de dégradation (proximité avec des zones d'abattis, layons de chasse très fréquentés).

Jouxtant la crique Margot à l'Ouest, l'aire d'étude présente un certain nombre d'habitats humides, et notamment de forêts marécageuses et ripicoles bordant celle-ci.

A l'Est, l'aire d'étude est délimitée par la route reliant Saint-Laurent du Maroni à Mana. Autour de cette route, la forêt est progressivement mitée par les abattis, qui semblent, au fil des années, gagner du terrain sur le massif forestier.

Le massif forestier que comprend l'aire d'étude s'insère dans le seul grand corridor écologique qui relie l'ensemble naturel de Coswine aux espaces forestiers du Sud-Est de Saint-Laurent-du Maroni. En ce sens, elle représente un enjeu de conservation important.

La cartographie suivante retrace l'historique de l'aire d'étude entre 1950 et 2018.



© EPFAG - Tous droits réservés - Sources : IGN © Orthophotographie (IGN, 2018), - Cartographie : Biotope, 2023-09-26T10:46:02.809



- Périmètres OIN
- Aire d'étude rapprochée

Historique de l'aire d'étude

Compensation OIN 22, 23, 24

Carte 2 Historique de l'aire d'étude



3.2 Zonages du patrimoine naturel

Cf. Carte : « Zonages du patrimoine naturel »

Deux zones d'inventaires du patrimoine naturel présentant un intérêt écologique important ont été identifiées au sein même et à proximité de la zone identifiée pour la compensation. Il s'agit de :

- La ZNIEFF de type I du Marais de Coswine
- La ZNIEFF de type II de la Crique Sainte-Anne

De plus, l'aire d'étude éloignée intercepte le domaine du Parc Naturel Régional de Guyane (Mana).

Zonages du patrimoine naturel situés dans l'aire d'étude éloignée

Type de zonage	Code	Intitulé	Distance à l'aire d'étude rapprochée
Zonages d'inventaires			
ZNIEFF1	00000002	Crique et marais de Coswine	Superposition
ZNIEFFII	00020000	Crique Sainte-Anne	3,4km
Autres zonages			
Parc naturel régional	-	Parc Naturel Régional de Guyane - Mana	3,5 km



- Périmètres OIN
- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée

Contexte environnemental

- Parc Naturel Régional de Guyane
- ZNIEFF**
 - Terrestre de type 1
 - Terrestre de type 2

Zonage du patrimoine naturel

Compensation OIN 22, 23, 24

Carte 3 : Zonage du patrimoine naturel

3.3 Continuités et fonctionnalités écologiques

Le Schéma d'aménagement régional a identifié deux corridors écologiques du littoral sous pression se superposant à l'aire d'étude rapprochée.

En effet, sa position entre les espaces forestiers de la crique et du marais de Coswine et le reste du domaine forestier permanent (DFP) au Sud-Est de Saint-Laurent du Maroni représente un enjeu de conservation important. En effet, cette continuité écologique avec les milieux forestiers de l'intérieur est indispensable pour maintenir la qualité écologique de la crique et du marais de Coswine

Ainsi, dans une logique de compensation des impacts engendrés par l'artificialisation d'espaces naturels alentour, l'aire d'étude présente un intérêt écologique important.

Position de l'aire d'étude éloignée par rapport aux continuités écologiques d'importance régionale

Sous-trame concernée	Composante du réseau écologique régional	Position au sein de l'aire d'étude rapprochée
Réservoirs de biodiversité – Zonage du SAR		
Espace naturel à haute valeur patrimoniale	Crique et marais de Coswine	Quart Nord-Ouest de l'aire d'étude rapprochée
Espace naturel de conservation durable	Correspond au tracé du corridor reliant Coswine au DFP	Moitié sud de l'aire d'étude rapprochée
Espace forestier de développement	Correspond au tracé du corridor reliant Coswine au DFP	Au sud de l'aire d'étude rapprochée
Corridors écologiques		
Milieux forestiers	Corridor écologique du littoral sous pression, reliant la ZNIEFF I de la Crique et du Marais de Coswine au reste du domaine forestier permanent (DFP) et à la crique Sainte-Anne	Traverse le Nord de l'aire d'étude rapprochée par l'axe Ouest-Est
Milieux forestiers	Corridor écologique du littoral sous pression, reliant la ZNIEFF I de la Crique et du Marais de Coswine au reste du domaine forestier permanent (DFP), en passant par Malgaches	Traverse l'aire d'étude rapprochée par l'axe Nord-Sud
Milieux forestiers	Corridor écologique du littoral sous pression, reliant les enclaves de Malgaches et de Saint-Maurice au reste du domaine forestier permanent.	Sud-Ouest l'aire d'étude éloignée
Bleue	Crique margot, continuité hydrologique	Jouxte le Sud-Ouest de l'aire d'étude rapprochée

L'aire d'étude correspond à un corridor écologique sous pression d'urbanisation et d'extension péri-urbaine autour de Saint-Laurent du Maroni. Ce corridor représente un enjeu très fort de conservation, puisqu'il relie un ensemble forestier et de zones humides unique du Nord-Ouest de la Guyane avec le reste du domaine forestier permanent. De ce fait, il participe à la continuité écologique et donc au brassage génétique et spécifique garantissant le maintien de la qualité et la fonctionnalité de cet espace naturel.



Fonctionnalités écologiques

Compensation OIN 22, 23, 24

- Périmètres OIN
- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée

Destination des sols (SAR)

- Espaces forestiers de développement
- Espaces naturels à haute valeur patrimoniale
- Espaces naturels de conservation durable

Corridors écologiques (SAR)

- Corridors écologiques du littoral sous pression

Carte 4 : Fonctionnalités écologique

3.4 Respect des critères d'éligibilité

Critères d'éligibilité d'une mesure de compensation

Critère d'éligibilité	Définition
Additionnalité	A ce jour, la zone pré-identifiée pour la compensation n'est bénéficiaire d'aucune action publique permettant sa protection ni sa gestion durable. L'application de mesures de gestion ne se substitue donc pas à des actions publiques en cours.
Proximité géographique	La zone de 394ha pré-identifiée pour la compensation se situe à Saint-Laurent du Maroni, et jouxte les périmètres des OIN Malgaches et Margot. Elle se trouve à environ 2,8km du périmètre de l'OIN Vampire. En ce sens, elle remplit le critère de proximité géographique.
Faisabilité	L'ensemble de parcelles représentant la surface de 394ha appartient déjà à l'EPFAG. Seul le coût des mesures de gestion devra être évalué.
Pérennité	La pérennité des mesures sera justifiée par la mise en place d'un plan de gestion adapté avec un gestionnaire compétent.
Equivalence écologique	L'équivalence écologique fait l'objet de la partie « 4 Equivalence écologique : état du milieu naturel, de la flore et de la faune sur le site pré-identifié pour la compensation ». Cette étude permet également de justifier de la plus-value de ce site de compensation, au vu de sa situation géographique (cf « 3.2. et 3.3)

4 Equivalence écologique : état du milieu naturel, de la flore et de la faune sur le site pré-identifié pour la compensation

4.1 Habitats naturels et flore

Les prospections d'une seule saison n'ont pas permis d'effectuer une analyse fine des surfaces d'habitats naturels. Les surfaces estimées et la cartographie des habitats sont encore provisoires. En effet, une seule mission n'a pas permis de couvrir l'ensemble de la zone avec une pression de prospection suffisante pour obtenir une cartographie et une description des habitats détaillée. Une analyse plus fine sera présentée lors du rendu final de l'étude.

4.1.1 Habitats naturels

Cf. Carte : « Habitats naturels »

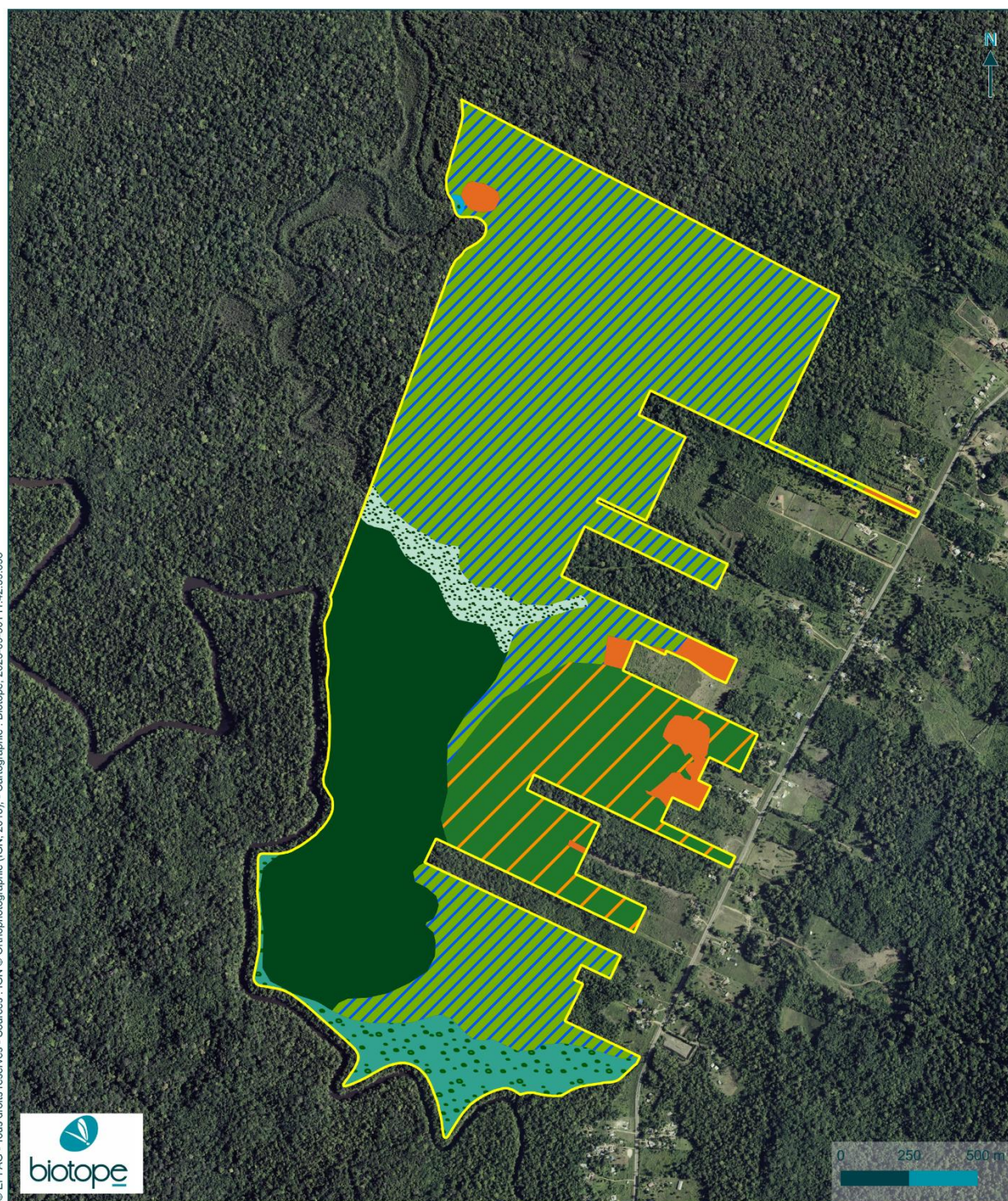
Typologie de l'habitat	Zone humide	Surface (ha)
Abattis		8,8
Crique	Oui	0,2
Forêt de flat secondaire		214,8
Forêt marécageuse	Oui	21,5
Forêt perturbée sur pente		84,6
Forêt ripicole	Oui	9,8
Forêt secondaire		54,5
TOTAL		394,2
TOTAL Forêt de terre ferme		353,9
TOTAL zone humide		31,5

L'ensemble des habitats naturels présents sur les 3 périmètres de l'OIN désignées pour la compensation se retrouvent également, en proportion variable, sur le site identifié pour la compensation.

Pour rappel, les habitats naturels détruits visés pour la compensation sont :

- La forêt de terre ferme (forêt de flat secondaire, forêt perturbée sur pente, et forêt secondaire)
- La forêt marécageuse ou ripicole

Les surfaces présentes sur le site de compensation sont suffisantes pour compenser les impacts des projets d'aménagement de la ZAC Margot, de l'OIN Malgaches Paradis et de l'OIN Vampires.



Epfa
Guyane

Habitats naturels (provisoire)

Compensation OIN -
Saint-Laurent

Habitat naturel

-  Abattis
-  Crique
-  Forêt de flat secondaire
-  Forêt marécageuse
-  Forêt perturbée sur pente
-  Forêt ripicole
-  Forêt secondaire

4.1.2 Flore

Un grand nombre d'espèces sont encore en cours d'identification. L'ensemble des espèces à enjeux et la liste exhaustive de l'inventaire réalisé seront présentés lors du rendu final de l'étude envisagé au mois de mars 2024.

4.2 Faune

4.2.1 Poissons

Cette expertise est réalisée par HYDRECO. Les travaux ne sont pas finalisés à ce jour et seront intégrés au rendu final de l'étude envisagé au mois de mars 2024.

4.2.2 Amphibiens – espèces remarquables

Statuts et enjeux écologiques des amphibiens remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts de conservation	LRR	Enjeu spécifique	Habitats des espèces, abondance en Guyane et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
Cortège des amphibiens des zones humides forestières						
Rainette à doigts orange	<i>Dendropsophus sp.1</i>	D	LC	Faible	Espèce forestière largement réparti en Guyane. Son habitat est largement représenté au sein de la zone d'étude.	Faible

Légende :

H : espèce d'amphibien protégée avec ses habitats (Art.2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2020)

P : espèce d'amphibien protégée (Art.3 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2020)

D : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Guyane (DGTm, 2013).

LRR : Liste Rouge Régionale :

LC (Least Concern) : Préoccupation mineure

NT (Nearly threatened) : Quasi-menacé extinction

VU (Vulnerable) : Vulnérable

EN (Endangered) : En danger d'extinction

CR (Critically endangered) : En danger critique d'extinction

EX : Disparue de Guyane

DD (Data Deficient) : Données insuffisantes pour l'évaluation

DD (Data Deficient) : Données insuffisantes pour l'évaluation

Cette espèce n'est pas impactée par les projets d'aménagements des 3 périmètres de l'OIN, bien qu'elle figure parmi les espèces présentes sur ces sites. Une investigation en saison des pluies est nécessaire pour détecter la présence des espèces impactées dans le cadre de ces projets (Ostéocéphale de Leprieur, Rainette crépitante...). En effet, la saison sèche n'est pas propice à la détection des batraciens.

4.2.3 Reptiles

Statuts et enjeux écologiques des reptiles remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts de conservation	LRR	Enjeu spécifique	Habitats des espèces, abondance en Guyane et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
Cortège des reptiles des vasières et forêts marécageuses littorales						
Couresse des vasières	<i>Erythrolamprus cobella</i>	H	EN	Fort	Espèce répartie sur le littoral en Guyane, avec une attache pour les zones vaseuses. Au sein de l'aire d'étude son habitat est réduit aux mangroves de bord de crique. La population se révèle limitrophe de l'aire de répartition à l'échelle de la Guyane Française.	Très fort
Cortège des reptiles des criques forestières						
Platémyde à tête orangée	<i>Platemys platycephala</i>	P	LC	Modéré	Espèce répartie de manière homogène sur le territoire de Guyane. Elle affectionne les zones de bas-fonds à proximité des criques forestières qui sont largement répartis sur la zone d'étude.	Modéré

Légende :

H : espèce d'amphibien protégée avec ses habitats (Art.2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2020)

P : espèce d'amphibien protégée (Art.3 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2020)

D : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Guyane (DGTm, 2013).

LRR : Liste Rouge Régionale :

LC (Least Concern) : Préoccupation mineure

NT (Nearly threatened) : Quasi-menacé extinction

VU (Vulnerable) : Vulnérable

EN (Endangered) : En danger d'extinction

CR (Critically endangered) : En danger critique d'extinction

EX : Disparue de Guyane

DD (Data Deficient) : Données insuffisantes pour l'évaluation

DD (Data Deficient) : Données insuffisantes pour l'évaluation

La couresse des vasières ne figure pas parmi les espèces retrouvées sur les surfaces des 3 périmètres de l'OIN. Pourtant, elle représente un enjeu très fort de conservation. Cela souligne l'intérêt du site de compensation identifié. Il en est de même pour le Platémyde à tête orangée, qui présente un enjeu de conservation modéré.

4.2.4 Oiseaux

4.2.4.1 Espèces présentes sur le site de compensation

157 espèces issues de la première série de prospections :

- 39 espèces protégées dont 7 sont également déterminantes de ZNIEFF
- 3 espèces uniquement déterminantes de ZNIEFF

11 espèces issues de Faune-Guyane :

- 6 espèces protégées

Soit **un total de 168 espèces** pour 48 (29%) espèces remarquables et ayant un statut de conservation.

Statuts et enjeux écologiques des oiseaux remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts de conservation	LRR	Enjeu spécifique	Habitats des espèces, abondance en Guyane et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
Cortège des oiseaux de boisements clairs, lisières, friches arbustives						
Buse à gros bec	<i>Rupornis magnirostris</i>	P	LC	Faible	Jeunes boisements secondaires bordant des zones ouvertes herbacées: lisières des savanes, exploitations agricoles, bordures des pistes, pâturages artificiels. Observé dans les zones ouvertes et jardins des habitations présentes le long de la D9. Reproduction possible dans le boisement.	Faible
Rôle kiolo	<i>Anurolimnas viridis</i>	P	LC	Faible	Fréquente les terrains broussailleux et herbeux, les friches, les bords de pistes et les cultures à l'abandon. Au moins 3 individus chanteurs entendus dans les les zones ouvertes et jardins des habitations présentes le long de la D9. Reproduction dans les lisières et zones de friches.	Faible
Marouette plombée	<i>Porzana albicollis</i>	P	LC	Faible	Présent dans les zones d'herbages humides, et les fossés broussailleux de la zone d'étude. Reproduction dans les lisières et zones de friches.	Faible
Cortège des oiseaux de forêts mûres						

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts de conservation	LRR	Enjeu spécifique	Habitats des espèces, abondance en Guyane et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
Conopophage à oreilles blanches	<i>Conopophaga aurita</i>	P/D	LC	Fort	Forêts mûres sur sols drainés. Recherche seul ou en couples les insectes de la litière, mais rejoint aussi parfois les bandes d'oiseaux se nourrissant sur le front d'avancée des nappes de fourmis itinérantes. Couples observés et chanteurs. Pas de nids observés, amis habitat typique pour cette espèce et reproduction très fortement probable.	Fort
Platyrhynque à cimier blanc	<i>Platyrinchus platyrhynchos</i>	P/D	DD	Fort	Sous-bois clairs de la forêt mûre sur terre ferme. De nombreux palmiers poubelles présents dans ces habitats Couple observé et chanteur. Pas de nids observés, amis habitat typique pour cette espèce et reproduction très fortement probable.	Fort
Batara à gorge noire	<i>Frederickena viridis</i>	P/D	LC	Modéré	Forêts mûres dans la végétation touffue des chablis anciens. Plusieurs zones de chablis naturelles et provoqués par l'Homme se succèdent sur la crête de la forêt sur pente au sud de la zone d'étude et rendent l'habitat favorable à cette espèce. Au moins un couple chanteur observé dans le secteur.	Modéré
Carnifex barré	<i>Micrastur ruficollis</i>	P	LC	Modéré	Sous-bois de la forêt mûre, où on le rencontre plutôt à proximité des «nappes» de fourmis légionnaires. Chanteur au petit matin, tous les matins. Reproduction possible dans le boisement.	Modéré
Tamatia tacheté	<i>Bucco tamatia</i>	P	LC	Modéré	Sous-bois denses et broussailleux des forêts basses de la plaine littorale, souvent en bordure de formations marécageuses. Reproduction possible dans le boisement.	Modéré
Sclérure à bec court	<i>Sclerurus ruficularis</i>	P	LC	Modéré	Forêts mûres de l'intérieur. Reproduction possible dans le boisement.	Modéré
Viréon à calotte rousse	<i>Hylophilus ochraceiceps</i>	P	LC	Modéré	Strates basses de la forêt (1,5 à 5 m de haut) dans les rondes d'insectivores.	Modéré
Microbate à long bec	<i>Ramphocaenus melanurus</i>	P	LC	Faible	Canopée de la forêt mûre. Se nourrit dans les massifs de lianes en draperies verticales. Reproduction possible dans le boisement.	Faible
Tohi silencieux	<i>Arremon taciturnus</i>	P	LC	Faible	Sous-bois de la forêt mûre dans les lieux sombres et humides. Exemple: bas-fonds riches d'une strate herbacée dense.	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts de conservation	LRR	Enjeu spécifique	Habitats des espèces, abondance en Guyane et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
Grimpar enfumé	<i>Dendrocincla fuliginosa</i>	P	LC	Faible	Sous-bois de la forêt mûre, où on la trouve régulièrement liée aux nappes de fourmis itinérantes à l'image du Grimpar à menton blanc. Mais capture aussi des insectes sur les troncs, à l'écart des fourmis, comme des cigales.	Faible
Grimpar barré	<i>Dendrocolaptes certhia</i>	P	LC	Faible	Forêts mûres et secondaires anciennes de sols drainés. Reproduction possible dans le boisement.	Faible
Grisin sombre	<i>Cercomacroides tyrannina</i>	P	LC	Faible	Forêts marécageuses, lisières secondaires. Observé dans les lisières des abattis. Bien présent dans ce types d'habitats tout autours des zones aménagées et exploitées pour l'agriculture.	Faible
Rôle de Cayenne	<i>Aramides cajaneus</i>	P	LC	Faible	Forêts marécageuses, bas-fonds humides et bords de criques en forêt mûre, vieilles mangroves littorales.	Faible
Tyran grisâtre	<i>Rhytipterna simplex</i>	P	LC	Faible	Forêts mûres, strates moyennes et hautes, dans les rondes de canopée. Au moins 5 individus chanteurs contactés dans le bloc forestier. Reproduction possible.	Faible
Tamatia à gros bec	<i>Notharchus macrorhynchos</i>	P/D	LC	Faible	Paysages forestiers variés. Reproduction possible dans le boisement.	Faible
Toucanet koulik	<i>Selenidera piperivora</i>	D	LC	Faible	Forêts mûres en canopée et strates moyennes. Individu observé en train de s'alimenter dans des arbres fruitiers.	Faible
Carnifex à gorge cendrée	<i>Micrastur gilvicolis</i>	P	LC	Faible	Sous-bois de la forêt mûre. Individu chanteur en pleine journée. Reproduction possible dans le boisement.	Faible
Caïque à tête noire	<i>Pyrilia caica</i>	D	LC	Faible	Forêts mûres de l'intérieur. Individu observé en train de s'alimenter dans des arbres fruitiers.	Faible
Amazone aourou	<i>Amazona amazonica</i>	D (dortoir > 300)	LC	Faible	Forêts mûres, pinotières, vieilles mangroves et forêts secondaires littorales. Pas de dortoirs constatés pour cette espèce.	Faible
Grisin spodiopile	<i>Euchrepomis spodiopila</i>	P	LC	Faible	Canopée de la forêt mûre, où il évolue souvent au sein des rondes. Au moins 1 individu contacté au sein d'une ronde de canopée dans le bloc forestier. Reproduction possible.	Faible
Naucier à queue fourchue	<i>Elanoides forficatus</i>	P	LC	Faible	Forêt de l'intérieur jusqu'au contact avec les paysages ouverts de la plaine côtière. En survol au dessus de la zone de forêt. Non reproducteur dans le boisement.	Faible
Aigle tyran	<i>Spizaetus tyrannus</i>	P	LC	Faible	Recherche les ouvertures au sein de la forêt mûre, se limitant même parfois à des secteurs dégradés de végétations secondaires, mais également sur les lisières des boisements du littoral. Observé en survol au dessus des zones d'habitations. Reproduction probable dans le boisement.	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts de conservation	LRR	Enjeu spécifique	Habitats des espèces, abondance en Guyane et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
Buse blanche	<i>Pseudastur albicollis</i>	P	LC	Faible	Lisières de forêts mûres. Observé en survol au plein cœur de la zone de boisement. Reproduction probable dans le boisement.	Faible
Harpage bidenté	<i>Harpagus bidentatus</i>	P	LC	Faible	Forêts, en général de terre ferme dans l'intérieur, sèches ou marécageuses dans la plaine côtière. Tend à s'associer aux Tamarins dans la canopée pour profiter des gros insectes et petits vertébrés dérangés par les singes.	Faible
Tyranneau minute	<i>Ornithion inerme</i>	P	LC	Faible	Forêts basses de lisière, forêts marécageuses inondables et forêts de terre ferme. Strates hautes de la forêt avec les rondes de canopées. Au moins deux individus contactés le long de la crique margot. Reproduction possible.	Faible
Microtyran à queue courte	<i>Myiornis ecaudatus</i>	P	LC	Faible	Forêts mûres essentiellement en canopée. Plusieurs individus contactés dans le bloc forestier. Reproduction possible.	Faible
Microtyran bifascié	<i>Lophotriccus vitiensis</i>	P	LC	Faible	Milieux secondaires. Plusieurs individus contactés dans le bloc forestier. Reproduction possible.	Faible
Tyranneau à miroir	<i>Tolmomyias assimilis</i>	P	LC	Faible	Canopée de la forêt mûre et vieilles formations secondaires. Dans les rondes de sous-bois en hautes strates. Plusieurs individus contactés dans le bloc forestier. Reproduction possible.	Faible
Manakin minuscule	<i>Tyranneutes virescens</i>	D	LC	Faible	Canopée et sous-bois de la forêt mûre dans les secteurs frais des bas-fonds et terrasses alluviales. Plusieurs individus contactés dans le bloc forestier. Reproduction possible.	Faible
Cortège des oiseaux de forêts marécageuses et humides						
Ermite d'Antonia	<i>Threnetes niger</i>	P/D	LC	Modéré	Petit colibri discret qui affectionne les sous-bois marécageux lumineux de forêt de bas-fond ou de bords de rivières, associée à la présence de la plante Ichnocyphon dont les larges feuilles dressées sont caractéristiques (butine les fleurs). Cette espèce endémique du plateau des Guyanes reste rare et encore méconnue. Individu observé dans un bas-fonds marécageux. Très localisée, cette espèce se reproduit probablement dans ce secteur.	Très fort
Elénie à couronne d'or	<i>Myiopagis flavivertex</i>	P/D	NT	Fort	Espèce restreinte aux sous-bois des forêts marécageuses. Un individu contacté le long de la crique margot, en bordure Sud-Ouest de la zone d'étude.	Fort
Mango à cravate verte	<i>Anthracothorax viridigula</i>	P	DD	Fort	Boisements clairs, lisières, bosquets et mangroves. Individu observé en train de s'alimenter dans les zones de bosquets sur sable au centre la zone de forêt de plaine. Reproduction possible de cette espèce.	Fort

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts de conservation	LRR	Enjeu spécifique	Habitats des espèces, abondance en Guyane et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
Tyrann des palmiers	<i>Tyrannopsis sulphurea</i>	P	LC	Modéré	Tyrannidé associé aux forêts ou bosquets de palmiers-bâches. Un individu observé à proximité de la D9 sur un patch de palmiers-bâches. Très localisé, ces individus se reproduisent probablement dans ce secteur.	Modéré
Alapi à menton noir	<i>Hypocnemoides melanopogon</i>	P	LC	Modéré	Forêts inondables des plaines littorales (pinotières et vieilles mangroves) et des terrasses alluviales dans l'intérieur, généralement à peu de distance des cours d'eau lents qui traversent ces paysages forestiers particuliers. Individus contactés le long de la crique Margot.	Modéré
Héron strié	<i>Butorides striata</i>	P	LC	Faible	Marais arbustifs d'eau douce richement garnis de végétation, canaux de drainage, rizières. Au moins 2 individus observés sur la crique Margot et un troisième individu observé dans les canaux de drainage à proximité des abattis. Reproduction probable le long des canaux et berges.	Faible
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	P	LC	Faible	Bords de mer, estuaires et grands cours d'eau de l'intérieur. Profite des cours d'eaux et des bassins pour s'alimenter. De passage dans la zone et non reproducteur dans la zone d'étude.	Faible
Colibri topaze	<i>Topaza pella</i>	P	LC	Faible	Forêts mûres de l'intérieur. Bien que ce colibri passe le plus clair de son temps dans la voûte de la forêt (alimentation, parades et chants des mâles), les femelles demeurent strictement inféodées aux bords de rivières et criques forestières pour la nidification. Un individu contacté le long d'une crique forestière.	Faible
Paruline des rives	<i>Myiothlypis rivularis</i>	P	DD	Faible	Petites criques forestières à l'ombre de la voûte de la forêt mûre, dans les chablis, buissons denses et branches mortes. Reproduction probable le long des berges de certaines criques.	Faible
Cortège des oiseaux nocturnes						
Ibijou à longue queue	<i>Nyctibius aethereus</i>	P/D	DD	Fort	Plus grand des ibijoux de Guyane qui affectionne les forêts humides de l'intérieur. Individu contacté au niveau de la zone de forêt sur pente. Donnée très intéressante pour ce secteur puisque c'est la troisième mention pour la commune de Saint-Laurent.	Fort
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	P	VU	Fort	Milieux ouverts du littoral, pâturages, pelouses, zones urbanisées. Couples reproducteurs contactés dans la forêt. Malgré des recherches la cavité n'a pas été trouvée, mais il s'agit d'une reproduction presque certaine pour cette espèce.	Fort
Ibijou gris	<i>Nyctibius griseus</i>	P	LC	Faible	Forêts mûres, vieilles forêts secondaires du littoral et lisières de savanes et rivières. Au moins un individu chanteur contacté dans le zone de forêt sur pente et un individu dans les forêts secondarisées à proximité des abattis. Reproduction dans le bloc forestier.	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts de conservation	LRR	Enjeu spécifique	Habitats des espèces, abondance en Guyane et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
Duc à aigrettes	<i>Lophostrix cristata</i>	P	LC	Faible	Forêts mûres, parfois de jour en bordure des chablis. Un individus chanteurs dans le bloc forestier.	Faible
Chevêchette d'Amazonie	<i>Glaucidium hardyi</i>	P	LC	Faible	Grande forêt mûre de l'intérieur. Au moins un individu chanteur contacté dans le zones de forêt sur pente et un individu dans les forêts secondarisées à proximité des abattis. Reproduction dans le bloc forestier.	Faible
Cortège des oiseaux de hauts vols						
Amazonie aourou	<i>Amazona amazonica</i>	D (dortoir > 300)	LC	Faible	Forêts mûres, pinotières, vieilles mangroves et forêts secondaires littorales. Individus observés en vol (transit) au dessus de la zone d'étude. Aucun arbre de la lisière ne semble favorable à l'alimentation ou à la nidification/pose de cette espèce. De passage, aucun dortoir de plus de 300 individus observé.	Faible
Grand Urubu	<i>Cathartes melambrotus</i>	P	LC	Faible	Forêts mûres mais s'aventure aussi au-dessus des forêts secondaires du littoral. Survol la zone d'étude à la recherche de nourriture. Aucun dortoirs identifié.	Faible
Urubu noir	<i>Coragyps atratus</i>	P	LC	Faible	Plages et mangroves de bords de mer jusque sur les rives des grands fleuves côtiers. Survol la zone d'étude à la recherche de nourriture. Aucun dortoirs identifié.	Faible

Légende :

- H : espèces d'oiseaux protégées avec ses habitats (Art.2 de l'arrêté ministériel du 25 mars 2015)
- P : espèces d'oiseaux protégées (Art.3 de l'arrêté ministériel du 25 mars 2015)
- D : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Guyane (DGTm, 2013).
- LRR : Liste Rouge Régionale :
 - LC (Least Concern) : Préoccupation mineure
 - NT (Nearly threatened) : Quasi-menacé extinction
 - VU (Vulnerable) : Vulnérable
 - EN (Endangered) : En danger d'extinction
 - CR (Critically endangered) : En danger critique d'extinction
 - EX : Disparue de Guyane
 - DD (Data Deficient) : Données insuffisantes pour l'évaluation

Sur les 56 espèces impactées par les projets de la ZAC Margot, l'OIN Malgaches Paradis et l'OIN Vampires, 21 espèces sont présentes sur le site destiné à la compensation, dont l'Ermite d'Antonia, qui représente un enjeu de conservation est très fort.

De plus, les inventaires de terrain ne sont pas encore terminés et devrait relever la présence d'autres espèces. Les cortèges identifiés sont donc similaires à ceux étant impactés ; cette situation est cohérente avec la typologie d'habitats naturels ciblés pour la compensation.

4.2.5 Mammifères (hors chiroptères)

4.2.5.1 Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques.

Statuts et enjeux écologiques des mammifères remarquables (hors chiroptères) présents dans l'aire d'étude rapprochée

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts de conservation	LRR	Enjeu spécifique	Habitats des espèces, abondance en Guyane et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
Saki à face pâle	<i>Pithecia pithecia</i>	P / D	LC	Fort	Canopée de la forêt primaire et secondaire (en bon état de conservation). Peu commune à rare, plutôt liée à la bande forestière d'arrière-littoral, naturellement peu abondante. Espèce assez commune qui vit généralement en couple. Espèce ne supportant pas la dégradation de son habitat.	Fort
Tapir commun	<i>Tapirus terrestris</i>	D	VU	Fort	Le Tapir évolue dans les forêts de terre ferme et les forêts inondables. La proximité de points d'eau est indissociable de sa présence. L'espèce est assez commune et bien répartie mais naturellement peu abondante. Les estimations de densités varient de 0,20 à 3,7 individus/km². En Guyane, la perte des habitats est limitée, mais à la différence des autres pays, l'espèce n'est pas protégée : la chasse représente donc un problème majeur.	Fort
Singe hurleur roux	<i>Alouatta macconnelli</i>	D	LC	Modéré	Espèce évoluant dans la canopée de la forêt primaire et secondaire. Espèce relativement commune, elle vit en groupe de taille variable selon le milieu (en moyenne 5 à 6 individus) composé d'un mâle (voire deux) accompagné des femelles et des jeunes non autonomes. Le Singe hurleur est endémique des plateaux de Guyane.	Modéré
Yapock, Opossum aquatique	<i>Chironectes minimus</i>	P	DD	Modéré	Semble plus abondant dans les zones forestières où le relief favorise la présence de cours d'eaux profonds. Répartit sur l'ensemble du territoire.	Modéré
Données bibliographiques (Faune Guyane, ABC Mana 2022)						
Tamandua à collier	<i>Tamandua tetradactyla</i>	P	LC	Modéré	Forêts matures et secondarisées ainsi que les jardins, friches et savanes. Il exploite le bloc forestier guyanais y compris les boisements littoraux. Assez commune, l'espèce est naturellement peu abondante.	Modéré

Légende :

- H : espèces d'oiseaux protégées avec ses habitats (Art.2 de l'arrêté ministériel du 25 mars 2015)
- P : espèces d'oiseaux protégées (Art.3 de l'arrêté ministériel du 25 mars 2015)
- D : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Guyane (DGTm, 2013).
- LRR : Liste Rouge Régionale :
 - LC (Least Concern) : Préoccupation mineure
 - NT (Nearly threatened) : Quasi-menacé extinction
 - VU (Vulnerable) : Vulnérable
 - EN (Endangered) : En danger d'extinction
 - CR (Critically endangered) : En danger critique d'extinction
 - EX : Disparue de Guyane
 - DD (Data Deficient) : Données insuffisantes pour l'évaluation

4.2.5.2 Bilan concernant les mammifères et enjeux associés

Le tapir, le singe hurleur roux, le tamandua à collier et le saki à face pâle sont présents sur le site de compensation : soit 80% des espèces de mammifères non volant ciblées par le projet de compensation. De plus, les inventaires de terrain ne sont pas terminés.

4.2.6 Chiroptères

Statuts et enjeux écologiques des chiroptères remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts de conservation	LRR	Enjeu spécifique	Habitats des espèces, abondance en Guyane et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
Forêt et sous-bois						
Grand Péroptère	<i>Peropteryx kappleri</i>	-	LC	Modéré	Espèce peu commune, peu abondante mais assez bien répartie. Ces milieux de prédilection sont les boisements (forêts primaires et secondaires) mais elle chasse également en milieu ouvert. L'espèce peut gîter en petite colonie dans une large gamme de gîtes (dont des gîtes artificiels).	Modéré
Haut vol et lisières						
Centronyctère de Maximilian	<i>Centronycteris maximiliani</i>	-	LC	Fort	Espèce rare et peu documentée. Gîte probablement dans des arbres creux.	Fort
Grand Cynomope	<i>Cynomops mastivus</i>	-	LC	Modéré	Espèce peu connue. Elle semble exploiter les forêts hautes et denses et semble s'alimenter en canopée.	Modéré
Dame blanche des cyclanthes	<i>Diclidurus scutatus</i>	-	DD	Modéré	Espèce peu commune de plein ciel. Elle chasse au-dessus de la canopée. Ses gîtes sont peu connus mais sont probablement liés à la végétation (palmes) ou les infrastructures.	Modéré
Saccoptère givré	<i>Saccopteryx canescens</i>	-	DD	Modéré	Espèce peu commune, peu abondante et localisée sur le littoral. Elle est localisée dans les marais, savanes et forêts littorales. Elle exploite les ouvertures dans les boisements littoraux ou lisières milieux ouverts (dont savanes).	Modéré
Données bibliographique (Faune Guyane, Hugo Foxonet, Biotope 2020)						
Chrotopère oreillard	<i>Chrotoperus auritus</i>	-	LC	Modéré	Espèce naturellement peu abondante à faible taux de reproduction mais relativement bien répartie en Guyane. Elle est affiliée aux forêts matures en bon état de conservation. Elle peut gîter en colonie dans des arbres creux, des grottes et potentiellement les termitières (Bolivie).	Modéré

Légende :

- H : espèces d'oiseaux protégées avec ses habitats (Art.2 de l'arrêté ministériel du 25 mars 2015)
- P : espèces d'oiseaux protégées (Art.3 de l'arrêté ministériel du 25 mars 2015)
- D : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Guyane (DGTm, 2013).
- LRR : Liste Rouge Régionale :
 - LC (Least Concern) : Préoccupation mineure
 - NT (Nearly threatened) : Quasi-menacé extinction
 - VU (Vulnerable) : Vulnérable
 - EN (Endangered) : En danger d'extinction
 - CR (Critically endangered) : En danger critique d'extinction
 - EX : Disparue de Guyane
 - DD (Data Deficient) : Données insuffisantes pour l'évaluation

Sur les projets de l'OIN Malgaches Paradis et de l'OIN Vampires, 3 espèces subissant un impact notable (supérieur à faible) sur 4 sont présentes sur la zone de compensation : le grand ptéropère, le chiroptère oreillard, et le sacroptère givré, soit 80% des espèces de mammifères volant ciblées par le projet de compensation. De plus, les inventaires de terrain ne sont pas terminés.

4.3 Synthèse de la correspondance entre impacts des projets d'aménagement et compensation

Habitat	Besoins de compensation (surfaces à compenser en ha)			TOTAL	Surface présente sur la zone de compensation
	ZAC Margot	OIN Malgaches - Paradis	OIN Vampires		
Forêts inondées ou marécageuses	15,2	3,5	21,2	39,9	31,3
Forêts de terre ferme	61,5	111,6	18,3	191,4	309,1

Au vu des besoins de compensation évalués et à ce stade de caractérisation de l'aire d'étude, le site de compensation semble contenir :

- une **surface à peine suffisante** pour répondre aux besoins de compensation **de forêts marécageuses** des projets d'aménagement portés sur les 3 périmètres de l'OIN de Guyane à Saint Laurent du Maroni ; d'autant que les impacts du projet portés sur le secteur nord du périmètre Margot n'ont pas encore été évalués.
- une **surface largement suffisante** d'habitat **de forêt de terre ferme** pour répondre aux besoins de compensation des projets d'aménagement sur les 3 périmètres de l'OIN.

Il est important de noter, que **les habitats forestiers sont, pour la majorité en meilleur état de conservation sur le site de compensation que sur les périmètres des OIN**, bien que ceux-ci n'aient pas une naturalité totale à ce jour, puisque la parcelle est parcourue de layons de chasse et sert à divers usages locaux pour les habitants.

De plus, le positionnement de la zone de compensation sur un corridor écologique et le long de la crique Margot confère un statut intéressant d'un point de vue écologiquement fonctionnel.

En outre, la protection de ce site paraît d'autant plus judicieuse que la pression anthropique ne cesse d'augmenter sur ce secteur compte tenu du phénomène d'accaparement foncier et du développement l'habitat spontané actuellement à l'œuvre le long de la Route Départementale 9.

NB : La cartographie des habitats naturels a été réalisée après la première saison de prospection, ce qui n'a pas permis une découpe fine des habitats naturels. Ces équivalences surfaciques seront donc réévaluées comme suite à la reprise de la carte des habitats naturels tenant compte des deux saisons de prospection.

5 Stratégie compensatoire – Orientations

A ce stade de l'étude, seules des grandes orientations stratégiques sont identifiées pour ce projet de compensation.

La surface désignée pour la compensation pourra faire l'objet d'un arrêté de protection des habitats naturels, d'un **Arrêté de protection de Biotope, ou encore d'un dispositif ORE**, lié à un plan de gestion global intégrant l'ensemble des mesures de compensation prévues.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels ou l'ONF pourront être visés en tant que futur gestionnaire de la parcelle.

Orientations générales et objectifs opérationnels possibles du plan de gestion

Espèces ou habitats visés	Objectifs généraux	Mesures compensatoires	Dimensionnement
Habitats forestiers	Protection des habitats forestiers	Surveillance et mise en gestion du site par un organisme tiers. Définition d'un plan de gestion avec fréquence de surveillance par des agents de terrain, et sensibilisation des habitants pour éviter toute défriche forestière sur la zone, sujette aux abattis.	Coût de la surveillance sur la durée du plan de gestion.
<i>O.lepreuri</i> et autres espèces forestières	Création d'habitats favorables à la reproduction des amphibiens	Créer 3 mares de différentes tailles en milieu forestier de terre ferme	A définir selon les espèces ciblées par cette mesure, à l'issue de l'ensemble des inventaires de terrain.
Mammifères non volants Oiseaux forestiers	Protection contre la destruction d'individus	Interdiction de la chasse sur l'ensemble de la zone, et contrôle effectif de l'application de la mesure. La mise en place de cette mesure sera intégrée dans un plan de gestion global.	Coûts de la surveillance intégré au plan de gestion Suivi de la mesure par pièges photographiques
Habitats de forêts de terre ferme dégradées	Restaurer l'habitat forestier pour accélérer la transition d'une forêt dégradée en une forêt en bon état de conservation.	Plantation d'espèces forestières associées au type d'habitat et-régénération assistée	Planification de plantations, régénération assistée et suivi sur plusieurs années
Flore, si présence d'EEE MESURE PROVISOIRE (la liste des espèces floristiques ici n'est pas encore établie)	Lutter contre la propagation des EEE	Ex : Etablir un plan de lutte et de contrôle d' <i>A.mangium</i> , <i>B.vulgaris</i> , ou autre espèce végétale exotique et envahissante.	Ex : Coût de bâchage et replantation sur les espaces colonisés par <i>B.vulgaris</i> . Coût de destruction et contrôle des reprises d' <i>A.mangium</i> .

6 Annexes

Synthèse des statuts réglementaires

Synthèse des textes de protection faune/flore applicables sur l'aire d'étude

Groupe d'espèces	Arrêtés ministériels	Niveau régional et/ou départemental
Flore	Arrêté ministériel du 9 avril 2001 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Guyane (JORF du 05/07/2001), modifié par l'arrêté du 5 mai 2017 interdisant la destruction de tout ou partie de ces espèces (JORF du 10/05/2017) ainsi que par l'arrêté ministériel du 17 septembre 2020 relatifs à l'introduction d'espèces végétales allochtones envahissantes sur le territoire de la Guyane (JORF du 24/10/2020)	(néant)
Poissons	(néant)	(néant)
Reptiles Amphibiens	Arrêté ministériel du 19 novembre 2020 fixant sur tout ou partie du territoire national des mesures de protection des reptiles et amphibiens représentés dans le département de la Guyane (JORF du 03/12/2020)	(néant)
Oiseaux	Arrêté ministériel du 25 mars 2015 (JORF du 04/04/2015) fixant la liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection	(néant)
Mammifères	Arrêté ministériel du 15 mai 1986 fixant sur tout ou partie du territoire national des mesures de protection des mammifères représentés dans le département de la Guyane (JORF du 25/06/1986) et modifié par l'arrêté du 20 janvier 1987 (JORF du 11/04/1987), par l'arrêté du 29 juillet 2005 (JORF du 08/11/2005) et par l'arrêté du 24 juillet 2006 (JORF du 14/09/2006).	Arrêté préfectoral du 31 janvier 1975 fixant protection du Jaguar, du Puma et du Porc-épic arboricole qui ne sont pas présents sur l'arrêté de 1986.

Terminologie

Cortège d'espèces : ensemble d'espèces ayant des caractéristiques écologiques ou biologiques communes.

Création : terme utilisé dans le programme compensatoire, consiste à créer des nouvelles fonctions

Effet : conséquence générique d'un type de projet sur l'environnement, indépendamment du territoire qui sera affecté. Un effet peut être positif ou négatif, direct ou indirect, permanent ou temporaire. Un projet peut présenter plusieurs effets (d'après MEEDDEM, 2010).

Enjeu écologique : valeur attribuée à une espèce, un groupe biologique ou un cortège d'espèces, un habitat d'espèce, une végétation, un habitat naturel ou encore un cumul de ces différents éléments. Il s'agit d'une donnée objective, évaluée sans préjuger des effets d'un projet, définie d'après plusieurs critères tels que les statuts de rareté/menace de l'élément écologique considéré à différentes échelles géographiques. Pour une espèce, sont également pris en compte d'autres critères : l'utilisation du site d'étude, la représentativité de la population utilisant le site d'étude à différentes échelles géographiques, la viabilité de cette population, la permanence de l'utilisation du site d'étude par l'espèce ou la population de l'espèce, le degré d'artificialisation du site d'étude... Pour une végétation ou un habitat, l'état de conservation est également un critère important à prendre en compte. Ce qualificatif est indépendant du niveau de protection de l'élément écologique considéré. En termes de biodiversité, il possède une connotation positive.

Équilibres biologiques : équilibres naturels qui s'établissent à la fois au niveau des interactions entre les organismes qui peuplent un milieu et entre les organismes et ce milieu. La conservation des équilibres biologiques est indispensable au maintien de la stabilité des écosystèmes.

Espèces considérées comme présentes/absentes : il peut arriver qu'il ne soit pas possible d'écarter la présence de certaines espèces sur l'aire d'étude, soit du fait d'inventaires spécifiques non réalisés ou insuffisants, soit du fait de leur mœurs discrètes et des difficultés de détection des individus. On parle alors en général « d'espèces potentielles ». Toutefois, l'approche de Biotope vise à remplacer ce terme dans l'argumentation au profit « d'espèces considérées comme présentes » ou « d'espèces considérées comme absentes ». L'objectif n'est pas de chercher à apporter une vérité absolue, dans les faits inatteignables, mais à formuler des conclusions vraisemblables sur la base d'une réflexion solide, dans le but de formuler ensuite les recommandations opérationnelles qui s'imposent. Les conclusions retenues seront basées sur des argumentaires écologiques bien construits (discrétion de l'espèce, caractère ubiquiste ou non, capacités de détection, enjeu écologique, sensibilité au projet...).

Fonction écologique : elle représente le rôle joué par un élément naturel dans le fonctionnement de l'écosystème. Par exemple, les fonctions remplies par un habitat pour une espèce peuvent être : la fonction d'aire d'alimentation, de reproduction, de chasse ou de repos. Un écosystème ou un ensemble d'habitats peuvent aussi remplir une fonction de réservoir écologique ou de corridor écologique pour certaines espèces ou populations. Les fonctions des habitats de type zone humide peuvent être répertoriées en fonctions hydrologiques, biogéochimiques, biologiques.

Habitat naturel et habitat d'espèce : le terme « habitat naturel » est celui choisi pour désigner la végétation identifiée. Un habitat naturel se caractérise par rapport à ses caractéristiques géographiques, abiotiques et biotiques, qu'elles soient entièrement naturelles ou semi-naturelles. Tout en tenant compte de l'ensemble des facteurs environnementaux, la détermination des habitats naturels s'appuie essentiellement sur la végétation qui constitue le meilleur intégrateur des conditions écologiques d'un milieu (Bensettiti *et al.*, 2001). Malgré cela, le terme « habitat naturel », couramment utilisé dans les typologies et dans les guides méthodologiques est retenu ici pour caractériser les végétations par souci de simplification.

Le terme « habitat d'espèce » désigne le lieu de vie d'une espèce animale, c'est-à-dire les espaces qui conviennent à l'accomplissement de son cycle biologique (reproduction, alimentation, repos, etc.).

Impact : contextualisation des effets en fonction des caractéristiques du projet étudié, des enjeux écologiques identifiés dans le cadre de l'état initial et de leur sensibilité. Un impact peut être positif ou négatif, direct ou indirect, réversible ou irréversible.

Impact résiduel : impact d'un projet qui persiste après application des mesures d'évitement et de réduction d'impact. Son niveau varie donc en fonction de l'efficacité des mesures mises en œuvre.

Implication réglementaire : conséquence pour le projet de la présence d'un élément écologique (espèce, habitat) soumis à une législation particulière (protection, réglementation) qui peut être établie à différents niveaux géographiques (départemental, régional, national, européen, mondial).

Incidence : synonyme d'impact. Par convention, nous utiliserons le terme « impact » pour les études d'impacts et le terme « incidence » pour les évaluations des incidences au titre de Natura 2000 ou les dossiers d'autorisation ou de déclaration au titre de la Loi sur l'eau.

Notable : terme utilisé dans les études d'impact (codé à l'article R. 122-5 du Code de l'environnement) pour qualifier tout impact qui doit être pris en compte dans l'étude. Dans la présente étude, nous considérerons comme « notable » tout impact résiduel de destruction ou d'altération d'espèces, d'habitats ou de fonctions remettant en cause leur état de conservation, et constituant donc des pertes de biodiversité. Les impacts résiduels notables sont donc susceptibles de déclencher une action de compensation.

Patrimonial (espèce, habitat) : le terme « patrimonial » renvoie à des espèces ou habitats qui nécessitent une attention particulière, du fait de leur statut de rareté et/ou de leur niveau de menace. Ceci peut notamment se traduire par l'inscription de ces espèces ou habitats sur les listes rouges (UICN). Ce qualificatif est indépendant du statut de protection de l'élément écologique considéré.

Pertes de biodiversité : elles correspondent aux impacts résiduels notables du projet mesurés pour chaque composante du milieu naturel concerné par rapport à l'état initial ou, lorsque c'est pertinent, la dynamique écologique du site

impacté (CGDD, 2013). La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016 fixe comme objectif l'absence de perte nette de biodiversité dans la mesure où les actions de compensation doivent générer un gain écologique au moins égal à la perte n'ayant pu être évitée ou réduite.

Protégé (espèce, habitat, habitat d'espèce) : une espèce protégée est une espèce réglementée qui relève d'un statut de protection stricte au titre du Code de l'environnement et vis-à-vis de laquelle un certain nombre d'activités humaines sont contraintes voire interdites.

Réhabilitation : terme utilisé dans le programme compensatoire, consiste à faire apparaître des fonctions disparues.

Remarquable (espèce, habitat) : éléments à prendre en compte dans le cadre du projet et de nature à engendrer des adaptations de ce dernier. Habitats ou espèces qui nécessitent une attention particulière, du fait de leur niveau de protection, de rareté, de menace à une échelle donnée, de leurs caractéristiques originales au sein de l'aire d'étude (population particulièrement importante, utilisation de l'aire d'étude inhabituelle pour l'espèce, viabilité incertaine de la population...) ou de leur caractère envahissant. Cette notion n'a pas de connotation positive ou négative, mais englobe « ce qui doit être pris en considération ».

Restauration : terme utilisé dans le programme compensatoire, consiste à remettre à niveau des fonctions altérées.

Risque : niveau d'exposition d'un élément écologique à une perturbation. Ce niveau d'exposition dépend à la fois de la sensibilité de l'élément écologique et de la probabilité d'occurrence de la perturbation.

Sensibilité : Aptitude d'un élément écologique à répondre aux effets d'un projet.

Méthodes d'inventaires

Annexe 1 : Habitats naturels

Un pré-zonage des différents milieux et habitats a été réalisé à l'aide de l'orthophotographie de la zone. Nous avons ensuite validé le zonage des habitats actuels lors de nos inventaires sur le terrain. Puis, des relevés botaniques ont été réalisés afin de décrire les espèces présentes au sein de chaque formation végétale. Elles sont la base de la définition des habitats présents. La désignation des habitats naturels correspond à la nomenclature HabRef 6 diffusée par l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).

Annexe 2 : Flore

Une partie de la flore recensée a été déterminée sur place, principalement à partir de l'observation des parties fertiles (fleurs, fruits). Les arbres ont été identifiés à l'aide du guide de reconnaissance de l'ONF (Richard & Ateni, 2021). Les échantillons restants sont déterminés à l'aide d'autres ouvrages botaniques et d'herbiers en ligne sur la flore néotropicale et plus particulièrement celle de Guyane (Steyermark et al., 1995-2004 ; Chiron et Bellone, 2005 ; De Granville et Gayot, 2014 ; Barnabé et Gibernau, 2015). Une attention particulière est portée à la présence d'espèces protégées, celles-ci étant soumises à une réglementation spécifique au sein de la zone d'emprise du projet.

Annexe 3 : Poissons

A COMPLETER

Annexe 4 : Amphibiens

Les amphibiens ont fait l'objet d'une recherche spécifique qui s'est déclinée en deux phases :

la recherche diurne des lieux de reproduction potentiels : mares, retenues d'eau, flaques, criques ;

la visite des points d'eau identifiés de nuit, écoute des chants, détermination des adultes.

De plus, tous les amphibiens diurnes observés fortuitement au cours des déplacements ont été recensés. Le temps a été relativement favorable à l'inventaire des amphibiens en saison (saison des pluies). Toutefois, nous n'avons pas assisté à de véritables événements de reproduction massive (*explosive breeding*), nécessaires pour déterminer le cortège présent dans son intégralité. L'identification des espèces observées a été réalisée par comparaison avec l'ouvrages de référence de Lescure et Marty (2000).

Annexe 5 : Reptiles

La recherche des reptiles se déroule essentiellement de nuit, en effet beaucoup de reptiles tels que les serpents ou les caïmans ne sont actifs que de nuit. De plus, même les reptiles diurnes comme les lézards sont plus facilement visibles, car ils dorment dans les arbustes ou en végétation rase et leurs couleurs sont mises en évidence par le faisceau des lampes.

Les nasses posées dans les différentes criques, mares et autres points d'eau de la zone pour l'inventaire de l'ichtyofaune nous ont permis de capturer certains reptiles aquatiques.

Nous avons porté une attention particulière à la possibilité de trouver des espèces rares protégées dans l'aire d'étude. Une attention toute particulière a été portée à la mise en évidence de la présence de l'Anaconda jaune signalé dans la ZNIEFF de la Crique Fouillée. L'identification des espèces a été réalisée par comparaison avec des ouvrages de référence de Starace (1998).

Annexe 6 : Oiseaux

Les oiseaux ont fait l'objet de relevés classiques par milieu. Des transects et des points d'écoute / observation ont été réalisés dans les différents secteurs représentatifs des habitats présents au sein de l'aire d'étude. Les espèces sont identifiées à vue, au chant et par photographie si cela est nécessaire. La combinaison de transects et points d'écoute est idéale pour maximiser les chances de détecter des rondes d'oiseaux de canopées, de sous-bois ou celles des espèces suivant les nappes de fourmis légionnaires. La méthodologie est assez simple et peu standardisée, ceci se justifie par le fait que ce n'est pas un suivi sur plusieurs années ni une étude poussée sur la relation entre les espèces et les habitats par exemple mais elle s'avère la plus efficace pour inventorier un maximum d'espèces en peu de temps et déterminer les enjeux majeurs sur une zone.

Les relevés ont été réalisés tôt le matin, dès l'aube (5H45) jusque vers 11H30 du matin et en fin d'après-midi vers 16H jusqu'à la tombée de la nuit ; ces heures d'observation étant les plus propices pour inventorier l'avifaune. En complément, des points d'observation ont été effectués l'après-midi sur des secteurs où la vue est la plus dégagée possible afin d'observer des rapaces diurnes, ramphastidés et psittacidés posés ou en vol. Enfin, des écoutes crépusculaires et nocturnes ont été entreprises afin de contacter notamment des strigidés (Chouettes et Hiboux), des caprimulgidés (Engoulevents), des nyctibidés (Ibijaux) et des rallidés (Râles et Marouettes). Dans le cadre des inventaires nocturnes, la technique de la « repasse » est utilisée avec modération en cas de besoin. L'identification de l'avifaune a été réalisée à partir de comparaison avec les planches d'ouvrages spécialisés (del Hoyo et al., 1992-2013 ; Tostain et al., 1992 ; Hilty, 2003 ...).

Les observations ont été effectuées à l'aide de jumelles Lynx 10x42 et complétées, si nécessaire, par une longue vue Swarovski ATS 80 comportant un oculaire grossissant 20-60x. En forêt, cette dernière est peu utilisée, car elle est encombrante et souvent peu adaptée à l'avifaune présente. Les prises de vue photographiques ont été réalisées avec un bridge Canon PowerShot SX70 HS. Ce matériel est nécessaire, notamment pour l'identification d'espèces aux plumages très proches. Un enregistreur de sons Olympus VN 731 PC permet de capter des cris ou chants indéterminés sur le terrain, qui sont ensuite comparés aux enregistrements de la base de données de sons d'oiseaux Xeno-Canto (référence mondiale). En effet, l'aspect vocal en ornithologie est crucial puisque les cris et chants sont des caractères diagnostics pour déterminer une espèce (d'autant plus pour des espèces difficiles d'observation, comme cela est souvent le cas en canopée). La technique de la repasse se fait avec un smartphone connecté à une enceinte JBL. Les observations nocturnes se font avec une lampe torche Maglite à longue portée. Enfin, un GPS Garmin 64S permet d'enregistrer les tracés effectués et de marquer les points d'observation d'espèces remarquables.

Ces inventaires se veulent les plus complets possibles, mais face à la richesse de ces milieux, ils ne peuvent être exhaustifs étant donné la mobilité de l'avifaune dans ces milieux largement représentés sur le littoral.

Annexe 7 : Mammifères (hors chiroptères)

Les mammifères non volant ont été recherchés lors des prospections diurnes et nocturnes, nous nous sommes attachés à noter et identifier les espèces contactées (en visuel et par l'écoute), avec une attention particulière pour les espèces protégées potentiellement présentes dans l'aire d'étude. Les indices de présence (empreintes, fèces, poils, ossements, terriers...) ont également été systématiquement relevés. Des photos sont prises si besoin pour comparer avec la bibliographie existante.

Des pièges photographiques des modèles ©Browning et ©Bushnell ont également été disposés pendant plusieurs jours voire plusieurs semaines en fonction des contraintes du terrain (risques de vol, étude réglementaire sur deux saisons etc.).

Les pièges photos ont été réglés pour détecter chaque mouvement (le jour comme la nuit) et enregistrent une photo ou une vidéo.

L'ensemble des enregistrements sont ensuite traités manuellement sur ordinateur.

Annexe 8 : Chiroptères

Deux méthodes complémentaires d'inventaires sont utilisées pour étudier les chiroptères : la capture et la bioacoustique. Ces deux techniques permettent de dresser une liste assez exhaustive et fiable. Toutefois, la complexité de certains genres ne permet pas d'identification certaine pour toutes les espèces de Guyane.

- Capture

Les filets japonais (diamètre des mailles : 18 mm, longueur : 12 m, hauteur : 2,5 m) permettent de capturer les espèces de « sous-bois », principalement de la famille des Phyllostomidés (famille pour laquelle les signatures acoustiques ne sont pas discriminables à l'espèce par la méthode acoustique)

La capture dure entre 4 et 5 heures en moyenne, selon la météo ou les effectifs capturés. Les filets sont déployés à 17h45, car c'est à la tombée de la nuit que les chiroptères sont les plus actifs (sortie de gîte). Une vérification des filets est faite toutes les demi-heures. Durant la vérification, les chauves-souris sont démaillées, puis chacune mise dans un sac en tissu pour pouvoir les transporter, en évitant tout stress, à une table de capture. Elles sont ensuite identifiées, mesurées (avant-bras, masse, 3ème et 5ème doigt, etc.) et détaillée (sexe, âge et état reproducteur). Puis elles sont photographiées (si besoin) et enfin relâchées sur place.

Le nombre de filets installés dépend des conditions de terrain, du nombre de captureurs et des milieux à échantillonner. Il varie généralement entre 4 et 10 filets de 12m.

Toutefois, avec ce dispositif de capture les espèces dites de « haut-vol » ne sont pas ou très peu capturées dues à leurs mœurs (souvent active en canopée), leur taille (souvent plus petite), leur comportement de vol plus rapide et imprévisible, leur aptitude à détecter les filets, etc.

C'est pourquoi l'étude de l'acoustique est nécessaire pour ces espèces de haut-vol. Ces espèces sont enregistrées et identifiées grâce à leur fréquence d'émission ultrasonore.

Ces deux méthodes sont donc très complémentaires, car la complexité des émissions d'ultrasons chez les Phyllostomidés ne permet pas d'identification à la bioacoustique, la capture est donc nécessaire chez ces espèces. L'utilisation des deux méthodes permet d'avoir un inventaire le plus exhaustif possible.

Les inventaires se sont déroulés sur le mois de septembre en saison sèche. Les conditions étaient donc optimales. Nous évitons au maximum la saison des pluies, car les intempéries peuvent affecter sérieusement les inventaires sur les chiroptères. Deux nuits d'inventaire ont été effectuées (le 07 septembre puis le 29 septembre 2023), avec la pose d'une dizaine de filets pour la capture chaque nuit.

- **Bioacoustique**

Les inventaires acoustiques sont réalisés à l'aide d'enregistreurs passifs de type SM-BAT (©Wildlife Acoustics). La bioacoustique permet d'enregistrer les espèces de haut vol et de lisières qui se prennent rarement dans les filets du fait de leur comportement et leur aptitude à détecter les petits obstacles.

Les enregistreurs passifs sont installés à des endroits stratégiques (plan d'eau, trouées forestières, pistes, larges layons etc.) et enregistrent en continu les ultrasons émis par les chiroptères (de 18h00 à 06h00 du matin) durant 1 nuit complète. Les enregistrements se sont déroulés le 04 et le 11 mai 2023.

Les séquences acoustiques obtenues sont par la suite triées automatiquement à l'aide du logiciel informatique Sonochiro (©Biotope). Puis une vérification manuelle de la détermination de chaque espèce est opérée par un expert en bioacoustique sur le logiciel BatSound (©Pettersson Elektronik AB).

Cette technique dite « passive » peut être complétée par des écoutes dites « actives » réalisées de manière opportuniste en soirée. Ces écoutes sont réalisées à l'aide d'un détecteur à ultrasons EchoMeter Touch 2 Pro (©Wildlife Acoustics) et permettent d'identifier en direct les espèces. Au besoin, les séquences problématiques sont enregistrées et vérifiées manuellement sur le logiciel Batsound.

Liste complète des espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée

Espèces végétales

EN COURS D'ETABLISSEMENT

Poissons
HYDRECO

Amphibiens

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Législation	Liste rouge régionale	Liste rouge mondiale	Abondance en Guyane	Tendance validée	Notes d'atelier	Données Fauna-Guyane Inventaires Biotane 2020

Hylode porte-X	<i>Pristimantis chiastonotus</i>		LC	LC		Inconnue	Espèce largement répartie en Guyane.		x
Rainette à doigts oranges	<i>Dendropsophus sp. 1</i>	D	LC		très commune	Inconnue	Espèce largement répartie en Guyane.		x
Rainette patte d'oie	<i>Boana boans</i>		LC	LC		Inconnue	Espèce largement répartie en Guyane.		x
Rainette éperonnée	<i>Boana calcarata</i>		LC	LC		Inconnue	Espèce largement répartie en Guyane.		x
Rainette centrolène	<i>Boana cinerascens</i>		LC	LC		Inconnue	Espèce largement répartie en Guyane.		x
	<i>Boana courtoisae</i>								
Ostéocéphale oophage	<i>Osteocephalus oophagus</i>		LC	LC		Inconnue	Espèce largement répartie en Guyane.		x
Ostéocéphale taurin	<i>Osteocephalus taurinus</i>		LC	LC		Inconnue	Espèce largement répartie en Guyane.		x
Trachycéphale métronome	<i>Trachycephalus hadrocephs</i>		LC	LC		Inconnue	Espèce largement répartie en Guyane.		x
Trachycéphale Kunawalu	<i>Trachycephalus resinifictrix</i>		LC	LC		Inconnue	Espèce largement répartie en Guyane.		x
Scinax des maisons	<i>Scinax ruber</i>		LC	LC		Inconnue	Espèce largement répartie en Guyane, dans les zones anthropisées, ouvertes (fleuves).		x
Scinax des savanes	<i>Scinax nebulosus</i>		LC	LC		Inconnue	Espèce répartie en zone littorale en Guyane.		x
Centrolène des Oyampis	<i>Vitreorana ritae</i>		LC	DD		Inconnue	Espèce largement répartie en Guyane.		x
Adénomère familière	<i>Adenomera andreae</i>		LC	LC		Inconnue	Espèce largement répartie en Guyane.		x

	<i>Leptodactylus fremitus</i>								
Leptodactyle de Knudsen	<i>Leptodactylus knudseni</i>		LC	LC		Inconnue	Espèce largement répartie en Guyane.		x
Leptodactyle géant	<i>Leptodactylus pentadactylus</i>		LC	LC		Inconnue	Espèce largement répartie en Guyane.		x
Leptodactyle rougeâtre	<i>Leptodactylus rhodomystax</i>		LC	LC		Inconnue	Espèce largement répartie en Guyane.		x
Leptodactyle de Peters	<i>Leptodactylus petersii</i>		LC			Inconnue	Espèce largement répartie en Guyane.		x
Crapaud perlé	<i>Rhinella margaritifera</i>		LC	LC		Inconnue	Espèce largement répartie en Guyane.		x
Crapaud buffle	<i>Rhinella marina</i>		LC	LC		Augmentation	Espèce largement répartie en Guyane. La tendance de sa population est en augmentation dans les zones anthropisées.		x
Allobate fémoral	<i>Allobates femoralis</i>		LC	LC		Inconnue	Espèce très largement répartie en Guyane (stable sur ces sites suivis, aux Nouragues).		x
Anomalogloss e des Guyanes	<i>Anomaloglossus baeobatrachus</i>		LC	DD		Inconnue	Espèce, endémique de Guyane, largement répartie en Guyane. Menaces potentielles : champignon Bd		x
Dendrobate cliquetant	<i>Ameerega bahneli</i>		LC	LC		Inconnue	Espèce largement répartie en Guyane.		x

Reptiles

Nom scientifique	Législation	Liste rouge régionale	Liste rouge mondiale	Habitat en Guyane	Abondance en Guyane	Données Faune- Guyane	Inventaires
<i>Anilius scytale</i>		LC					x
<i>Chironius fuscus</i>		LC					x
<i>Erythrolamprus cobella</i>	H	EN					x
<i>Norops chrysolepis</i>		LC					x
<i>Plica plica</i>		LC					x
<i>Plica umbra</i>		LC					x
<i>Kentropyx calcarata</i>		LC					x
<i>Tupinambis teguixin</i>		LC					x
<i>Loxopholis guianense</i>		LC					x
<i>Gonatodes humeralis</i>		LC					x
<i>Platemys platycephala</i>	P	LC					x

Oiseaux

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts de protection	Statuts patrimoniaux	Données Biotope 2023	Données Faune- Guyane	TOTAL
Grand Tinamou	<i>Tinamus major</i>		LC		Grégory Cantaloube, 04/2021	x
Tinamou cendré	<i>Crypturellus cinereus</i>		LC	x		x
Tinamou soui	<i>Crypturellus soui</i>		LC	x		x
Tinamou varié	<i>Crypturellus variegatus</i>		LC	x		x
Ortalide motmot	<i>Ortalis motmot</i>		LC	x		x
Tocro de Guyane	<i>Odontophorus gujanensis</i>		LC	x		x
Héron strié	<i>Butorides striata</i>	P	LC	x		x
Grand Urubu	<i>Cathartes melambrotus</i>	P	LC	x		x
Urubu noir	<i>Coragyps atratus</i>	P	LC	x		x
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	P	LC		Augustin Bussac, 12/2022	x
Naucler à queue fourchue	<i>Elanoides forficatus</i>	P	LC	x		x
Aigle tyran	<i>Spizaetus tyrannus</i>	P	LC	x		x
Harpagide bidenté	<i>Harpagus bidentatus</i>	P	LC		Grégory Cantaloube, 04/2021	x
Buse à gros bec	<i>Rupornis magnirostris</i>	P	LC		Grégory Cantaloube, 04/2021	x
Buse blanche	<i>Pseudastur albicollis</i>	P	LC	x		x

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts de protection	Statuts patrimoniaux	Données Biotope 2023	Données Faune-Guyane	TOTAL
Rôle de Cayenne	<i>Aramides cajaneus</i>	P	LC		Kévin Pineau, 12/2021	x
Rôle kiolo	<i>Anurolimnas viridis</i>	P	LC	x		x
Rôle plombée	<i>Porzana albicollis</i>	P	LC	x		x
Pigeon rousset	<i>Patagioenas cayennensis</i>		LC	x		x
Pigeon plombé	<i>Patagioenas plumbea</i>		LC	x		x
Pigeon vineux	<i>Patagioenas subvinacea</i>		LC	x		x
Colombe à front gris	<i>Leptotila rufaxilla</i>		LC	x		x
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	P	VU	x		x
Duc à aigrettes	<i>Lophotrix cristata</i>	P	LC	x		x
Chevêchette d'Amazonie	<i>Glaucidium hardyi</i>	P	LC	x		x
Ibijau à longue queue	<i>Nyctibius aethereus</i>	P/D	DD	x		x
Ibijau gris	<i>Nyctibius griseus</i>	P	LC	x		x
Engoulevent à queue courte	<i>Lurocalis semitorquatus</i>		LC	x		x
Engoulevent pauraqué	<i>Nyctidromus albicollis</i>		LC	x		x
Engoulevent noirâtre	<i>Nyctipolus nigrescens</i>		LC	x		x
Colibri topaze	<i>Topaza pella</i>	P	LC	x		x
Colibri jacobin	<i>Florisuga mellivora</i>		LC		Grégory Cantaloube, 04/2021	x
Ermite hirsute	<i>Glaucis hirsutus</i>		LC	x		x
Ermite d'Antonia	<i>Threnetes niger</i>	P/D	LC	x		x
Ermite roussâtre	<i>Phaethornis ruber</i>		LC	x		x
Ermite à brins blancs	<i>Phaethornis superciliosus</i>		LC	x		x
Ermite à long bec	<i>Phaethornis malaris</i>		LC	x		x
Mango à cravate verte	<i>Anthracothorax viridigula</i>	P	DD	x		x
Campyloptère à ventre gris	<i>Campylopterus largipennis</i>		LC	x		x
Trogon à queue noire	<i>Trogon melanurus</i>		LC	x		x
Trogon à queue blanche	<i>Trogon viridis</i>		LC	x		x
Trogon violacé	<i>Trogon violaceus</i>		LC	x		x
Trogon aurore	<i>Trogon rufus</i>		LC	x		x
Martin-pêcheur à ventre roux	<i>Megaceryle torquata</i>		LC	x		x
Martin-pêcheur bicolore	<i>Chloroceryle inda</i>		LC	x		x
Martin-pêcheur nain	<i>Chloroceryle aenea</i>		LC	x		x
Motmot houtouc	<i>Momotus momota</i>		LC	x		x
Jacamar à bec jaune	<i>Galbula albirostris</i>		LC	x		x

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts de protection	Statuts patrimoniaux	Données Biotope 2023	Données Faune-Guyane	TOTAL
Tamatia à gros bec	<i>Notharchus macrorhynchos</i>	P/D	LC	x		x
Tamatia tacheté	<i>Bucco tamatia</i>	P	LC	x		x
Barbacou noir	<i>Monasa atra</i>		LC	x		x
Barbacou à croupion blanc	<i>Chelidoptera tenebrosa</i>		LC	x		x
Cabézon tacheté	<i>Capito niger</i>		LC	x		x
Toucan à bec rouge	<i>Ramphastos tucanus</i>		LC	x		x
Toucan vitellin	<i>Ramphastos vitellinus</i>		LC	x		x
Toucanet koulik	<i>Selenidera piperivora</i>	D	LC	x		x
Pic de Cassin	<i>Veniliornis cassini</i>		LC	x		x
Pic à gorge jaune	<i>Piculus flavigula</i>		LC	x		x
Pic ondé	<i>Celeus undatus</i>		LC	x		x
Pic mordoré	<i>Celeus elegans</i>		LC	x		x
Pic à cravate noire	<i>Celeus torquatus</i>		LC	x		x
Pic à cou rouge	<i>Campephilus rubicollis</i>		LC	x		x
Carnifex barré	<i>Micrastur ruficollis</i>	P	LC	x		x
Carnifex à gorge cendrée	<i>Micrastur gilvicollis</i>	P	LC	x		x
Toui para	<i>Brotogeris chrysoptera</i>		LC	x		x
Caïque à tête noire	<i>Pyrilia caica</i>	D	LC		Grégory Cantaloube, 04/2021	x
Pione violette	<i>Pionus fuscus</i>		LC	x		x
Pione à tête bleue	<i>Pionus menstruus</i>		LC	x		x
Amazone poudrée	<i>Amazona farinosa</i>		LC	x		x
Amazone aourou	<i>Amazona amazonica</i>	D (dortoir > 300)	LC	x		x
Maïpouri à tête noire	<i>Pionites melanocephalus</i>		LC	x		x
Grisin spodiopile	<i>Euchrepomis spodiopila</i>	P	LC	x		x
Batara fascié	<i>Cymbilaimus lineatus</i>		LC	x		x
Batara à gorge noire	<i>Frederickena viridis</i>	P/D	LC	x		x
Batara rayé	<i>Thamnophilus doliatus</i>		LC	x		x
Batara souris	<i>Thamnophilus murinus</i>		LC	x		x
Batara d'Amazonie	<i>Thamnophilus amazonicus</i>		LC	x		x
Batara ardoisé	<i>Thamnomanes ardesiacus</i>		LC	x		x
Batara cendré	<i>Thamnomanes caesius</i>		LC	x		x
Myrmidon moucheté	<i>Isleria guttata</i>		LC	x		x

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts de protection	Statuts patrimoniaux	Données Biotope 2023	Données Faune-Guyane	TOTAL
Myrmidon pygmée	<i>Myrmotherula brachyura</i>		LC	x		x
Myrmidon à flancs blancs	<i>Myrmotherula axillaris</i>		LC	x		x
Myrmidon longipenne	<i>Myrmotherula longipennis</i>		LC	x		x
Grisin de Todd	<i>Herpsilochmus stictocephalus</i>		LC	x		x
Alapi carillonneur	<i>Hypocnemis cantator</i>		LC	x		x
Grisin sombre	<i>Cercomacroides tyrannina</i>	P	LC	x		x
Grisin ardoisé	<i>Cercomacra cinerascens</i>		LC	x		x
Alapi à menton noir	<i>Hypocnemoides melanopogon</i>	P	LC	x		x
Alapi paludicole	<i>Sclateria naevia</i>		LC	x		x
Alapi à tête noire	<i>Percnostola rufifrons</i>		LC	x		x
Alapi ponctué	<i>Schistocichla leucostigma</i>		LC	x		x
Alapi à cravate noire	<i>Myrmeciza ferruginea</i>		LC	x		x
Fourmilier manikup	<i>Pithys albifrons</i>		LC	x		x
Fourmilier zébré	<i>Willisornis poecilinotus</i>		LC	x		x
Conopophage à oreilles blanches	<i>Conopophaga aurita</i>	P/D	LC	x		x
Grallaire tachetée	<i>Hylopezus macularius</i>		LC	x		x
Grallaire grand-beffroi	<i>Myrmothera campanisona</i>		LC	x		x
Tétéma colma	<i>Formicarius colma</i>		LC	x		x
Tétéma coq-de-bois	<i>Formicarius analis</i>		LC	x		x
Sclérure à bec court	<i>Sclerurus rufularis</i>	P	LC	x		x
Grimpar enfumé	<i>Dendrocicla fuliginosa</i>	P	LC	x		x
Grimpar bec-en-coin	<i>Glyphorhynchus spirurus</i>		LC	x		x
Grimpar à collier	<i>Dendrexetastes rufigula</i>		LC	x		x
Grimpar barré	<i>Dendrocolaptes certhia</i>	P	LC	x		x
Grimpar flambé	<i>Xiphorhynchus pardalotus</i>		LC	x		x
Grimpar des cabosses	<i>Xiphorhynchus guttatus</i>		LC	x		x
Grimpar talapiot	<i>Dendroplex picus</i>		LC	x		x
Anabate flamboyant	<i>Philydor pyrrhodes</i>		LC	x		x
Tyranneau roitelet	<i>Tyrannulus elatus</i>		LC	x		x
Elénie de Gaimard	<i>Myiopagis gaimardii</i>		LC	x		x
Elénie à couronne d'or	<i>Myiopagis flavivertex</i>	P/D	NT	x		x
Tyranneau minute	<i>Ornithion inermis</i>	P	LC	x		x

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts de protection	Statuts patrimoniaux	Données Biotope 2023	Données Faune-Guyane	TOTAL
Pipromorphe roussâtre	<i>Mionectes oleagineus</i>		LC	x		x
Microtyran à queue courte	<i>Myiornis ecaudatus</i>	P	LC	x		x
Microtyran bifascié	<i>Lophotriccus vitiensis</i>	P	LC	x		x
Microtyran casqué	<i>Lophotriccus galeatus</i>		LC	x		x
Todirostre à front gris	<i>Poecilotriccus fumifrons</i>		LC	x		x
Todirostre peint	<i>Todirostrum pictum</i>		LC	x		x
Tyranneau à miroir	<i>Tolmomyias assimilis</i>	P	LC	x		x
Tyranneau poliocéphale	<i>Tolmomyias poliocephalus</i>		LC	x		x
Platyrhynque à cimier blanc	<i>Platyrinchus platyrhynchos</i>	P/D	DD	x		x
Tyran de Cayenne	<i>Myiozetetes cayanensis</i>		LC	x		x
Tyran quiquivi	<i>Pitangus sulphuratus</i>		LC	x		x
Tyran de Pelzel	<i>Conopias parvus</i>		LC	x		x
Tyran des palmiers	<i>Tyrannopsis sulphurea</i>	P	LC		Grégory Cantaloube, 04/2021	x
Tyran mélancolique	<i>Tyrannus melancholicus</i>		LC	x		x
Tyran grisâtre	<i>Rhytipterna simplex</i>	P	LC	x		x
Attila cannelle	<i>Attila cinnamomeus</i>		LC	x		x
Attila à croupion jaune	<i>Attila spadiceus</i>		LC	x		x
Cotinga ouette	<i>Phoenicircus carnifex</i>		LC	x		x
Coracine noire	<i>Querula purpurata</i>		LC	x		x
Piauhau hurleur	<i>Lipaugus vociferans</i>		LC	x		x
Manakin minuscule	<i>Tyrannetes virescens</i>	D	LC	x		x
Manakin casse-noisette	<i>Manacus manacus</i>		LC	x		x
Manakin auréole	<i>Pipra aureola</i>		LC	x		x
Manakin à tête blanche	<i>Dixiphia pipra</i>		LC	x		x
Manakin à tête d'or	<i>Ceratopipra erythrocephala</i>		LC	x		x
Tityre gris	<i>Tityra cayana</i>		LC	x		x
Antriade olivâtre	<i>Schiffornis turdina</i>		LC	x		x
Bécarde à calotte noire	<i>Pachyramphus marginatus</i>		LC	x		x
Viréo aux yeux rouges	<i>Vireo olivaceus</i>		LC	x		x
Viréon à plastron	<i>Hylophilus thoracicus</i>		LC	x		x
Viréon à tête cendrée	<i>Hylophilus pectoralis</i>		LC	x		x

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts de protection	Statuts patrimoniaux	Données Biotope 2023	Données Faune-Guyane	TOTAL
Viréon fardé	<i>Hylophilus muscicapinus</i>		LC	x		x
Viréon à calotte rousse	<i>Hylophilus ochraceiceps</i>	P	LC	x		x
Hirondelle à ailes blanches	<i>Tachycineta albiventer</i>		LC	x		x
Troglodyte familier	<i>Troglodytes aedon</i>		LC	x		x
Troglodyte coraya	<i>Pheugopedius coraya</i>		LC	x		x
Microbate à long bec	<i>Ramphocaenus melanurus</i>	P	LC	x		x
Gobemoucheron tropical	<i>Poliophtila plumbea</i>		LC	x		x
Merle à col blanc	<i>Turdus albicollis</i>		LC	x		x
Tangara à crête fauve	<i>Tachyphonus surinamus</i>		LC	x		x
Tangara mordoré	<i>Lanio fulvus</i>		LC	x		x
Tangara évêque	<i>Thraupis episcopus</i>		LC	x		x
Tangara des palmiers	<i>Thraupis palmarum</i>		LC	x		x
Calliste varié	<i>Tangara velia</i>		LC		Grégory Cantaloube, 04/2021	x
Dacnis bleu	<i>Dacnis cayana</i>		LC	x		x
Guit-guit céruléen	<i>Cyanerpes caeruleus</i>		LC	x		x
Guit-guit saï	<i>Cyanerpes cyaneus</i>		LC	x		x
Sucrier à ventre jaune	<i>Coereba flaveola</i>		LC	x		x
Saltator ardoisé	<i>Saltator grossus</i>		LC	x		x
Tohi silencieux	<i>Arremon taciturnus</i>	P	LC	x		x
Cardinal flavert	<i>Caryothraustes canadensis</i>		DD	x		x
Paruline des rives	<i>Myiothlypis rivularis</i>	P	DD	x		x
Cassique huppé	<i>Psarocolius decumanus</i>		LC	x		x
Cassique cul-rouge	<i>Cacicus haemorrhous</i>		LC	x		x
Oriole à épaulettes	<i>Icterus cayanensis</i>		LC		Grégory Cantaloube, 04/2021	x
Organiste cul-blanc	<i>Euphonia minuta</i>		LC		Grégory Cantaloube, 04/2021	x

Mammifères (hors chiroptères)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts de protection	Statuts patrimoniaux	Remarques
Singe hurleur roux	<i>Alouatta macconnelli</i>	D	LC	
Yapock, Opossum aquatique	<i>Chironectes minimus</i>	P	DD	

Agouti au croupion roux	<i>Dasyprocta leporina</i>		LC	
Pécari à collier	<i>Pecari tajacu</i>		LC	
Saki à face pâle	<i>Pithecia pithecia</i>	P / D	LC	
Kinkajou	<i>Potos flavus</i>		LC	Donnée biblio (Faune Guyane, 2020 Hugo Foxonet, biotope)
Tamarin aux mains dorées	<i>Saguinus midas</i>		LC	
Singe-écureuil commun	<i>Saimiri sciureus</i>		LC	
Macaque noir, Capucin brun	<i>Sapajus apella</i>		LC	
Ecureuil des Guyanes	<i>Sciurillus aestuans</i>		LC	
Tamandua à collier	<i>Tamandua tetradactyla</i>	P	LC	Donnée biblio (Faune Guyane, Mana ABC 2022)
Tapir commun	<i>Tapirus terrestris</i>	D	VU	
Non déterminable au rang d'espèce				
Daguet rouge/ Daguet gris	<i>Mazama americana / Mazama nemorivaga</i>	-	-	

Chiroptères

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts de protection	Statuts patrimoniaux	Remarques
Artibée noirâtre	<i>Artibeus obscurus</i>	-	LC	
Artibée commune	<i>Artibeus planirostris</i>	-	LC	Donnée biblio (Faune Guyane, Hugo Foxonet Biotopie 2020)
Carollia commune	<i>Carollia perspicillata</i>	-	LC	
Centronyctère de Maximilian	<i>Centronycteris maximiliani</i>	-	LC	
Chrotophane oreillard	<i>Chrotophaga auritus</i>	-	LC	Donnée biblio (Faune Guyane, Hugo Foxonet Biotopie 2020)
Cormure des souches	<i>Cormura brevirostris</i>	-	LC	
Grand Cynomops	<i>Cynomops mastivus</i>	-	LC	
Dermanure naine	<i>Dermanura gnoma</i>	-	LC	
Vampire commun	<i>Desmodus rotundus</i>	-	LC	
Dame blanche des cyclanthes	<i>Diclidurus scutatus</i>	-	DD	
Sérotine tropicale	<i>Eptesicus furinalis</i>	-	LC	
Gardneryctère crénelé	<i>Gardnerycteris crenulatum</i>	-	LC	
Glossophage murin	<i>Glossophaga soricina</i>	-	LC	Donnée biblio (Faune Guyane, Hugo Foxonet Biotopie 2020)
Lonchophylle de Thomas	<i>Hsionycteris thomasi</i>	-	LC	
Grand Lophostome	<i>Lophostoma silvicolu</i>	-	LC	
Molosse commun	<i>Molossus molossus</i>	-	LC	
Grand Péroptère	<i>Peropteryx kappleri</i>	-	LC	
Péroptère des cavernes	<i>Peropteryx macrotis</i>	-	DD	
Phyllostome des sous-bois	<i>Phyllostomus elongatus</i>	-	LC	Donnée biblio (Faune Guyane, Hugo Foxonet Biotopie 2020)
Sténoderme à ventre brun	<i>Platyrrhinus fusciventris</i>	-	DD	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts de protection	Statuts patrimoniaux	Remarques
Grand Promope	<i>Promops centralis</i>	-	LC	
Rhinophylle naine	<i>Rhinophylla pumilio</i>	-	LC	
Saccoptère à deux bandes	<i>Saccopteryx bilineata</i>	-	LC	
Saccoptère givré	<i>Saccopteryx canescens</i>	-	DD	
Saccoptère commun	<i>Saccopteryx leptura</i>	-	LC	
<i>Non déterminable au rang d'espèce</i>				
Eumops sp.	<i>Eumope indéterminé</i>			
Myotis sp.	<i>Murin indéterminé</i>			

ANNEXE 9

LISTE DES ESPECES VEGETALES
CONTACTEES SUR LE SITE,

PIERRE SILLAND, 2018-2023

Espèces contactées en 2018-2019

LISTE BOTANIQUE EN LATIN							
	Famille	Genre	Espèces	Deuxième inventaire avril 2019	Espèces cultivées	Statut	Espèces exotiques
1.	Anacardiaceae	Mangifera	<i>indica</i>		x		x
2.	Anacardiaceae	Spondias	<i>mombin</i>	x			
3.	Anacardiaceae	Tapirira	<i>guianensis</i>	x			
4.	Annonaceae	Annona	<i>paludosa</i>	x			
5.	Annonaceae	annonia	<i>sp</i>	x			
6.	Apocynaceae	Ambelania	<i>acida</i>				
7.	Apocynaceae	Bonafousia	<i>distachia</i>				
8.	Araceae	Diffenbachia	<i>Seguine</i>	x			
9.	Araceae	Dracontium	<i>asperum</i>	x			
10.	Araceae	Montrichardia	<i>arborescens</i>				
11.	Araceae	Spathiphyllum	<i>humboldtii</i>	x			
12.	Araceae	Syngonium	<i>podophyllum</i>				
13.	Araliaceae	Schefflera	<i>morototoni</i>				
14.	Arecaceae	Euterpe	<i>oleracea</i>	x			
15.	Arecaceae	elais	<i>guineensis</i>		X		X
16.	Arecaceae	Geonoma	<i>baculifera</i>				
17.	Arecaceae	Attalea	<i>maripa</i>				
18.	Arecaceae	Bactris	<i>maraja</i>				
19.	Arecaceae	Bactris	<i>simplicifrons</i>	x			
20.	Arecaceae	Astrocaryum	<i>vulgare</i>				
21.	Arecaceae	Bactris	<i>campestris</i>				
22.	Arecaceae	Cocos	<i>nucifera</i>		x		x
23.	Arecaceae	Demoncus	<i>polyacanthos</i>				
24.	Arecaceae	Oenocarpus	<i>bacata</i>	x			
25.	Asteraceae	Sphagneticola	<i>trilobata</i>				
26.	Asteraceae	Clibadiume	<i>surinamense</i>				
27.	Asteraceae	Wulffia	<i>baccata</i>				
28.	Asteraceae	Rolandra	<i>fruticosa</i>				
29.	Asteraceae	Mikania	<i>trinitaria</i>				
30.	Asteraceae	Unxia	<i>camphorata</i>	x			
31.	Bignoniaceae	Tabebuia	<i>insignis</i>	x			
32.	Boraginaceae	Tournefortia	<i>ulei</i>				
33.	Boraginaceae	Varonia	<i>tomentosa</i>				
34.	Bromeliaceae	Ananas	<i>X cultivars</i>	x	x		x
35.	Bromeliaceae	Disteganthus	<i>lateralis</i>	x		Déterminet ZNIEFF	
36.	Caesalpiniaceae	bauhinia	<i>sp</i>				
37.	Caesalpiniaceae	Senna	<i>multijuga</i>				
38.	Campanulaceae	Centropogon	<i>cornutus</i>				
39.	Cecropiaceae	Cecropia	<i>scadophylla</i>				
40.	Cecropiaceae	Cecropia	<i>obtus</i>				
41.	Cecropiaceae	Coussapoa	<i>latifolia</i>	x			

42.	Cecropiaceae	Pourouma	<i>villosa</i>				
43.	Chrysobalanaceae	Hirtella	<i>paniculata</i>				
44.	Chrysobalanaceae	Licania	<i>macrophylla</i>	x			
45.	Chrysobalanaceae	Parinari	<i>campestris</i>	x			
46.	Clusiaceae	Clusia	<i>sp</i>				
47.	Clusiaceae	Vismia	<i>cayennensis</i>				
48.	Clusiaceae	Vismia	<i>megaphylla</i>				
49.	Costaceae	Costus	<i>spiralis</i>				
50.	Cucurbitaceae		<i>sp</i>				
51.	Cucurbitaceae	Cucurbita	<i>mostacha</i>	x	x		x
52.	Cyclanthaceae	Cyclanthus	<i>bipartitus</i>	x			
53.	Cyclanthaceae	Evodianthus	<i>funifer</i>	x			
54.	Cyclanthaceae	Thoracocarpus	<i>bissectus</i>	x			
55.	Cyperaceae	Kyllinga	<i>polyphylla</i>				x
56.	Cyperaceae	Rhynchospora	<i>cephalotes</i>				
57.	Cyperaceae	Scleria	<i>secans</i>				
58.	Cyperaceae	Kyllinga	<i>brevifolia</i>				x
59.	Dilleniaceae	Dolioscarpus	<i>sp</i>				
60.	Dioscoreaceae	Dioscorea	<i>sp</i>				
61.	Ebenaceae	Diospyros	<i>guianensis</i>				
62.	Euphorbiaceae	Maprounea	<i>guianensis</i>				
63.	Euphorbiaceae	Croton	<i>matourensis</i>				
64.	Euphorbiaceae	Acalypha	<i>arvensis</i>				
65.	Euphorbiaceae	Alchornea	<i>fluviatilis</i>			Determinet ZNIEFF	
66.	Euphorbiaceae	Alchorneopsis	<i>floribunda</i>				
67.	Euphorbiaceae	Hyeronima	<i>alchorneoides</i> var <i>alchorneoides</i>				
68.	Euphorbiaceae	Manihot	<i>esculenta</i>		x		
69.	Fabaceae	Dalbergia	<i>glauca</i>	x			
70.	Fabaceae	Desmodium	<i>adscendens</i>				
71.	Fabaceae	Dicorynia	<i>guianensis</i>	x			
72.	Fabaceae	Lonchocarpus	<i>chrysophyllus</i>				
73.	Fabaceae	Pterocarpus	<i>officinalis</i>				
74.	Fabaceae	Pueraria	<i>Montana</i> var <i>thomsonii</i>				x
75.	Fabaceae	Lonchocarpus	<i>chrysophyllus</i>				
76.	Gentianaceae	Coutoubea	<i>ramosa</i>				
77.	Heliconiaceae	Heliconia	<i>bihai</i>				
78.	Heliconiaceae	Heliconia	<i>psittacorum</i>				
79.	Heliconiaceae	Heliconia	<i>richardiana</i>	x			
80.	Hemodoraceae	Xiphidium	<i>caeruleum</i>				
81.	Lamiaceae	Hyptis	<i>atrorubens</i>				
82.	Lamiaceae	Hyptis	<i>lanceolata</i>				
83.	Lecythidaceae	Gustavia	<i>sp</i>	x			
84.	Lecythidaceae	Lecythis	<i>persistens</i> subsp				

			<i>persistens</i>				
85.	Lecythidaceae	Lecythis	<i>zabucajo</i>	x			
86.	Liliaceae	Hymenocallis	<i>tubiflora</i>				
87.	Loganiaceae	Strychnos	<i>cf tomentosa</i>	x			
88.	Malpighiaceae	Stigmaphyllon	<i>sinuatum</i>				
89.	Marantaceae	Ischnosiphon	<i>obliquus</i>				
90.	Marantaceae	Maranta	<i>sp</i>				
91.	Marcgraviaceae	Souroubea	<i>guianensis</i>	x			
92.	Melastomataceae	Henriettea	<i>succosa</i>				
93.	Melastomataceae	Miconia	<i>ciliata</i>				
94.	Melastomataceae	Bellucia	<i>grossularioides</i>				
95.	Melastomataceae	Loreya	<i>mespiloides</i>				
96.	Meliaceae	Cedrela	<i>odorata</i>				
97.	Mimosaceae	Acaia	<i>mangium</i>	x		Exotique à caractère envahissant avérée	x
98.	Mimosaceae	Inga	<i>virgultosa</i>				
99.	Mimosaceae	Inga	<i>pilosula</i>				
100.	Mimosaceae	Inga	<i>huberi</i>				
101.	Mimosaceae	Inga	<i>stipularis</i>				
102.	Mimosaceae	Balizia	<i>pedicellaris</i>				
103.	Mimosaceae	Mimosa	<i>myriadenia</i>				
104.	Mimosaceae	Mimosa	<i>pudica</i>				
105.	Mimosaceae	Mimosa	<i>pigra</i>				
106.	Moraceae	Fucus	<i>benjamina</i>				x
107.	Musaceae	Musa	<i>Paradisiaca X</i>		x		x
108.	Myristicaceae	Virola	<i>sebifera</i>	x			
109.	Myristicaceae	Virola	<i>surinamensis</i>				
110.	Myrtaceae	Melaleuca	<i>alternifolia</i>			Exotique à caractère envahissant avérée	x
111.							
112.	Myrtaceae	Calycorectes	<i>bergii</i>	x			
113.	Olacaceae	Heisteria	<i>cauliflora</i>	x			
114.	Olacaceae	Ptychopetalum	<i>olacoides</i>				
115.	Onagraceae	Ludwigia	<i>nervosa</i>				
116.	Orchidaceae	Palmorchis	<i>prospectorum</i>	x			
117.	Orchidaceae	Vanilla	<i>cf guianensis</i>	x		Déterminé ZNIEFF	
118.	Orchidaceae	Vanilla	<i>cf planifolia</i>	x			
119.	Passifloraceae	Passiflora	<i>foetida var hispida</i>				
120.	Piperaceae	Piper	<i>aduncum</i>	x			
121.	Piperaceae	Piper	<i>marginatum</i>	x			
122.	Piperaceae	Piper	<i>sp</i>	x			
123.	Poaceae	Panicum	<i>maximum</i>				x
124.	Poaceae	Bracharia	<i>umbelata</i>				x

125.	Poaceae	saccharum	<i>officinarum</i>		x		x
126.	Poaceae	Andropogon	<i>bicornis</i>				
127.	Poaceae	Pariana	<i>campestris</i>				
128.	Poaceae	Panicum	<i>pilosum</i>				
129.	Poaceae	Paspalum	<i>plicatulum</i>				
130.	Poaceae	Ichnanthus	<i>tenuis</i>				
131.	Poaceae	Homoleptis	<i>aturensis</i>				
132.	Poaceae	Imperata	<i>contracta</i>				
133.	Poaceae	Cymbopogon	<i>sp</i>	x	x		x
134.	Poaceae	zea	<i>mays</i>	x	x		x
135.	Polygalaceae	Securidaca	<i>sp</i>	x			
136.	Rapateaceae	Spathanthus	<i>unilateralis</i>	x			
137.	Rubiaceae	Palicourea	<i>crocea</i>				
138.	Rubiaceae	psychotria	<i>mapouriioides</i>	x			
139.	Rubiaceae	Isrtia	<i>coccinea</i>				
140.	Rubiaceae	Cocosypselum	<i>guianens</i>				
141.	Rubiaceae	Sabicea	<i>cinerea</i>				
142.	Rubiaceae	Spermacos	<i>latifolia</i>				
143.	Rubiaceae	Spermacos	<i>verticillata</i>				
144.	Rubiaceae	Genipa	<i>spruceana</i>				
145.	Rubiaceae	Uncaria	<i>guianensis</i>				
146.	Sapindaceae	Matayaba	<i>opaca</i>	x		Determinet ZNIEFF	
147.	Sapindaceae	Nephelium	<i>lappaceum</i>				
148.	Scrophulariaceae	Achetaria	<i>guianensis</i>				
149.	Siparunaceae	Siparuna	<i>poepigii</i>				
150.	Smilacaceae	Smilax	<i>siphilitica</i>	x			
151.	Solanaceae	Solanum	<i>rugosum</i>				
152.	Solanaceae	Physalis	<i>angulata</i>	x			
153.	Strelitziaceae	Phenakospermum	<i>guyanense</i>				
154.	Ulmaceae	Trema	<i>micrantha</i>	x			
155.	Verbenaceae	Lantana	<i>camara</i>				
156.	Verbenaceae	Stachytarpheta	<i>jamaicensis</i>				
157.	Vitaceae	Cissus	<i>erosa</i>	x			
158.	Vochysiaceae	Qualea	<i>caerulea</i>				
159.	Zingiberaceae	Zingiber	<i>zerumbet</i>		x		x
160.	Zingiberaceae	Alpinia	<i>galanga</i>		x		x
161.	Cyatheaceae	Cyathea	<i>macrocarpa</i>	x		Determinet ZNIEFF	

Espèces contactées en 2019-2020

TERRAIN	TAXONOME		DESCRIPTIF			Habitat					
	FAMILLE	Genre espèce	Type biologique	Statut	Abondance	Ripicole	Marécage	Fa	Secondaire	Rudéral	
jan	ACANTHACEAE	Justicia sp.	Herbacée	inconnu	x				x		
jan	ACANTHACEAE	Mendoncia sp.	Liane herbacée	inconnu	xx			x	x		
nov	ADIANTACEAE	Adiantum Cf. cajennense	Fougère	néant	xx	x	x	x	x		
nov-jan	AMARYLLIDACEAE	Hymenocallis tubiflora	Herbacée	néant	xx	x	x				
nov	ANACARDIACEAE	Mangifera indica	Arbre	néant	x			x	x	x	
nov	ANACARDIACEAE	Tapira guianensis	Arbre	néant	xx				x	x	
nov-jan	ANNONACEAE	Anaxagorea dolichocarpa	Arbuste	néant	xxx		x	x			
jan	ANNONACEAE	Duguetia calycina	Arbuste	néant	xx			x	x		
jan	ANNONACEAE	Guatteria scandens	Arbuste	néant	xx			x			
nov-jan	APOCYNACEAE	Couma guianensis	Arbre	néant	xx			x	x	x	
jan	APOCYNACEAE	Lacmellea aculeata	Arbre	néant	xx			x	x		
nov	APOCYNACEAE	Tabernaemontana undulata	Petit arbre	néant	xxx		x	x			
nov	ARACEAE	Dieffenbachia paludicola	Herbacée	néant	xx	x	x				
nov	ARACEAE	Dieffenbachia seguine	Herbacée	patrimoine	xxx		x	x	x	x	
nov-jan	ARACEAE	Dracontium polyphyllum	Herbacée	néant							
nov	ARACEAE	Montrichardia arborescens	Herbacée	néant	xx	x	x				
nov-jan	ARACEAE	Philodendron brevispathum	Liane herbacée	ZNEFF, patrimoniale	xx		x				
jan	ARACEAE	Philodendron fragrantissimum	Herbacée hémiphyte	néant	xx		x	x	x	x	
jan	ARACEAE	Philodendron insigne	Herbacée hémiphyte	néant	xxx	x	x	x	x	x	
nov	ARACEAE	Philodendron melinonii	Herbacée hémiphyte	néant	xx	x	x	x	x	x	
jan	ARACEAE	Philodendron ornatum	Herbacée hémiphyte	néant	xx	x	x	x	x	x	
jan	ARACEAE	Spathiphyllum humboldtii	Herbacée	néant	xx		x				
nov	ARECACEAE	Astrocaryum paramaca	Palmier	patrimoniale	xxx			x	x		
nov	ARECACEAE	Astrocaryum vulgare	Palmier	néant	x			x	x		
nov	ARECACEAE	Attalea maripa	Grand palmier	néant	xxx			x	x	x	
nov-jan	ARECACEAE	Bactris acanthocarpoides	Palmier	néant	x			x			
nov	ARECACEAE	Bactris gastoniana	Petit palmier	néant	x			x			
jan	ARECACEAE	Bactris maraja	Petit palmier	néant	xx		x	x			
nov	ARECACEAE	Bactris oligocarpa	Petit palmier	néant	x			x			
nov	ARECACEAE	Bactris simplicifrons	Petit palmier	néant	xx			x			
nov	ARECACEAE	Desmoncus parvulus	Palmier lianescent	néant	xxx		x	x	x	x	
jan	ARECACEAE	Desmoncus polyacanthos	Palmier lianescent	néant	x			x	x		
nov-jan	ARECACEAE	Euterpe oleracea	Palmier	néant	xxx		x	x	x		
nov	ARECACEAE	Geonoma baculifera	Petit palmier	néant	x		x				
jan	ARECACEAE	Geonoma maxima	Palmier	néant	x			x			
nov	ARECACEAE	Mauritia flexuosa	grand palmier	néant	x		x				
nov	ASTERACEAE	Chromolaena odorata	Herbacée	néant	xx				x	x	
nov	ASTERACEAE	Rolandra fruticosa	Herbacée	néant	xx				x	x	
nov	BIGNONIACEAE	Jacaranda copaia	Arbre	néant	xxx		x	x	x	x	
jan	BIGNONIACEAE	Tabebuia insignis	Arbre	néant	x		x				
jan	BROMELIACEAE	Aechmea mertensii	Herbacée épiphyte	néant	x		x				
nov	BROMELIACEAE	Ananas comosus	Herbacée	cultivars	x				x	x	
nov-jan	BROMELIACEAE	Disteganthus lateralis	Herbacée	ZNEFF	x			x			
jan	BROMELIACEAE	Guzmania lingulata	Herbacée	néant	x		x				
jan	BROMELIACEAE	Pitcairnia caricifolia	Herbacée épiphyte	ZNEFF, patrimoniale	x		x				
nov	BROMELIACEAE	Tillandsia tenuifolia	Herbacée épiphyte	néant	xx	x	x	x	x		
jan	BROMELIACEAE	Vriesea splendens	Herbacée épiphyte	néant	xx		x	x			
jan	CACTACEAE	Epiphyllum phyllanthus	Herbacée épiphyte	néant	x				x		
nov-jan	CHRYSOBALANACEAE	Parinari campestris	Arbre	néant	xx		x	x	x		
nov	CLUSIACEAE	Clusia palmicida	Arbre hémiphyte	néant	xx			x	x	x	
nov	CLUSIACEAE	Symphonia globulifera	Arbre	néant	xxx		x	x	x		
jan	CLUSIACEAE	Tovomita sp.	Arbre	inconnu	xx			x	x		
jan	COMMELINACEAE	Buforrestia candolleana	Herbacée	néant	x			x			
nov	CONVOLVULACEAE	Ipomoea sp.	Liane herbacée	inconnu	xxx	x	x	x	x	x	
nov	CONVOLVULACEAE	Maripa scandens	Liane ligneuse	néant	x		x				
nov	CORDIACEAE	Cordia Cf. sprucei	Petit arbre	néant	x					x	
nov	CUCURBITACEAE	Cayaponia selysoides	Liane herbacée	néant	x		x				
jan	CYCLANTHACEAE	Cyclanthus bipartitus	Herbacée	néant	xx		x	x	x		

TERRAIN	TAXONOME		DESRIPTIF			Habitat				
	FAMILLE	Genre espèce	Type biologique	Statut	Abondance	Ripicole	Marécage	Plat	Secondaire	Rudéral
nov	CYCLANTHACEAE	<i>Ludovia lancifolia</i>	Arbre hémipiphyte	néant	xxx	x	x	x	x	
nov	CYCLANTHACEAE	sp.	Herbacée	inconnu	xxx	x	x	x	x	
nov	CYPERACEAE	<i>Becquerelia cymosa</i>	Herbacée	néant	x		x			
jan	CYPERACEAE	<i>Diplasia karatifolia</i>	Herbacée	néant	x			x		
nov	CYPERACEAE	<i>Hypolytrum jenmanii</i>	Herbacée	néant	xxx	x	x	x	x	
jan	CYPERACEAE	<i>Hypolytrum longifolium subsp.</i>	Herbacée	néant	x		x			
nov	CYPERACEAE	<i>Scleria secans</i>	Herbacée	néant	xxx	x	x	x	x	
nov	DILLENIACEAE	<i>Davilla</i> sp.	Liane ligneuse	inconnu	xxx	x	x	x	x	
nov	DILLENIACEAE	<i>Dollicarpus</i> sp.	Liane ligneuse	inconnu	xxx	x	x	x	x	
nov	DIOSCOREACEAE	<i>Dioscorea</i> sp.	Liane herbacée	inconnu	x				x	
jan	ELAEOCARPACEAE	<i>Sloanea</i> sp.	Arbre	inconnu	x			x	x	
nov	EUPHORBIACEAE	<i>Conceveiba</i> sp.	Arbre	néant	xxx	x	x	x	x	
jan	EUPHORBIACEAE	<i>Hevea</i> sp.	Arbre	néant	x			x	x	
jan	EUPHORBIACEAE	<i>Maprounea guianensis</i>	Arbuste	néant	xx			x	x	
jan	EUPHORBIACEAE	<i>Sagotia racemosa</i>	Arbre	néant	xx		x	x		
nov	FABACEAE	<i>Abarema jupunba</i>	Arbre	néant	xx			x	x	
nov	FABACEAE	<i>Bauhinia</i> sp.	Liane ligneuse	inconnu	xxx	x	x	x	x	
nov	FABACEAE	<i>Delbergia monetaria</i>	Liane ligneuse	néant	x	x	x			
nov	FABACEAE	<i>Dicorynia guianensis</i>	Arbre	ZNEFF	xxx			x	x	
nov	FABACEAE	<i>Eperua falcata</i>	Arbre	néant	xxx	x	x	x	x	
nov	FABACEAE	<i>Inga heterophylla</i>	Arbuste	ZNEFF	xxx		x	x	x	
nov	FABACEAE	<i>Inga stipularis</i>	Arbre	néant	xx		x	x	x	
nov-jan	FABACEAE	<i>Lonchocarpus chrysophyllus</i>	Liane ligneuse	néant	xx	x	x	x	x	
nov	FABACEAE	<i>Macrolobium bifolium</i>	Arbre	néant	xx	x	x			
nov	FABACEAE	<i>Mimosa pudica</i>	Herbacée	néant	xxx				x	
nov	FABACEAE	<i>Ormosia coutinhoi</i>	Arbre	néant	x	x	x			
nov	FABACEAE	<i>Parkia pendula</i>	Arbre	néant	x			x		
nov	FABACEAE	<i>Pterocarpus Cf. officinalis</i>	Arbre	néant	xxx	x	x			
nov	FABACEAE	<i>Tachigali melinonii</i>	Arbre	néant	xx			x	x	
nov	FABACEAE	<i>Vatairea guianensis</i>	Arbre	néant	x	x				
nov	FABACEAE	<i>Vouacapoua americana</i>	Arbre	patrimoine	x			x		
nov	GENTIANACEAE	<i>Chelonanthus alatus</i>	Herbacée	néant	xx				x	
nov-jan	GENTIANACEAE	<i>Potalia amara</i>	Arbrisseau	néant	xx			x	x	
jan	GESNERIACEAE	<i>Paradrymonia campostyla</i>	Herbacée épiphyte	néant	x		x			
nov-jan	GOUPIACEAE	<i>Goupia glabra</i>	Arbre	néant	xxx			x	x	
nov	HELICONIACEAE	<i>Heliconia acuminata</i>	Herbacée	néant	xxx		x	x	x	
nov	HELICONIACEAE	<i>Heliconia psittacorum</i>	Herbacée	néant	xx			x	x	
jan	HELICONIACEAE	<i>Heliconia richardiana</i>	Herbacée	néant	xxx		x	x	x	
nov	HYPERICACEAE	<i>Vismia latifolia</i>	Arbre	néant	xxx				x	
nov	HYPERICACEAE	<i>Vismia macrophylla</i>	Arbre	néant	xx				x	
nov	LAMIACEAE	<i>Hyptis atrorubens</i>	Herbacée	néant	xx					
nov	LAURACEAE	<i>Aniba Cf. guianensis</i>	Arbre	néant	xx		x	x	x	
jan	LECYTHIDACEAE	<i>Couratari guianensis</i>	Arbre	patrimoine	x			x		
jan	LECYTHIDACEAE	<i>Gustavia hexapetala</i>	Arbuste	néant	xx			x	x	
nov	LECYTHIDACEAE	<i>Gustavia</i> sp.	Arbuste	néant	xxx		x	x	x	
jan	LECYTHIDACEAE	<i>Lecythis zabucajo</i>	Arbre	néant	x			x		
nov	LOGANIACEAE	<i>Spigelia anthelmia</i>	Herbacée	néant	x					
nov	LOGANIACEAE	<i>Strychnos erichsonii</i>	Liane ligneuse	néant	x			x		
nov	LOGANIACEAE	<i>Strychnos glabra</i>	Liane ligneuse	néant	x			x		
nov	LOGANIACEAE	<i>Strychnos medeola</i>	Liane ligneuse	néant	x			x		
nov	LYGODIACEAE	<i>Lygodium volubile</i>	Liane ligneuse	néant	x					
jan	MALVACEAE	<i>Eriotheca globosa</i>	Arbre	néant	x	x	x	x		
jan	MALVACEAE	<i>Lueheopsis rosea</i>	Arbuste	néant	x			x		
nov	MALVACEAE	<i>Pachira aquatica</i>	Arbre	néant	xx	x	x			
jan	MARANTACEAE	<i>Calathea elliptica</i>	Herbacée	néant	xx		x			
jan	MARANTACEAE	<i>Ischnosiphon obliquus</i>	Herbacée	néant	xxx		x	x	x	
nov	MARANTACEAE	<i>Ischnosiphon puberulus</i>	Herbacée	néant	xx		x	x	x	
nov	MARANTACEAE	<i>Ischnosiphon</i> sp.	Herbacée	inconnu	xxx		x	x	x	
jan	MARANTACEAE	<i>Monotagma plurispicatum</i>	Herbacée	inconnu	xxx		x	x	x	
jan	MARANTACEAE	<i>Monotagma spicatum</i>	Herbacée	néant	xxx		x	x	x	

TERRAIN	TAXONOME		DESCRIPTIF			Habitat					
	FAMILLE	Genre espèce	Type biologique	Statut	Abondance	Ripicole	Marécage	Faîst	Secondaire	Rudéral	
jan	MARCGRAVIACEAE	Norantea guianensis	Arbre hémipiphyte	néant	x			x			
jan	MELASTOMATA CEAE	Aciotis purpurascens	Arbuste	néant	xx		x		x		
nov-jan	MELASTOMATA CEAE	Clidemia conglomerata	Arbuste	néant	xx		x	x	x		
nov, jan	MELASTOMATA CEAE	Clidemia epiphytica	Liane ligneuse	ZNEFF	x		x				
nov	MELASTOMATA CEAE	Henriettea sp.	Arbuste	néant	xxx				x	x	
nov-jan	MELASTOMATA CEAE	Maieta guianensis	Arbuste	néant	xxx		x	x	x		
jan	MELASTOMATA CEAE	Miconia ceramicarpa	Arbuste	néant	x		x	x			
nov	MELIACEAE	Carapa guianensis	Arbre	néant	xxx		x	x	x		
nov	MORACEAE	Clarisia ilicifolia	Arbuste	néant	x			x			
jan	MYRISTICACEAE	Viola sebifera	Arbre	néant	xx				x	x	
nov	MYRISTICACEAE	Viola surinamensis	Arbre	néant	xxx	x		x	x	x	
nov	MYRTACEAE	Calycorectes bergii	Arbuste	néant	x	x					
nov	MYRTACEAE	Calycorectes grandifolius	Arbuste	néant	x	x	x				
nov	NYCTAGINACEAE	Neea floribunda	Arbuste	néant	x			x			
jan	NYMPHAEACEAE	Nymphaea pulchella ou rudgei	Herbacée aquatique	ZNEFF ou exotique	x	x	x				
nov	OCHNACEAE	Lacunaria jenmanii	Arbre	néant	xx				x	x	
nov	OCHNACEAE	Sauvagesia erecta	Herbacée	néant	xx						x
nov-jan	OLACACEAE	Heisteria cauliflora	Arbuste	néant	xx		x	x	x		
jan	ORCHIDACEAE	Dichaea rendlei	Herbacée épiphyte	patrimoine	x		x				
nov-jan	ORCHIDACEAE	Palmorchis prospectorum	Herbacée	ZNEFF, patrimoniale	xxx		x				
nov	ORCHIDACEAE	Vanilla guianensis ou mexicana	Liane herbacée	ZNEFF ou patrimoniale	x		x				
jan	ORCHIDACEAE	Vanilla sp.	Liane herbacée	inconnu	x		x				
jan	PASSIFLORACEAE	Passiflora coccinea	Liane herbacée	néant	xx				x	x	
nov	PIPERACEAE	Piper insipiens	Arbrisseau	inconnu	x		x				
jan	PIPERACEAE	Piper sp.	Arbrisseau	inconnu	xx		x	x			
nov	POACEAE	Andropogon bicornis	Herbacée	néant	xxx				x		
nov	POACEAE	Brachiaria umbellata	Herbacée	exotique envahissante	x						x
nov-jan	POACEAE	Ichnananthus panicoides	Herbacée	néant	xxx		x	x	x	x	
nov	POACEAE	Ichnananthus tenuis	Herbacée	néant	x		x		x	x	
nov	POACEAE	Panicum pilosum	Herbacée	néant	xx		x	x	x	x	
jan	POACEAE	Panicum stoloniferum	Herbacée	néant	x		x		x		
nov	POACEAE	Pariana campestris	Herbacée	néant	xxx			x	x	x	
nov	POACEAE	Pariana radiculiflora	Herbacée	néant	xx		x	x	x		
nov	POLYGONACEAE	Coccoloba sp.	Arbuste sarmenteux	inconnu	xxx		x	x	x		
nov	POLYPODIACEAE	Microgramma reptans	Herbacée hémipiphyte	néant	xxx	x		x	x	x	
nov	RAPATEACEAE	Rapatea sp.	Herbacée	inconnu	xx		x				
nov-jan	RAPATEACEAE	Spathanthus unilateralis	Herbacée	néant	xx		x				
nov	RHIZOPHORACEAE	Cassipourea guianensis	Arbuste	néant	xx		x	x			
nov	RUBIACEAE	Coccocypselum guianense	Herbacée	néant	xxx		x	x	x	x	
nov	RUBIACEAE	Duroia aquatica	Arbre	néant	xx			x	x		
jan	RUBIACEAE	Hillia parasitica	Herbacée épiphyte	ZNEFF	x		x				
nov	RUBIACEAE	Ixora ferrea	Arbrisseau	néant	xx			x			
jan	RUBIACEAE	Palicourea longiflora	Arbuste	néant	xx			x	x		
nov-jan	RUBIACEAE	Palicourea sp.	Arbre	inconnu	x			x	x		
nov	RUBIACEAE	Palicourea tomentosa	Arbuste	néant	x			x	x		
jan	RUBIACEAE	Psychotria apoda	Arbuste	néant	xxx		x	x	x		
nov	RUBIACEAE	Sabicea cinerea	Liane herbacée	néant	xx				x	x	
nov	RUBIACEAE	Spermacoce capitata	herbacée	néant	xx				x	x	
nov	RUBIACEAE	Spermacoce verticillata	Herbacée	néant	xx				x	x	
jan	RUTACEAE	Ticorea longiflora	Arbuste	néant	x		x				
nov	SELAGINELLACEAE	Selaginella Cf. parkeri	Fougère	néant	x				x	x	
nov	SIPARUNACEAE	Siparuna decipiens	Arbuste	néant	x			x			
jan	SIPARUNACEAE	Siparuna guianensis	Arbuste	néant	xxx				x	x	
nov	SMLACACEAE	Smilax Cf. syphilitica	Liane ligneuse	néant	xx		x	x	x		
jan	SMLACACEAE	Smilax syphilitica	Liane ligneuse	néant	xx		x	x	x		
nov	SOLANACEAE	Solanum sp.	Herbacée	néant	x				x	x	
nov-jan	STRELTIZIACEAE	Phenakospermum guyanense	Herbacée	néant	xxx		x	x	x	x	
nov	URTICACEAE	Cecropia sp.	Arbre	inconnu	xxx			x	x	x	
nov	URTICACEAE	Pourouma sp.	Arbre	inconnu	xxx		x	x	x		
nov	VIOLACEAE	Paypayrola guianensis	Arbuste	néant	xxx			x	x		
nov	VOCHYSIACEAE	Qualea cf. rosea	Arbre	ZNEFF	xx			x	x		

Espèces contactées en 2021

Fréquence : + peu fréquent, ++ fréquent, +++ très fréquent

Famille	Genre espèce	Habitat	Abondance
Acanthaceae	Justicia sp	Forêt marécageuse perturbée, Forêt ripicole	x
Acanthaceae	Lepidagathis alopecuroidea	Forêt ripicole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Amaranthaceae	Amaranthus dubius	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	x
Amaryllidaceae	Hymenocallis tubiflora	Forêt marécageuse perturbée, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xx
Anacardiaceae	Mangifera indica	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Annonaceae	Anaxagorea dolichocarpa	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xxx
Annonaceae	Annona paludosa	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xx
Annonaceae	Rollinia exsucca	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Annonaceae	Xylopia nitida	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xx
Apocynaceae	Ambelania acida	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	x
Apocynaceae	Aspidosperma oblongum	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Apocynaceae	Couma guianensis	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Apocynaceae	Tabernaemontana heterophylla	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Apocynaceae	Tabernaemontana undulata	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xx
Araceae	Anthurium sagittatum	Forêt marécageuse perturbée, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Araceae	Caladium bicolor	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Araceae	Dieffenbachia seguine	Forêt marécageuse perturbée, Zone ouverte rudérale et agricole	x
Araceae	Dracontium polyphyllum	Forêt marécageuse perturbée, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Araceae	Monstera adansonii subsp. Blanchettii	Forêt marécageuse perturbée, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xx
Araceae	Montrichardia arborescens	Forêt ripicole	xx
Araceae	Philodendron aff megalophyllum	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Araceae	Philodendron brevispathum	Forêt marécageuse perturbée, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Araceae	Philodendron fragrantissimum	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Araceae	Philodendron linnaei	Forêt marécageuse perturbée, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xx
Araceae	Philodendron squamiferum	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Araceae	Syngonium angustatum	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Araliaceae	Schefflera morototoni	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xxx
Arecaceae	Astrocaryum paramaca	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xxx
Arecaceae	Astrocaryum vulgare	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Arecaceae	Attalea maripa	Forêt marécageuse perturbée, Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xxx
Arecaceae	Attalea sp	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xx
Arecaceae	Bactris acanthocarpoides	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Arecaceae	Bactris elegans	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Arecaceae	Bactris maraja	Forêt marécageuse perturbée	x
Arecaceae	Bactris oligocarpa	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Arecaceae	Bactris simplicifrons	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x

Famille	Genre espèce	Habitat	Abondance
Arecaceae	<i>Cocos nucifera</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Arecaceae	<i>Desmoncus parvulus</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Arecaceae	<i>Elaeis guineensis</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Arecaceae	<i>Euterpe oleracea</i>	Forêt marécageuse perturbée, Forêt ripicole, Zone ouverte rudérale et agricole	xxx
Arecaceae	<i>Geonoma baculifera</i>	Forêt marécageuse perturbée	xx
Arecaceae	<i>Hyospathe cf elegans</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Arecaceae	<i>Socratea exorrhiza</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Asparagaceae	<i>Sansevieria trifasciata</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Asteraceae	<i>Chromolaena odorata</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	x
Asteraceae	<i>Erigeron cf canadensis</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	x
Asteraceae	<i>Rolandra fruticosa</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	xx
Asteraceae	<i>Sphagneticola trilobata</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Asteraceae	<i>Struchium sparganophorum</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	x
Asteraceae	<i>Tilesia baccata</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	xx
Bignoniaceae	<i>Handroanthus serratifolius</i>	Forêt marécageuse perturbée	x
Bignoniaceae	<i>Jacaranda copaia</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xxx
Bromeliaceae	<i>Aechmea mertensii</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Bromeliaceae	<i>Ananas comosus</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xx
Cannabaceae	<i>Trema micrantha</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	xx
Casuarinaceae	<i>Casuarina equisetifolia</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Clusiaceae	<i>Clusia grandiflora</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xx
Clusiaceae	<i>Symphonia globulifera</i>	Forêt marécageuse perturbée, Forêt ripicole	xxx
Commelinaceae	<i>Buforrestia candolleana</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Cordiaceae	<i>Cordia fulva</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Cordiaceae	<i>Cordia laevifrons</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Cordiaceae	<i>Cordia nodosa</i>	Forêt marécageuse perturbée, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xx
Cordiaceae	<i>Varronia schomburgkii</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	x
Costaceae	<i>Chamaecostus congestiflorus</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Costaceae	<i>Costus arabicus</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Costaceae	<i>Costus spiralis</i> var. <i>spiralis</i>	Forêt marécageuse perturbée, Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xx
Cucurbitaceae	<i>Gurania cf reticulata</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Cyclanthaceae	<i>Evodianthus funifer</i>	Forêt marécageuse perturbée, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xxx
Cyperaceae	<i>Bisboeckelera</i> sp	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Cyperaceae	<i>Cyperus luzulae</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	x
Cyperaceae	<i>Cyperus odoratus</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	x
Cyperaceae	<i>Diplasia karatifolia</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xx
Cyperaceae	<i>Fuirena umbellata</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	xx
Cyperaceae	<i>Scleria secans</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	xx
Dichapetalaceae	<i>Tapura cf amazonica</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Dilleniaceae	<i>Davilla nitida</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xx
Dioscoreaceae	<i>Dioscorea altissima</i>	Forêt marécageuse perturbée, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole, Zone ouverte rudérale et agricole	x
Dioscoreaceae	<i>Dioscorea trifida</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Eriocaulaceae	<i>Tonina fluviatilis</i>	Forêt ripicole	x
Erythroxylaceae	<i>Erythroxylum citrifolium</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Euphorbiaceae	<i>Conceveiba guianensis</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xx

Famille	Genre espèce	Habitat	Abondance
Euphorbiaceae	<i>Croton matourensis</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xxx
Euphorbiaceae	<i>Manihot esculenta</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	xxx
Euphorbiaceae	<i>Maprounea guianensis</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	x
Fabaceae	<i>Acacia mangium</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Fabaceae	<i>Bauhinia</i> sp	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xx
Fabaceae	<i>Desmodium barbatum</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	xx
Fabaceae	<i>Dicorynia guianensis</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xx
Fabaceae	<i>Eperua falcata</i>	Forêt marécageuse perturbée, Forêt ripicole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xx
Fabaceae	<i>Hymenolobium excelsum</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Fabaceae	<i>Inga alba</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xx
Fabaceae	<i>Inga heterophylla</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xx
Fabaceae	<i>Inga stipularis</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xx
Fabaceae	<i>Machaerium altiscandens</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Fabaceae	<i>Machaerium polyphyllum</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Fabaceae	<i>Mimosa myriadenia</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xx
Fabaceae	<i>Mimosa pudica</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	xxx
Fabaceae	<i>Ormosia coutinhoi</i>	Forêt marécageuse perturbée	xx
Fabaceae	<i>Pterocarpus officinalis</i>	Forêt marécageuse perturbée, Forêt ripicole	xxx
Fabaceae	<i>Senna multijuga</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	x
Fabaceae	<i>Swartzia panacoco</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xx
Fabaceae	<i>Tachigali amplifolia</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Fabaceae	<i>Tachigali melinonii</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xx
Gentianaceae	<i>Helia alata</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	x
Haemodoraceae	<i>Xiphidium caeruleum</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Heliconiaceae	<i>Heliconia acuminata</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Heliconiaceae	<i>Heliconia bihai</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xx
Heliconiaceae	<i>Heliconia richardiana</i>	Forêt marécageuse perturbée	xx
Hypericaceae	<i>Vismia cayennensis</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	xxx
Hypericaceae	<i>Vismia macrophylla</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xx
Lamiaceae	<i>Hyptis atrorubens</i>	Forêt ripicole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	xx
Lecythidaceae	<i>Corythophora amapaensis</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Lecythidaceae	<i>Gustavia augusta</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Loganiaceae	<i>Strychnos guianensis</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Loganiaceae	<i>Strychnos</i> sp	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Loganiaceae	<i>Strychnos tomentosa</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Malpighiaceae	<i>Stigmaphyllon</i> sp	Forêt marécageuse perturbée, Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xxx
Malvaceae	<i>Abelmoschus esculentus</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	x
Malvaceae	<i>Apeiba</i> cf <i>glabra</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	xx
Malvaceae	<i>Sterculia pruriens</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Marantaceae	<i>Calathea elliptica</i>	Forêt marécageuse perturbée, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xx
Marantaceae	<i>Monotagma spicatum</i>	Forêt marécageuse perturbée	xxx
Melastomataceae	<i>Adelobotrys adscendens</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Melastomataceae	<i>Clidemia rubra</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	xx

Famille	Genre espèce	Habitat	Abondance
Melastomataceae	<i>Henriettea succosa</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xxx
Melastomataceae	<i>Loreya mespiloides</i>	Forêt marécageuse perturbée, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xx
Melastomataceae	<i>Miconia ciliata</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xx
Melastomataceae	<i>Miconia mayeta</i>	Forêt marécageuse perturbée	xx
Meliaceae	<i>Carapa guianensis</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xx
Moraceae	<i>Bagassa guianensis</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, rudéral et agricole	xx
Moraceae	<i>Ficus nymphaeifolia</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Moraceae	<i>Helicostylis tomentosa</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Moraceae	<i>Perebea guianensis</i> subsp <i>guianensis</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Musaceae	<i>Musa</i> × <i>paradisiaca</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	x
Myristicaceae	<i>Iryanthera hostmannii</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Myristicaceae	<i>Virola sebifera</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xx
Nymphaeaceae	<i>Nymphaea glandulifera</i>	Forêt ripicole	xx
Ochnaceae	<i>Lacunaria jenmanii</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Ochnaceae	<i>Sauvagesia erecta</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	xx
Ochnaceae	<i>Touroulia guianensis</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Olacaceae	<i>Heisteria cauliflora</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Onagraceae	<i>Ludwigia affinis</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	x
Orchidaceae	<i>Cyrtopodium andersonii</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Orchidaceae	<i>Palmorchis prospectorum</i>	Forêt marécageuse perturbée	x
Orchidaceae	<i>Vanilla</i> sp	Forêt marécageuse perturbée,	x
Passifloraceae	<i>Passiflora auriculata</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Passifloraceae	<i>Passiflora vespertilio</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	x
Piperaceae	<i>Peperomia obtusifolia</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Piperaceae	<i>Peperomia pellucida</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Piperaceae	<i>Piper aduncum</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	x
Piperaceae	<i>Piper marginatum</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Piperaceae	<i>Piper</i> sp	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Poaceae	<i>Bambusa multiplex</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Poaceae	<i>Hiladea tenuis</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xx
Poaceae	<i>Ichnananthus panicoides</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	x
Poaceae	<i>Olyra latifolia</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	x
Poaceae	<i>Panicum rudgei</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Poaceae	<i>Pariana campestris</i>	Forêt marécageuse perturbée	xxx
Poaceae	<i>Pharus latifolius</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	x
Poaceae	<i>Saccharum officinarum</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	x
Polygalaceae	<i>Securidaca diversifolia</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Rapateaceae	<i>Spathanthus unilateralis</i>	Forêt marécageuse perturbée, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xxx
Rubiaceae	<i>Chimarrhis turbinata</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Rubiaceae	<i>Coccocypselum guianense</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xx
Rubiaceae	<i>Duroia aquatica</i>	Forêt marécageuse perturbée, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xx
Rubiaceae	<i>Isertia spiciformis</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Rubiaceae	<i>Palicourea apoda</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xx
Rubiaceae	<i>Palicourea guianensis</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xx
Rubiaceae	<i>Psychotria</i> cf <i>capitata</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	x

Famille	Genre espèce	Habitat	Abondance
Rubiaceae	<i>Sabicea cinerea</i>	Forêt ripicole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	xxx
Rubiaceae	<i>Sipanea pratensis</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	xx
Rubiaceae	<i>Spermacoce verticillata</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	xxx
Salicaceae	<i>Banara guianensis</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	xx
Salicaceae	<i>Casearia pitumba</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	xx
Sapindaceae	<i>Serjania membranacea</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	x
Selaginellaceae	<i>Selaginella sandwithii</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Simaroubaceae	<i>Simarouba amara</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente	x
Siparunaceae	<i>Siparuna guianensis</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xxx
Smilacaceae	<i>Smilax syphilitica</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xx
Solanaceae	<i>Solanum rugosum</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	x
Solanaceae	<i>Solanum subinerme</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	xx
Strelitziaceae	<i>Phenakospermum guyannense</i>	Forêt marécageuse perturbée, Friche agricole	xx
Thurniaceae	<i>Thurnia sphaerocephala</i>	Forêt ripicole	xx
Urticaceae	<i>Coussapoa latifolia</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Urticaceae	<i>Pourouma minor</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	x
Urticaceae	<i>Pourouma sp</i>	Forêt secondaire, Forêt perturbée sur pente, Friche agricole	xxx
Verbenaceae	<i>Lantana camara</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	x
Verbenaceae	<i>Stachytarpheta cayennensis</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Verbenaceae	<i>Tamonea spicata</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x
Violaceae	<i>Rinorea riana</i>	Forêt marécageuse perturbée	xxx
Vitaceae	<i>Cissus erosa</i>	Zone ouverte rudérale et agricole, Friche agricole	x
Zingiberaceae	<i>Alpinia galanga</i>	Zone ouverte rudérale et agricole	x

Espèces contactées en 2022

Fréquence : x peu fréquent, xx fréquent, xxx très fréquent (voire structurant)

Famille	Taxon (binom)	Habitat(s)	Fréquence
Acanthaceae	<i>Justicia calycina</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse	x
Acanthaceae	<i>Justicia potarensis</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée	x
Acanthaceae	<i>cf Sanchezia</i>	Forêt marécageuse	x
Amaryllidaceae	<i>Hymenocallis tubiflora</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Ripisylve, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Anacardiaceae	<i>Mangifera indica</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Anacardiaceae	<i>Tapirira guianensis</i>	Forêt marécageuse, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Annonaceae	<i>Anaxagorea dolichocarpa</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole	xxx
Annonaceae	<i>Annona hypoglauca</i>	Forêt secondaire	x
Annonaceae	<i>Guatteria scandens</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée	xxx
Annonaceae	<i>Xylopia nitida</i>	Forêt secondaire	x
Apocynaceae	<i>allamanda cathartica</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt secondaire, Friche Agricole	x
Apocynaceae	<i>Ambelania acida</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole	x
Apocynaceae	<i>Tabernaemontana attenuata</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée	x
Apocynaceae	<i>Aspidosperma oblongum</i>	Forêt perturbée sur pente	x
Apocynaceae	<i>Couma guianensis</i>	Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Apocynaceae	<i>Geissospermum laeve</i>	Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Apocynaceae	<i>Tabernaemontana heterophylla</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	x
Apocynaceae	<i>Tabernaemontana undulata</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole	xxx
Araceae	<i>Caladium bicolor</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Araceae	<i>Dieffenbachia seguine</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx

Famille	Taxon (binom)	Habitat(s)	Fréquence
Araceae	<i>Dieffenbachia paludicola</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse	xxx
Araceae	<i>Dieffenbachia parvifolia</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse	x
Araceae	<i>Monstera adansonii</i> subsp. <i>Blanchettii</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Ripisylve, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xxx
Araceae	<i>Montrichardia arborescens</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Ripisylve	xxx
Araceae	<i>Philodendron</i> aff. <i>deflexum</i>	Forêt secondaire	x
Araceae	<i>Philodendron brevispathum</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée	xxx
Araceae	<i>Philodendron fragrantissimum</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xxx
Araceae	<i>Philodendron insigne</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Rhipisylve, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xxx
Araceae	<i>Philodendron guianense</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Araceae	<i>Philodendron linnaei</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Araceae	<i>Philodendron squamiferum</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Araceae	<i>Syngonium angustatum</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt secondaire	x
Araceae	<i>Xanthosoma granvillei</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée	xxx
Aristolochiaceae	<i>Aristolochia</i> sp.	Forêt marécageuse en zone de battement de marée	x
Araliaceae	<i>Schefflera morototoni</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Arecaceae	<i>Veitchia merrillii</i>	Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Arecaceae	<i>Astrocaryum paramaca</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Arecaceae	<i>Astrocaryum vulgare</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Arecaceae	<i>Attalea maripa</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx

Famille	Taxon (binom)	Habitat(s)	Fréquence
Arecaceae	<i>Attalea sp.</i>	Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente	xx
Arecaceae	<i>Bactris acanthocarpa</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée	x
Arecaceae	<i>Bactris acanthocarpoides</i>	Forêt perturbée sur pente	x
Arecaceae	<i>Bactris elegans</i>	Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente	x
Arecaceae	<i>Bactris maraja</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse	x
Arecaceae	<i>Bactris oligocarpa</i>	Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	x
Arecaceae	<i>Bactris pliniana</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée	x
Arecaceae	<i>Bactris simplicifrons</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Arecaceae	<i>Cocos nucifera</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Arecaceae	<i>Desmoncus phoenicocarpus</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole	xx
Arecaceae	<i>Elaeis guineensis</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Arecaceae	<i>Euterpe oleracea</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Ripisylve, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Arecaceae	<i>Geonoma baculifera</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Ripisylve	xx
Arecaceae	<i>Geonoma maxima</i>	Forêt secondaire	x
Arecaceae	<i>Hyospathe cf. elegans</i>	Forêt perturbée sur pente	x
Arecaceae	<i>Oenocarpus bataua</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Arecaceae	<i>Socratea exorrhiza</i>	Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Asclepiadaceae	<i>Blepharodon pictus</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Asteraceae	<i>Chromolaena odorata</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Asteraceae	<i>Clibadium surinamense</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Asteraceae	<i>Erigeron cf. canadensis</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Asteraceae	<i>Rolandra fruticosa</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Asteraceae	<i>Sphagneticola trilobata</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x

Famille	Taxon (binom)	Habitat(s)	Fréquence
Asteraceae	<i>Tilesia baccata</i> var. <i>baccata</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Bignoniaceae	<i>Macfadyena unguis-cati</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée	x
Bignoniaceae	<i>Mansoa alliacea</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt secondaire	x
Bignoniaceae	<i>Jacaranda copaia</i>	Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Bignoniaceae	<i>Tabebuia insignis</i>	Forêt marécageuse	x
Bixaceae	<i>Bixa arborea</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Blechnaceae	<i>Telmatoblechnum serrulatum</i>	Friche Agricole	xx
Bromeliaceae	<i>Aechmea mertensii</i>	Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Bromeliaceae	<i>Ananas X comosus</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Bromeliaceae	<i>Guzmania lingulata</i>	Forêt secondaire	x
Caryocaraceae	<i>Caryocar villosum</i>	Forêt secondaire	x
Cannabaceae	<i>Trema micrantha</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Chrysobalanaceae	<i>Hirtella paniculata</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Chrysobalanaceae	<i>Licania densiflora</i>	Forêt secondaire	x
Chrysobalanaceae	<i>Licania licaniiiflora</i>	Forêt marécageuse	x
Clusiaceae	<i>Clusia grandiflora</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Clusiaceae	<i>Clusia platystigma</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente	xx
Clusiaceae	<i>Symphonia globulifera</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Ripisylve, Forêt secondaire	xxx
Hypericaceae	<i>Vismia cayennensis</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Combretaceae	<i>Terminalia amazonia</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	x
Combretaceae	<i>Combretum cacoucia</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée	x
Commelinaceae	<i>Buforrestia candolleana</i>	Forêt perturbée sur pente	x
Convolvulaceae	<i>Ipomoea setifera</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Convolvulaceae	<i>Maripa scandens</i>	Forêt secondaire	x
Cordiaceae	<i>Cordia fulva</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole	x

Famille	Taxon (binom)	Habitat(s)	Fréquence
Cordiaceae	<i>Cordia laevifrons</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Cordiaceae	<i>Cordia nodosa</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole	xx
Cordiaceae	<i>Cordia hirta</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole	x
Cordiaceae	<i>Varronia tomentosa</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Cordiaceae	<i>Varronia schomburgkii</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Costaceae	<i>Costus spiralis</i> var. <i>spiralis</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Molluginaceae	<i>Mollugo verticillata</i>	Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Cucurbitaceae	<i>Helmontia</i> <i>cardiophylla</i>	Forêt secondaire	x
Cyatheaceae	<i>Cyathea cyatheoides</i>	Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	x
Cyclanthaceae	<i>Evodianthus funifer</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xxx
Cyclanthaceae	<i>Cyclanthus bipartitus</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole	xx
Cyclanthaceae	<i>Asplundia</i> <i>brachyphylla</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse	x
Cyclanthaceae	<i>Thoracocarpus</i> <i>bissectus</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Ripisylve	x
Cyperaceae	<i>Becquerelia cymosa</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt secondaire, Friche Agricole	x
Cyperaceae	<i>Calyptrocarya bicolor</i>	Forêt secondaire	x
Cyperaceae	<i>Cyperus luzulae</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Ripisylve, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Cyperaceae	<i>Diplasia karatifolia</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole	xx
Cyperaceae	<i>Fimbristylis littoralis</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Cyperaceae	<i>Fuirena umbellata</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Cyperaceae	<i>Kyllinga polyphylla</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Cyperaceae	<i>Rhynchospora</i> <i>trispicata</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x

Famille	Taxon (binom)	Habitat(s)	Fréquence
Cyperaceae	<i>Scleria latifolia</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Ripisylve, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Cyperaceae	<i>Scleria secans</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Dichapetalaceae	<i>Tapura cf. amazonica</i>	Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	x
Dioscoreaceae	<i>Dioscorea altissima</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xxx
Dioscoreaceae	<i>Dioscorea trifida</i>	Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Eriocaulaceae	<i>Tonina fluvialis</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Ripisylve	xx
Euphorbiaceae	<i>Aparisthium cordatum</i>	Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Euphorbiaceae	<i>Conceveiba guianensis</i>	Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Euphorbiaceae	<i>Croton matourensis</i>	Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Euphorbiaceae	<i>Manihot esculenta</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Euphorbiaceae	<i>Maprounea guianensis</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Euphorbiaceae	<i>Sagotia racemosa</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Fabaceae	<i>Abarema jupunba</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole	xx
Fabaceae	<i>Acacia mangium</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Fabaceae	<i>Cajanus cajan</i>	Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Fabaceae	<i>Bauhinia sp.</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Fabaceae	<i>Desmodium barbatum</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Fabaceae	<i>Dicorynia guianensis</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Fabaceae	<i>Eperua falcata</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx

Famille	Taxon (binom)	Habitat(s)	Fréquence
Fabaceae	<i>Inga alba</i>	Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Fabaceae	<i>Inga heterophylla</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Fabaceae	<i>Inga stipularis</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Fabaceae	<i>Lonchocarpus chrysophyllus</i>	Forêt perturbée sur pente	x
Fabaceae	<i>Machaerium altiscandens</i>	Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Fabaceae	<i>Macrolobium bifolium</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Ripisylve	xx
Fabaceae	<i>Mimosa guilandinae</i>	Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Fabaceae	<i>Mimosa myriadenia</i>	Forêt marécageuse, Ripisylve, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Fabaceae	<i>Mimosa polydactyla</i>	Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Fabaceae	<i>Mimosa pudica</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Fabaceae	<i>Ormosia coutinhoi</i>	Forêt marécageuse	x
Fabaceae	<i>Ormosia sp.</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Ripisylve	x
Fabaceae	<i>Pterocarpus officinalis</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Ripisylve	xxx
Fabaceae	<i>Senna multijuga</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Fabaceae	<i>Senna quinquangulata</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Fabaceae	<i>Stryphnodendron moricolor</i>	Forêt perturbée sur pente	x
Fabaceae	<i>Swartzia panacoco</i>	Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole	xx
Fabaceae	<i>Vouacapoua americana</i>	Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Fabaceae	<i>Zygia cataractae</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Ripisylve	xxx
Gentianaceae	<i>Chelonanthus alatus</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Gentianaceae	<i>Voyria sp.</i>	Forêt marécageuse	x
Heliconiaceae	<i>Heliconia acuminata</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx

Famille	Taxon (binom)	Habitat(s)	Fréquence
Heliconiaceae	<i>Heliconia bihai</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Hymenophyllaceae	<i>Trichomanes pinnatum</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée	x
Hypericaceae	<i>Vismia cayennensis</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Hypericaceae	<i>Vismia latifolia</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Hypericaceae	<i>Vismia reticulata</i>	Forêt marécageuse, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Lamiaceae	<i>Hyptis atrorubens</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Lauraceae	<i>Ocotea argyrophylla</i>	Forêt secondaire	x
Lecythidaceae	<i>Gustavia augusta</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Lecythidaceae	<i>Lecythis zabucajo</i>	Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente	x
Loganiaceae	<i>Spigelia anthelmia</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Loganiaceae	<i>strychnos guianensis</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt secondaire, Friche Agricole	xx
Loganiaceae	<i>Strychnos sp.</i>	Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	x
Lomariopsidaceae	<i>Lomariopsis cf. japurensis</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée	x
Lycopodiaceae	<i>Palhinhaea cernua</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Malvaceae	<i>Abelmoschus esculentus</i>	Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Malvaceae	<i>Apeiba petoumo</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée	xxx
Malvaceae	<i>Ceiba pentandra</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse	x
Malvaceae	<i>Eriotheca cf. surinamensis</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse	x
Malvaceae	<i>Sterculia pruriens</i>	Forêt perturbée sur pente	x
Marantaceae	<i>Calathea elliptica</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole	xx
Marantaceae	<i>Monotagma spicatum</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xxx
Marantaceae	<i>Monotagma vaginatum</i>	Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente	x
Marantaceae	<i>Ischnosiphon obliquus</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole	xxx

Famille	Taxon (binom)	Habitat(s)	Fréquence
Marantaceae	<i>Ischnosiphon petiolatus</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole	xx
Marattiaceae	<i>Danaea simplicifolia</i>	Forêt perturbée sur pente	xx
Marcgraviaceae	<i>Marcgravia coriacea</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Ripisylve, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Melastomataceae	<i>Adelobotrys adscendens</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse	x
Melastomataceae	<i>Aciotis purpurascens</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Melastomataceae	<i>Bellucia grossularioides</i>	Forêt marécageuse, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Melastomataceae	<i>Clidemia rubra</i>	Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Melastomataceae	<i>Henriettella flavescens</i>	Forêt secondaire	x
Melastomataceae	<i>Henriettea succosa</i>	Forêt marécageuse, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Melastomataceae	<i>Loreya mespiloides</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Melastomataceae	<i>Miconia bracteata</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse	xxx
Melastomataceae	<i>Miconia ciliata</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Ripisylve, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Melastomataceae	<i>Maieta guianensis</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Melastomataceae	<i>Miconia plukenetii</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Melastomataceae	<i>Mouriri cf. nervosa</i>	Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xxx
Menispermaceae	<i>Cissampelos andromorpha</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Friche Agricole	x
Menispermaceae	<i>Curarea candicans</i>	Forêt marécageuse	x
Meliaceae	<i>Carapa guianensis</i>	Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	x
Molluginaceae	<i>Mollugo verticillata</i>	Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Moraceae	<i>Bagassa guianensis</i>	Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	x
Moraceae	<i>Ficus nymphaeifolia</i>	Forêt perturbée sur pente	x
Moraceae	<i>Helicostylis tomentosa</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	x

Famille	Taxon (binom)	Habitat(s)	Fréquence
Musaceae	<i>Musa × paradisiaca</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Myristicaceae	<i>Iryanthera cf. hostmannii</i>	Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente	xxx
Myristicaceae	<i>Virola sebifera</i>	Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Myristicaceae	<i>Virola surinamensis</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Ripisylve, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xxx
Myrtaceae	<i>Calycorectes grandifolius</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Ripisylve, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xxx
Myrtaceae	<i>Syzygium jambos</i>	Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Nyctaginaceae	<i>Guapira eggersiana</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée	x
Nymphaeaceae	<i>Nymphaea glandulifera</i>	Forêt marécageuse, Ripisylve, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Ochnaceae	<i>Sauvagesia erecta</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Friche Agricole	xxx
Olacaceae	<i>Heisteria cauliflora</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Olacaceae	<i>Heisteria densifrons</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Orchidaceae	<i>Aspidogyne foliosa</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée	x
Orchidaceae	<i>Palmorchis prospectorum</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse	xx
Orchidaceae	<i>Vanilla cf. mexicana</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Ripisylve	x
Orchidaceae	<i>Vanilla cf. trigonocarpa</i>	Forêt secondaire	x
Orchidaceae	<i>Vanilla sp 1</i>	Forêt marécageuse	x
Passifloraceae	<i>Passiflora citrifolia</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée	x
Passifloraceae	<i>Passiflora vespertilio</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Piperaceae	<i>Piper aduncum</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Piperaceae	<i>Piper marginatum</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Piperaceae	<i>Piper trichoneuron</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Poaceae	<i>Andropogon bicornis</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Poaceae	<i>Brachiaria umbellata</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx

Famille	Taxon (binom)	Habitat(s)	Fréquence
Poaceae	<i>Echinolaena inflexa</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Poaceae	<i>Ichnanthus tenuis</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Poaceae	<i>Ichnanthus panicoides</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse	xxx
Poaceae	<i>Olyra obliquifolia</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Poaceae	<i>Pariana campestris</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Poaceae	<i>Panicum pilosum</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Poaceae	<i>Saccharum officinarum</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Poaceae	<i>Urochloa maxima</i>	Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Polygonaceae	<i>Coccoloba sp</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée	x
Polygonaceae	<i>coccoloba latifolia</i>	Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Polypodiaceae	<i>Dicranoglossum desvauxii</i>	Forêt marécageuse	x
Pteridaceae	<i>Pityrogramma calomelanos</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Ochnaceae	<i>Lacunaria jenmanii</i>	Forêt secondaire	x
Quiinaceae	<i>Quiina sp.</i>	Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Ochnaceae	<i>Touroulia guianensis</i>	Forêt secondaire	x
Rapateaceae	<i>Spathanthus unilateralis</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole	xxx
Rhizophoraceae	<i>Cassipourea guianensis</i>	Forêt secondaire	x
Rubiaceae	<i>Chimarrhis turbinata</i>	Forêt perturbée sur pente	x
Rubiaceae	<i>Coccocypselum guianense</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Rubiaceae	<i>Duroia aquatica</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xx
Rubiaceae	<i>Duroia cf. eripila</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente	x
Rubiaceae	<i>Psychotria kappleri</i>	Forêt marécageuse	x
Rubiaceae	<i>Isertia spiciformis</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx

Famille	Taxon (binom)	Habitat(s)	Fréquence
Rubiaceae	<i>Oldenlandia lancifolia</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Rubiaceae	<i>Psychotria apoda</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole	xxx
Rubiaceae	<i>Palicourea guianensis</i>	Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Rubiaceae	<i>Sabicea cinerea</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Rubiaceae	<i>Sipanea pratensis</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Rubiaceae	<i>Spermacoce cf. neohispida</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Rubiaceae	<i>Spermacoce verticillata</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Rubiaceae	<i>Spermacoce longifolia</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xxx
Rutaceae	<i>Ticorea longiflora</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée	xx
Salicaceae	<i>Casearia pitumba</i>	Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole	x
Sapindaceae	<i>Cupania hirsuta</i>	Forêt secondaire	x
Sapindaceae	<i>Serjania membranacea</i>	Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Sapindaceae	<i>Talisia carinata</i>	Forêt perturbée sur pente	x
Selaginellaceae	<i>Selaginella sandwithii</i>	Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente	x
Siparunaceae	<i>Siparuna cristata</i>	Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	x
Siparunaceae	<i>Siparuna guianensis</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Smilacaceae	<i>Smilax syphilitica</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Solanaceae	<i>Physalis angulata</i>	Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Solanaceae	<i>Solandra longiflora</i>	Forêt marécageuse	x
Solanaceae	<i>Solanum leucocarpon</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Solanaceae	<i>Solanum rugosum</i>	Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Solanaceae	<i>Solanum cf. stramonifolium</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Strelitziaceae	<i>Phenakospermum guyannense</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx

Famille	Taxon (binom)	Habitat(s)	Fréquence
Thurniaceae	<i>Thurnia sphaerocephala</i>	Forêt marécageuse, Ripisylve	x
Urticaceae	<i>Pourouma minor</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole	xxx
Urticaceae	<i>Pourouma guianensis</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole	xxx
Urticaceae	<i>Pourouma sp</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire, Friche Agricole	xxx
Verbenaceae	<i>Lantana camara</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Verbenaceae	<i>Petrea bracteata</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée	x
Verbenaceae	<i>Stachytarpheta cayennensis</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Verbenaceae	<i>Tamonea spicata</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Violaceae	<i>Rinorea riana</i>	Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xxx
Violaceae	<i>Rinorea pubiflora</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée, Forêt marécageuse, Forêt perturbée sur pente, Forêt secondaire	xxx
Vitaceae	<i>Cissus erosa</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Xyridaceae	<i>Xyris anceps</i>	Zones ouvertes rudérales ou agricoles	xx
Zingiberaceae	<i>Renealmia alpinia</i>	Friche Agricole, Zones ouvertes rudérales ou agricoles	x
Araceae	<i>Philodendron solimoesense</i>	Forêt marécageuse en zone de battement de marée	xxx

ANNEXE 10

LISTE DES 190 OISEAUX INVENTORIES SUR
LE PERIMETRE,

VINCENT PELLETIER, 2023

Famille	Nom français	Nom scientifique	ZAC 2023	OIN Nord 2021	OIN Sud 2020	APIJ 2019	Habitat	Protection	UICN régional	Dét. ZNIEFF
Tinamidés	Tinamou cendré	<i>Crypturellus cinereus</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Tinamidés	Tinamou soui	<i>Crypturellus soui</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Ardéidés	Onoré rayé	<i>Tigrisoma lineatum</i>	X				Ripicole	Protégé	LC	
Ardéidés	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>		X			Rudéral	Protégé	LC	
Threskiornithidés	Ibis vert	<i>Mesembrinibis cayennensis</i>		X	X		Forestier	Protégé	NT	
Cathartidés	Grand Urubu	<i>Cathartes melambrotus</i>	X	X	X	X	Forestier	Protégé	LC	
Cathartidés	Urubu noir	<i>Coragyps atratus</i>	X	X	X	X	Rudéral	Protégé	LC	
Cathartidés	Sarcoramphé roi	<i>Sarcoramphus papa</i>				X	Forestier	Protégé	NT	
Accipitridés	Bec-en-croc de Cayenne	<i>Leptodon cayanensis</i>			X		Forestier	Protégé	LC	
Accipitridés	Milan à queue fourchue	<i>Elanoides forficatus</i>	X			X	Forestier	Protégé	LC	
Accipitridés	Aigle tyran	<i>Spizaetus tyrannus</i>	X	X		X	Forestier	Protégé	LC	
Accipitridés	Aigle orné	<i>Spizaetus ornatus</i>			X		Forestier	Protégé	LC	
Accipitridés	Harpag bidenté	<i>Harpagus bidentatus</i>			X		Forestier	Protégé	LC	
Accipitridés	Buse échasse	<i>Geranospiza caeruleascens</i>	X				Forestier	Protégé	VU	
Accipitridés	Buse à gros bec	<i>Rupornis magnirostris</i>	X	X		X	Rudéral	Protégé	LC	
Accipitridés	Buse blanche	<i>Pseudastur albicollis</i>		X	X	X	Forestier	Protégé	LC	
Accipitridés	Buse à face noire	<i>Leucopternis melanops</i>			X		Forestier	Protégé	LC	
Accipitridés	Buse cendrée	<i>Buteo nitidus</i>	X	X	X	X	Rudéral	Protégé	LC	
Accipitridés	Buse à queue courte	<i>Buteo brachyurus</i>				X	Forestier	Protégé	NT	
Rallidés	Râle de Cayenne	<i>Aramides cajaneus</i>	X				Forestier	Protégé	LC	
Rallidés	Râle kiolo	<i>Anurolimnas viridis</i>	X	X	X	X	Rudéral	Protégé	LC	
Rallidés	Râle grêle	<i>Laterallus exilis</i>	X	X		X	Rudéral	Protégé	LC	
Rallidés	Marouette plombée	<i>Mustelirallus albicollis</i>	X	X		X	Rudéral	Protégé	LC	
Columbidés	Pigeon biset	<i>Columba livia</i>				X	Rudéral		LC	
Columbidés	Pigeon ramiret	<i>Patagioenas speciosa</i>		X		X	Forestier		LC	
Columbidés	Pigeon rousset	<i>Patagioenas cayennensis</i>	X	X			Rudéral		LC	
Columbidés	Pigeon plombé	<i>Patagioenas plumbea</i>	X	X	X		Forestier		LC	
Columbidés	Pigeon vineux	<i>Patagioenas subvinacea</i>	X		X	X	Forestier		LC	
Columbidés	Colombe de Verreaux	<i>Leptotila verreauxi</i>		X	X	X	Forestier		LC	
Columbidés	Colombe à front gris	<i>Leptotila rufaxilla</i>	X	X			Forestier		LC	
Columbidés	Colombe à queue noire	<i>Columbina passerina</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Columbidés	Colombe rousse	<i>Columbina talpacoti</i>	X			X	Rudéral		LC	
Cuculidés	Petit Piaye	<i>Coccyua minuta</i>					Rudéral		LC	
Cuculidés	Piaye écureuil	<i>Piaya cayana</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Cuculidés	Piaye à ventre noir	<i>Piaya melanogaster</i>			X		Forestier		LC	
Cuculidés	Ani des palétuviers	<i>Crotophaga major</i>				X	Ripicole		LC	
Cuculidés	Ani à bec lisse	<i>Crotophaga ani</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Strigidés	Duc à aigrettes	<i>Lophostrix cristata</i>		X	X		Forestier	Protégé	LC	
Strigidés	Chouette à lunettes	<i>Pulsatrix perspicillata</i>		X			Forestier	Protégé	LC	
Nyctibiidés	Ibijau gris	<i>Nyctibius griseus</i>			X		Forestier	Protégé	LC	
Caprimulgidés	Engoulevent à queue courte	<i>Lurocalis semitorquatus</i>			X	X	Forestier		LC	
Caprimulgidés	Engoulevent pauraqué	<i>Nyctidromus albicollis</i>		X	X	X	Rudéral		LC	
Apodidés	Martinet spinicaude	<i>Chaetura spinicaudus</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Apodidés	Martinet polioure	<i>Chaetura brachyura</i>	X		X		Forestier		LC	
Apodidés	Martinet claudia	<i>Tachornis squamata</i>	X		X		Rudéral		DD	
Apodidés	Martinet de Cayenne	<i>Panyptila cayennensis</i>			X	X	Forestier	Protégé	LC	
Trochilidés	Colibri topaze	<i>Topaza pella</i>		X		X	Forestier	Protégé	LC	
Trochilidés	Colibri jacobin	<i>Florisuga mellivora</i>	X	X			Forestier		LC	
Trochilidés	Ermite hirsute	<i>Glaucis hirsutus</i>	X			X	Rudéral		LC	
Trochilidés	Ermite d'Antonie	<i>Threnetes niger</i>		X			Forestier	Protégé	LC	ZNIEFF
Trochilidés	Ermite nain	<i>Phaethornis longuemareus</i>		X	X	X	Rudéral		NT	ZNIEFF
Trochilidés	Ermite roussâtre	<i>Phaethornis ruber</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	

Famille	Nom français	Nom scientifique	ZAC 2023	OIN Nord 2021	OIN Sud 2020	APIJ 2019	Habitat	Protection	UICN régional	Dét. ZNIEFF
Trochilidés	Ermite de Bourcier	<i>Phaethornis bourcierii</i>	X	X			Forestier		LC	
Trochilidés	Ermite à brins blancs	<i>Phaethornis superciliosus</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Trochilidés	Ermite à long bec	<i>Phaethornis malaris</i>			X		Forestier		LC	
Trochilidés	Coquette huppe-col	<i>Lophornis ornatus</i>				X	Forestier	Protégé	LC	
Trochilidés	Colibri améthyste	<i>Calliphlox amethystina</i>		X			Forestier	Protégé	DD	
Trochilidés	Colibri à menton bleu	<i>Chlorestes notata</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Trochilidés	Campyloptère à ventre gris	<i>Campylopterus largipennis</i>	X		X	X	Forestier		LC	
Trochilidés	Dryade à queue fourchue	<i>Thalurania furcata</i>	X	X	X		Forestier		LC	
Trochilidés	Ariane de Linné	<i>Amazilia fimbriata</i>	X			X	Rudéral		LC	
Trogonidés	Trogon à queue blanche	<i>Trogon viridis</i>	X		X	X	Forestier		LC	
Trogonidés	Trogon violacé	<i>Trogon violaceus</i>	X			X	Forestier		LC	
Trogonidés	Trogon aurore	<i>Trogon rufus</i>			X		Forestier		LC	
Trogonidés	Trogon rosalba	<i>Trogon collaris</i>		X			Forestier		LC	
Alcédinidés	Martin-pêcheur à ventre roux	<i>Megaceryle torquata</i>	X	X		X	Ripicole		LC	
Alcédinidés	Martin-pêcheur d'Amazonie	<i>Chloroceryle amazona</i>			X		Ripicole		LC	
Alcédinidés	Martin-pêcheur bicolore	<i>Chloroceryle inda</i>				X	Ripicole		LC	
Alcédinidés	Martin-pêcheur nain	<i>Chloroceryle aenea</i>	X	X		X	Ripicole		LC	
Galbulidés	Jacamar vert	<i>Galbula galbula</i>				X	Rudéral		LC	
Bucconidés	Barbacou à croupion blanc	<i>Chelidoptera tenebrosa</i>	X		X	X	Rudéral		LC	
Ramphastidés	Toucan vitellin	<i>Ramphastos vitellinus</i>	X			X	Forestier		LC	
Ramphastidés	Toucanet koulík	<i>Selenidera piperivora</i>	X		X		Forestier		LC	ZNIEFF
Ramphastidés	Araçari vert	<i>Pteroglossus viridis</i>			X		Forestier		LC	
Picidés	Pic de Cassin	<i>Veniliornis cassini</i>	X		X	X	Forestier		LC	
Picidés	Pic à gorge jaune	<i>Piculus flavigula</i>	X	X	X		Forestier		LC	
Picidés	Pic ondé	<i>Celeus undatus</i>	X	X			Forestier		LC	
Picidés	Pic mordoré	<i>Celeus elegans</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Picidés	Pic ouentou	<i>Dryocopus lineatus</i>	X	X		X	Rudéral		LC	
Picidés	Pic à cou rouge	<i>Campephilus rubricollis</i>	X	X		X	Forestier		LC	
Picidés	Pic de Malherbe	<i>Campephilus melanoleucos</i>	X			X	Rudéral		LC	
Falconidés	Carnifex à collier	<i>Micrastur semitorquatus</i>			X		Forestier	Protégé	NT	ZNIEFF
Falconidés	Faucon des chauves-souris	<i>Falco rufigularis</i>	X			X	Forestier	Protégé	LC	
Psittacidés	Toui para	<i>Brotogeris chrysoptera</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Psittacidés	Pione violette	<i>Pionus fuscus</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Psittacidés	Pione à tête bleue	<i>Pionus menstruus</i>	X		X	X	Forestier		LC	
Psittacidés	Amazone aourou	<i>Amazona amazonica</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Psittacidés	Toui été	<i>Forpus passerinus</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Psittacidés	Caïque maïpouri	<i>Pionites melanocephalus</i>	X	X	X		Forestier		LC	
Thamnophilidés	Batara fascié	<i>Cymbilaimus lineatus</i>	X	X			Forestier		LC	
Thamnophilidés	Batara à gorge noire	<i>Frederickena viridis</i>			X	X	Forestier	Protégé	LC	ZNIEFF
Thamnophilidés	Batara rayé	<i>Thamnophilus doliatatus</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Thamnophilidés	Batara souris	<i>Thamnophilus murinus</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Thamnophilidés	Batara tacheté	<i>Thamnophilus punctatus</i>				X	Forestier		LC	
Thamnophilidés	Batara ardoisé	<i>Thamnomanes ardesiacus</i>	X	X	X		Forestier		LC	
Thamnophilidés	Batara cendré	<i>Thamnomanes caesius</i>		X	X		Forestier		LC	
Thamnophilidés	Myrmidon moucheté	<i>Isleria guttata</i>	X		X		Forestier		LC	
Thamnophilidés	Myrmidon à flancs blancs	<i>Myrmotherula axillaris</i>	X		X		Forestier		LC	
Thamnophilidés	Myrmidon gris	<i>Myrmotherula menetriesii</i>			X		Forestier		LC	
Thamnophilidés	Grisin givré	<i>Herpsilochmus sticturus</i>		X			Forestier		LC	
Thamnophilidés	Alapi carillonneur	<i>Hypocnemis cantator</i>		X	X		Forestier		LC	
Thamnophilidés	Grisin sombre	<i>Cercomacroides tyrannina</i>		X		X	Forestier	Protégé	LC	
Thamnophilidés	Grisin ardoisé	<i>Cercomacra cinerascens</i>		X			Forestier		LC	
Thamnophilidés	Alapi à tête noire	<i>Percnostola rufifrons</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Thamnophilidés	Alapi ponctué	<i>Schistocichla leucostigma</i>		X	X		Forestier		LC	

Famille	Nom français	Nom scientifique	ZAC 2023	OIN Nord 2021	OIN Sud 2020	APIJ 2019	Habitat	Protection	UICN régional	Dét. ZNIEFF
Thamnophilidés	Alapi à cravate noire	<i>Myrmeciza ferruginea</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Thamnophilidés	Alapi de Buffon	<i>Myrmeciza atrothorax</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Thamnophilidés	Fourmilier manikup	<i>Pithys albifrons</i>	X				Forestier		LC	
Thamnophilidés	Fourmilier à gorge rousse	<i>Gymnopithys rufigula</i>	X		X		Forestier		LC	
Formicariidés	Tétéma colma	<i>Formicarius colma</i>	X	X			Forestier		LC	
Furnariidés	Sclérure des ombres	<i>Sclerurus caudacutus</i>			X		Forestier	Protégé	LC	
Furnariidés	Grimpar enfumé	<i>Dendrocincla fuliginosa</i>		X	X		Forestier	Protégé	LC	
Furnariidés	Grimpar bec-en-coïn	<i>Glyphorhynchus spirurus</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Furnariidés	Grimpar à collier	<i>Dendrexetastes rufigula</i>	X		X	X	Forestier		LC	
Furnariidés	Grimpar des cabosses	<i>Xiphorhynchus guttatus</i>	X	X			Forestier		LC	
Tyrannidés	Tyranneau roitelet	<i>Tyrannulus elatus</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Tyrannidés	Elénie de Gaimard	<i>Myiopagis gaimardii</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Tyrannidés	Elénie à ventre jaune	<i>Elaenia flavogaster</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Tyrannidés	Tyranneau passegris	<i>Camptostoma obsoletum</i>	X		X	X	Rudéral		LC	
Tyrannidés	Tyranneau souris	<i>Phaeomyias murina</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Tyrannidés	Tyranneau vif	<i>Zimmerius acer</i>		X	X		Forestier		LC	
Tyrannidés	Pipromorphe de McConnell	<i>Mionectes macconnelli</i>			X		Forestier		LC	
Tyrannidés	Microtyran bifascié	<i>Lophotriccus vitosus</i>	X	X			Forestier	Protégé	LC	
Tyrannidés	Microtyran casqué	<i>Lophotriccus galeatus</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Tyrannidés	Todirostre à front gris	<i>Poecilatriccus fumifrons</i>	X	X		X	Rudéral		LC	
Tyrannidés	Todirostre tacheté	<i>Todirostrum maculatum</i>				X	Rudéral		LC	
Tyrannidés	Todirostre familier	<i>Todirostrum cinereum</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Tyrannidés	Platyrhynque olivâtre	<i>Rhynchocyclus olivaceus</i>		X			Forestier	Protégé	LC	
Tyrannidés	Platyrhynque jaune-olive	<i>Tolmomyias sulphurescens</i>		X			Forestier		LC	
Tyrannidés	Platyrhynque poliocéphale	<i>Tolmomyias poliocephalus</i>			X		Forestier		LC	
Tyrannidés	Moucherolle fasciée	<i>Myiophobus fasciatus</i>		X			Rudéral		LC	
Tyrannidés	Moucherolle rougequeue	<i>Terenotriccus erythrurus</i>				X	Forestier	Protégé	LC	
Tyrannidés	Tyran pirate	<i>Legatus leucophaeus</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Tyrannidés	Tyran de Cayenne	<i>Myiozetetes cayanensis</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Tyrannidés	Tyran quiquivi	<i>Pitangus sulphuratus</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Tyrannidés	Tyran de Pelzel	<i>Conopias parvus</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Tyrannidés	Tyran pitangua	<i>Megarynchus pitangua</i>	X		X	X	Rudéral		LC	
Tyrannidés	Tyran mélancolique	<i>Tyrannus melancholicus</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Tyrannidés	Tyran grisâtre	<i>Rhytipterna simplex</i>		X	X		Forestier	Protégé	LC	
Tyrannidés	Tyran féroce	<i>Myiarchus ferox</i>	X			X	Rudéral		LC	
Tyrannidés	Attila cannelle	<i>Attila cinnamomeus</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Tyrannidés	Attila à croupion jaune	<i>Attila spadiceus</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Cotingidés	Coracine noire	<i>Querula purpurata</i>	X	X	X		Forestier		LC	
Cotingidés	Cotinga de Cayenne	<i>Cotinga cayana</i>				X	Forestier		LC	
Cotingidés	Piauhau hurleur	<i>Lipaugus vociferans</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Cotingidés	Cotinga pompadour	<i>Xipholena punicea</i>	X		X		Forestier		LC	
Pipridés	Manakin minuscule	<i>Tyranneutes virescens</i>			X		Forestier		LC	ZNIEFF
Pipridés	Manakin casse-noisette	<i>Manacus manacus</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Pipridés	Manakin à tête blanche	<i>Dixiphia pipra</i>	X		X	X	Forestier		LC	
Pipridés	Manakin à tête d'or	<i>Ceratopipra erythrocephala</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Tityridés	Tityre gris	<i>Tityra cayana</i>		X		X	Rudéral		LC	
Viréonidés	Sourciroux mélodieux	<i>Cyclarhis gujanensis</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Viréonidés	Viréo chivi	<i>Vireo chivi</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Viréonidés	Viréon à plastron	<i>Hylophilus thoracicus</i>	X	X			Forestier		LC	
Viréonidés	Viréon à tête cendrée	<i>Hylophilus pectoralis</i>	X	X			Rudéral		LC	
Hirundinidés	Hirondelle chalybée	<i>Progne chalybea</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Hirundinidés	Hirondelle à ailes blanches	<i>Tachycineta albiventer</i>		X		X	Rudéral		LC	
Troglodytidés	Troglodyte familier	<i>Troglodytes aedon</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	

Famille	Nom français	Nom scientifique	ZAC 2023	OIN Nord 2021	OIN Sud 2020	APIJ 2019	Habitat	Protection	UICN régional	Dét. ZNIEFF
Troglodytidés	Troglodyte coraya	<i>Pheugopedius coraya</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Troglodytidés	Troglodyte à face pâle	<i>Cantorchilus leucotis</i>	X	X	X	X	Rudéral	Protégé	LC	
Troglodytidés	Troglodyte arada	<i>Cyphorhinus arada</i>			X		Forestier		LC	
Poliophtilidés	Microbate à collier	<i>Microbates collaris</i>		X			Forestier	Protégé	LC	
Poliophtilidés	Microbate à long bec	<i>Ramphocaenus melanurus</i>	X				Forestier	Protégé	LC	
Poliophtilidés	Gobemoucheron tropical	<i>Poliophtila plumbea</i>	X	X			Rudéral		LC	
Turdidés	Merle leucomèle	<i>Turdus leucomelas</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Turdidés	Merle cacao	<i>Turdus fumigatus</i>		X		X	Forestier	Protégé	LC	
Turdidés	Merle à lunettes	<i>Turdus nudigenis</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Thraupidés	Tangara à crête fauve	<i>Tachyphonus surinamus</i>	X		X		Forestier		LC	
Thraupidés	Tangara à galons blancs	<i>Tachyphonus rufus</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Thraupidés	Tangara à bec d'argent	<i>Ramphocelus carbo</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Thraupidés	Tangara évêque	<i>Thraupis episcopus</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Thraupidés	Tangara des palmiers	<i>Thraupis palmarum</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Thraupidés	Calliste diable-enrhumé	<i>Tangara mexicana</i>	X		X	X	Rudéral		LC	
Thraupidés	Dacnis bleu	<i>Dacnis cayana</i>	X			X	Forestier		LC	
Thraupidés	Jacarini noir	<i>Volatinia jacarina</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Thraupidés	Sporophile à ventre châtain	<i>Sporophila castaneiventris</i>				X	Rudéral		LC	
Thraupidés	Sporophile à ailes blanches	<i>Sporophila americana</i>	X	X			Rudéral		LC	
Thraupidés	Sucrier à ventre jaune	<i>Coereba flaveola</i>	X	X	X	X	Forestier		LC	
Incertae sedis	Saltator des grands-bois	<i>Saltator maximus</i>	X		X		Rudéral		LC	
Embérizidés	Tohi silencieux	<i>Arremon taciturnus</i>		X			Forestier	Protégé	LC	
Cardinalidés	Cardinal flavert	<i>Caryothraustes canadensis</i>	X		X		Forestier		LC	
Cardinalidés	Évêque bleu-noir	<i>Cyanocompsa cyanoides</i>				X	Forestier		LC	
Parulidés	Paruline des rives	<i>Myiothlypis rivularis</i>		X			Forestier	Protégé	LC	
Ictéridés	Cassique huppé	<i>Psarocolius decumanus</i>	X	X		X	Forestier		LC	
Ictéridés	Cassique cul-jaune	<i>Cacicus cela</i>	X		X	X	Forestier		LC	
Ictéridés	Cassique cul-rouge	<i>Cacicus haemorrhous</i>	X	X		X	Forestier		LC	
Ictéridés	Vacher luisant	<i>Molothrus bonariensis</i>	X			X	Rudéral		LC	
Ictéridés	Sturnelle militaire	<i>Sturnella militaris</i>		X			Rudéral		LC	
Fringillidés	Organiste teité	<i>Euphonia violacea</i>	X	X	X	X	Rudéral		LC	
Fringillidés	Organiste nègre	<i>Euphonia cayennensis</i>	X	X	X		Forestier		LC	

ANNEXE 11

FICHES TERRAIN
RAPPORT DE MESURAGE – CAMPAGNE DE
MESURES DE LA QUALITE DE L’AIR,

ARTELIA, JUILLET 2021

FEUILLE QUALITE DE L’AIR



Intervenant : KWADJANI Marcel		N° station: Margot 1
Date de pose : 16/04/2021 Heure : 15h06	Date de dépose : 03/05/2021 Heure : 17h35	Coordonnées (UTM Zone 22N) : X = 170841 Y= 608915
Durée de la mesure : 17 jours		

Observations : Carrefour de Mana D9	Hauteur approximative : 2 m
	Support : Palmier
	Méthode de prise d'échantillon : Echantillonneurs passifs PASSAM (NO ₂ et BTEX)
	Concentrations atmosphériques moyennes : NO ₂ = 1,2 µg/m ³ Benzène = 0,5 µg/m ³



FEUILLE QUALITE DE L’AIR



Intervenant : KWADJANI Marcel		N° station: Margot 2
Date de pose : 16/04/2021 Heure : 11h51	Date de dépose : 03/05/2021 Heure : 17h13	Coordonnées (UTM Zone 22N) : X = 170678 Y= 607530
Durée de la mesure : 17 jours		

Observations : Carrefour de Mana N1	Hauteur approximative : 2 m
	Support : Poteau de bois
	Méthode de prise d'échantillon : Echantillonneurs passifs PASSAM (NO ₂ et BTEX)
	Concentrations atmosphériques moyennes : NO ₂ = 1,9 µg/m ³ Benzène = 0,4 µg/m ³



FEUILLE QUALITE DE L’AIR



Intervenant : KWADJANI Marcel		N° station: Margot 3
Date de pose : 16/04/2021 Heure : 12h07	Date de dépose : 03/05/2021 Heure : 16h57	Coordonnées (UTM Zone 22N) : X = 170997 Y= 607433
Durée de la mesure : 17 jours		

Observations : Carrefour de Mana N1	Hauteur approximative : 2 m
	Support : Poteau de bois
	Méthode de prise d'échantillon : Echantillonneurs passifs PASSAM (NO ₂ et BTEX)
	Concentrations atmosphériques moyennes : NO ₂ = 1,4 µg/m ³ Benzène = 0,4 µg/m ³



FEUILLE QUALITE DE L’AIR



Intervenant : KWADJANI Marcel		N° station: Margot 4
Date de pose : 16/04/2021 Heure : 11h09	Date de dépose : 03/05/2021 Heure : 17h18	Coordonnées (UTM Zone 22N) : X = 170686 Y= 607735
Durée de la mesure : 17 jours		

Observations : Carrefour de Mana D9	Hauteur approximative : 2 m
	Support : Poteau de bois
	Méthode de prise d'échantillon : Echantillonneurs passifs PASSAM (NO ₂)
	Concentrations atmosphériques moyennes : NO ₂ = 4,6 µg/m ³



FEUILLE QUALITE DE L’AIR



Intervenant : KWADJANI Marcel		N° station: Margot 5
Date de pose : 16/04/2021 Heure : 11h28	Date de dépose : 03/05/2021 Heure : 17h25	Coordonnées (UTM Zone 22N) : X = 170943 Y= 607651
Durée de la mesure : 17 jours		

Observations : Carrefour de Mana D9	Hauteur approximative : 2 m
	Support : Arbre
	Méthode de prise d'échantillon : Echantillonneurs passifs PASSAM (NO ₂ et BTEX)
	Concentrations atmosphériques moyennes : NO ₂ = 0,6 µg/m ³ Benzène = 0,4 µg/m ³



FEUILLE QUALITE DE L’AIR



Intervenant : KWADJANI Marcel		N° station: Margot 6
Date de pose : 16/04/2021 Heure : 10h32	Date de dépose : 03/05/2021 Heure : 17h41	Coordonnées (UTM Zone 22N) : X = 170716 Y= 608293
Durée de la mesure : 17 jours		

Observations : Carrefour de Mana D9	Hauteur approximative : 2 m
	Support : Arbre
	Méthode de prise d'échantillon : Echantillonneurs passifs PASSAM (NO ₂)
	Concentrations atmosphériques moyennes : NO ₂ = 3,1 µg/m ³



FEUILLE QUALITE DE L'AIR



Intervenant : KWADJANI Marcel		N° station: Margot 7
Date de pose : 16/04/2021 Heure : 14h23	Date de dépose : 03/05/2021 Heure : 17h57	Coordonnées (UTM Zone 22N) : X = 170778 Y= 607103
Durée de la mesure : 17 jours		

Observations : Carrefour de Mana L'échantillonneur NO2 n'a pas pu être analysé en raison de la présence d'une limace dans le tube.	Hauteur approximative : 2 m
	Support : Arbre
	Méthode de prise d'échantillon : Echantillonneurs passifs PASSAM (NO ₂ et BTEX)
	Concentrations atmosphériques moyennes : NO ₂ = - µg/m ³ Benzène = 0,4 µg/m ³



FEUILLE QUALITE DE L'AIR



Intervenant : KWADJANI Marcel		N° station: Margot 8
Date de pose : 16/04/2021 Heure : 13h01	Date de dépose : 03/05/2021 Heure : 16h44	Coordonnées (UTM Zone 22N) : X = 171147 Y= 607209
Durée de la mesure : 17 jours		

Observations :	Hauteur approximative : 2 m
	Support : Arbre
	Méthode de prise d'échantillon : Echantillonneurs passifs PASSAM (NO ₂)
	Concentrations atmosphériques moyennes : NO ₂ = 0,9 µg/m ³



FEUILLE QUALITE DE L’AIR



Intervenant : KWADJANI Marcel		N° station: Margot 9
Date de pose : 16/04/2021 Heure : 13h25	Date de dépose : 03/05/2021 Heure : 17h04	Coordonnées (UTM Zone 22N) : X = 170957 Y= 607411
Durée de la mesure : 17 jours		

Observations :	Hauteur approximative : 2 m
	Support : Poteau en bois
	Méthode de prise d'échantillon : Echantillonneurs passifs PASSAM (NO ₂ et BTEX)
	Concentrations atmosphériques moyennes : NO ₂ = 2,6 µg/m ³ Benzène = 0,4 µg/m ³



FEUILLE QUALITE DE L’AIR



Intervenant : KWADJANI Marcel		N° station: Margot 10
Date de pose : 16/04/2021 Heure : 14h42	Date de dépose : 03/05/2021 Heure : 18h09	Coordonnées (UTM Zone 22N) : X = 170806 Y= 607299
Durée de la mesure : 17 jours		

Observations : Carrefour de Mana N1	Hauteur approximative : 2 m
	Support : Arbre
	Méthode de prise d'échantillon : Echantillonneurs passifs PASSAM (NO ₂ et BTEX)
	Concentrations atmosphériques moyennes : NO ₂ = 1,2 µg/m ³ Benzène = <0,3 µg/m ³

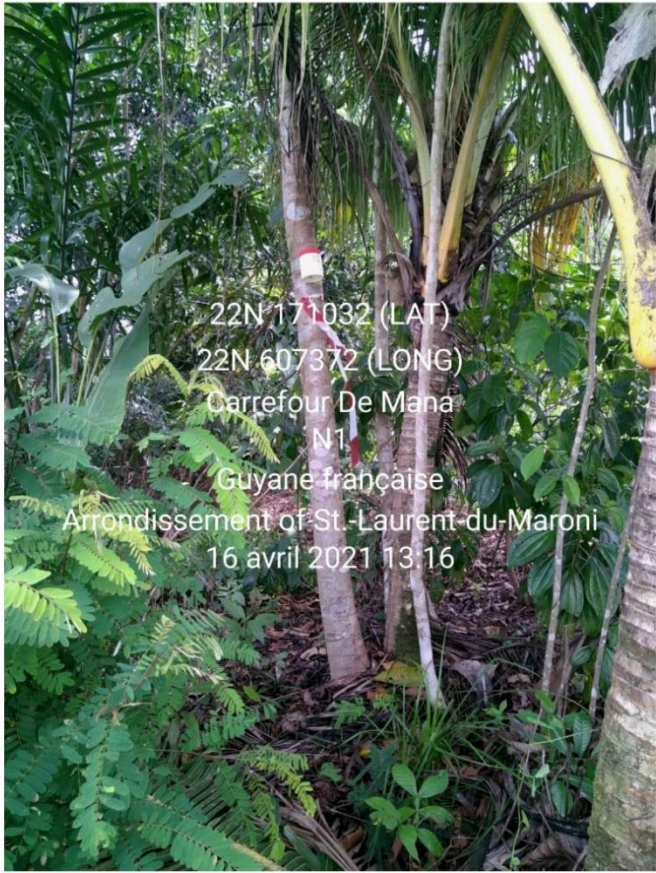


FEUILLE QUALITE DE L’AIR



Intervenant : KWADJANI Marcel		N° station: Margot 12
Date de pose : 16/04/2021 Heure : 13h16	Date de dépose : 03/05/2021 Heure : 16h51	Coordonnées (UTM Zone 22N) : X = 171032 Y= 607372
Durée de la mesure : 17 jours		

Observations : Carrefour de Mana N1	Hauteur approximative : 2 m
	Support : Arbre
	Méthode de prise d'échantillon : Echantillonneurs passifs PASSAM (NO ₂)
	Concentrations atmosphériques moyennes : NO ₂ = 1,8 µg/m ³



FEUILLE QUALITE DE L’AIR



Intervenant : KWADJANI Marcel		N° station: Margot 13
Date de pose : 16/04/2021 Heure : 14h13	Date de dépose : 03/05/2021 Heure : 18h01	Coordonnées (UTM Zone 22N) : X =1710843 Y= 607102
Durée de la mesure : 17 jours		

Observations : Carrefour de Mana	Hauteur approximative : 2 m
	Support : Arbre
	Méthode de prise d'échantillon : Echantillonneurs passifs PASSAM (NO ₂)
	Concentrations atmosphériques moyennes : NO ₂ = 0,9 µg/m ³

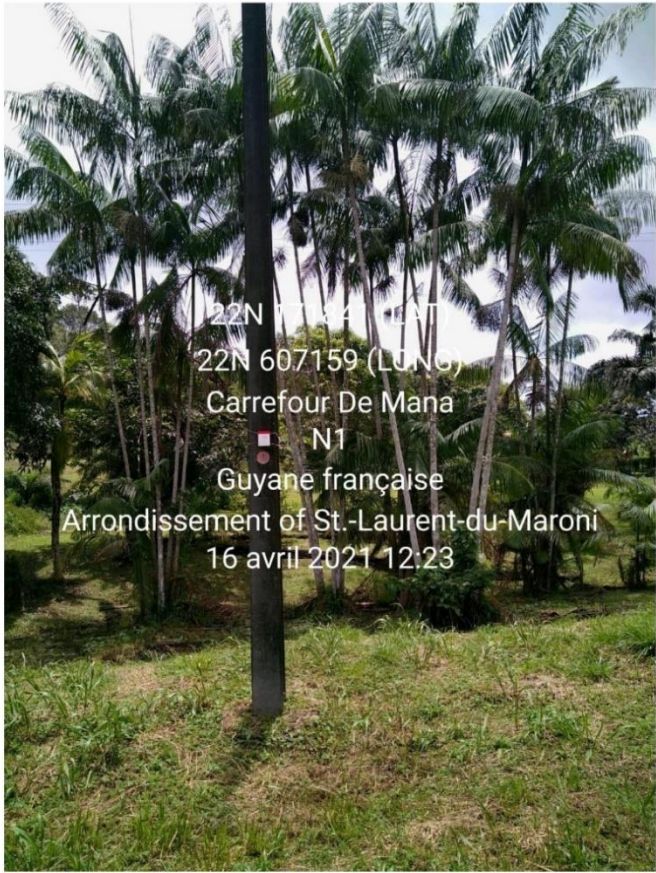


FEUILLE QUALITE DE L’AIR



Intervenant : KWADJANI Marcel		N° station: Margot 14
Date de pose : 16/04/2021 Heure : 12h22	Date de dépose : 03/05/2021 Heure : 16h28	Coordonnées (UTM Zone 22N) : X =171841 Y= 607158
Durée de la mesure : 17 jours		

Observations : Carrefour de Mana N1	Hauteur approximative : 2 m
	Support : Arbre
	Méthode de prise d’échantillon : Echantillonneurs passifs PASSAM (NO ₂)
	Concentrations atmosphériques moyennes : NO ₂ = 1,1 µg/m ³



FEUILLE QUALITE DE L’AIR



Intervenant : KWADJANI Marcel		N° station: Margot 15
Date de pose : 16/04/2021 Heure : 12h54	Date de dépose : 03/05/2021 Heure : 16h36	Coordonnées (UTM Zone 22N) : X =171089 Y= 607320
Durée de la mesure : 17 jours		

Observations : Carrefour de Mana N1	Hauteur approximative : 2 m
	Support : Arbre
	Méthode de prise d’échantillon : Echantillonneurs passifs PASSAM (NO ₂)
	Concentrations atmosphériques moyennes : NO ₂ = 1,5 µg/m ³

